inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue n° 104
juin 2002, 31e année

VAGUE D'OVNI SUR LA BELGIQUE
1. UN DOSSIER EXCEPTIONNEL

La SOBEPS vous propose ce dossier exceptionnel sur la vague d'observations qui a déferlé sur la Belgique depuis l'automne 1989 jusqu'à l'été 1991.

- Préface de Jean-Pierre Petit, directeur de recherche au CNRS;
- Historique des événements : au jour le jour, la vie de la SOBEPS durant ces deux dernières années et la description des meilleurs cas enquêtés;
- La couverture médiatique de la vague, avec un tour d'horizon de la presse écrite du monde entier, des extraits des émissions TV et radio, etc...;
- Les documents photos et vidéos, ainsi que les résultats des analyses;
- L'analyse des données radars grâce à la collaboration sans précédent de la Force aérienne et de la Gendarmerie;
- L'évolution de l'intérêt chez les officiels et les scientifiques, un projet d'étude au niveau européen;
- Les observations d'autres OVNI triangulaires à l'étranger, et plus particulièrement un exposé de la vague américaine de 83-84;
- Le point sur la technologie "Stealth", pour tordre définitivement le cou à un drôle de "canard";
- Les premières analyses statistiques sur la vague;
- Les conclusions personnelles des auteurs du livre;
- Postface par le général Wilfried De Brouwer de la Force aérienne.

Un dossier que personne ne peut manquer.

Enfin l'occasion d'en savoir presque autant que ceux qui ont vécu cette vague sur le terrain : les enquêteurs, les milliers de témoins rapprochés, les chercheurs.

Ce livre de 504 pages, relate de nombreux cas inédits et contient plus de 200 illustrations dont plusieurs pages de photos couleurs.

VAGUE D'OVNI SUR LA BELGIQUE
2. UNE ENIGME NON RESOLUE

En 1994, la SOBEPS publiait son second rapport d'activités sur la vague belge. A partir de dizaines de milliers de pages de rapports d'enquêtes, la SOBEPS mettait le monde politique et scientifique face à de nouveaux défis.

- Préface d'Isabelle Stengers, philosophe et historienne des sciences (en quoi cette vague constitue-t-elle une "anomalie" ?).
- Historique des observations, les grands cas survenus après la publication du premier rapport de la SOBEPS.
- Présentation des particularités remarquables de la vague : les caractéristiques de vol, le détail des structures, les effets physiques.
- Le dossier complet de l'analyse de la photographie de Petit-Rechain.
- L'évocation des cas diurnes de cette vague, et plus particulièrement les phénomènes observés dans l'après-midi du 29 novembre 1989, quelques heures avant l'explosion de la vague au-dessus d'Eupen.
- Les réactions du monde scientifique à la publication de notre dernier rapport, les commentaires de la presse, l'intérêt des chaînes télévisées pour les événements.
- Comparaison de l'évolution des témoignages en fonction des médias, avec l'évolution du rôle de la presse dans la diffusion de la vague.
- Comment, à partir des observations disponibles et des analyses effectuées, entreprendre des nouvelles recherches.
- Les perturbations météorologiques et les radars : une hypothèse pour l'épisode de la nuit du 30 au 31 mars 1990 (radars des F-16).
- Prospectives pour une ufologie scientifique, avec la recherche d'une méthodologie appropriée.
- Les enjeux de la recherche ufologique par rapport à la démocratie (démarches politiques entreprises par la SOBEPS sur le plan national et au niveau européen).

Ces deux ouvrages édités par la SOBEPS constituent un tout difficilement dissociable.

Nous vous les proposons tous les deux (ces livres étant désignés par VOB 1 et VOB 2) pour la somme de **37 € (1500 FB - 275 FF)**, frais de port et TVA compris. Cette offre n'est valable que pour les deux volumes pris ensemble. Chaque volume séparé est vendu au prix de **26 € (1050 FB - 200 FF)**.

Vous pouvez effectuer votre payement par compte bancaire (n° 210-0222255-80 ou n° 000-0316209-86), au nom de la SOBEPS, avenue Paul Janson, B-1070 Bruxelles. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire, mais avec les frais de transfert à votre charge (les chèques seront refusés).
N'oubliez pas de mentionner clairement dans la case "communication", soit VOB 1+ VOB 2, ou VOB 1, ou VOB 2, selon votre choix, et le nombre d'exemplaires commandés.



N° 104

Avenue Paul Janson 74
B - 1070 BRUXELLES / Anderlecht
www.sobeps.org

inforespace

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ BELGE D'ETUDE DES PHÉNOMÈNES SPATIAUX - ASBL

REPONDEUR Téléphone : **32 - 2 - 524 2848**
MERCREDI & SAMEDI Téléphone : **32 - 2 - 521 7404**
Télécopieur : **32 - 2 - 520 7393**

Président :	Michel BOUGARD
Secrétaire Général :	Lucien CLEREBAUT
Trésorier :	Christian LONCHAY
Éditeur responsable :	Lucien CLEREBAUT
Conception & Réalisation :	Gérard GRÊDE PERWEZ-EN-HESBAYE
Fabrication :	Imprimerie PESESSE HAINE-SAINT-PIERRE

Sommaire



Éditorial

Les six derniers mois qui ont précédé la sortie de ce numéro 104 d'*Inforespace* ont été particulièrement fertiles en activités diverses. Au début de décembre 2001, alerté par un de nos enquêteurs de l'ouest du Hainaut (M. Yves Leterme), nous avons découvert plusieurs témoignages intéressants. Quand les observations se sont répétées dans les jours qui suivirent, en différents endroits de Wallonie, nous avons même pensé qu'une nouvelle vague était peut-être en train de se développer, douze années après celle de 1989-91.

En fait, nous étions déjà sur le "qui-vive" depuis la fin de l'été. Plusieurs observations avaient été signalées dans le Brabant wallon et le Namurois dès août 2001 (un film avait même été pris) et grâce à la vigilance de Gérard Grêde, nous avions pu recenser plusieurs témoignages durant tout l'automne qui suivit (voir l'article de P. Ferryn ci-après).

En décembre, les médias (presse écrite, radio et télévision) ont couvert plutôt raisonnablement les événements. Nous sommes effectivement toujours partagés devant la médiatisation des témoignages sur des OVNI. D'un côté, nous savons qu'évoquer trop largement ou précisément des observations risque d'induire des témoignages sur des phénomènes mineurs ou parfaitement identifiables (ceux-ci venant alourdir le travail déjà difficile de nos enquêteurs). D'un autre côté, nous savons aussi que la diffusion de reportages équilibrés sur ces événements peut mettre à jour des témoignages qui seraient peut-être à tout jamais restés confinés au cercle restreint des familiers des témoins.

La médiatisation a aussi un autre revers : les journalistes nous pressent d'apporter des réponses, dans l'ignorance totale des difficultés rencontrées dans les enquêtes, du temps (souvent long) nécessaire pour vérifier divers paramètres et tout simplement de la disponibilité des collaborateurs bénévoles de la SOBEPS. Nous avons donc assez vite décidé de ne pas nous prononcer trop rapidement sur les observations signalées afin de livrer au public des conclusions aussi sereines et précises que possible. Vous trouverez ainsi dans ce numéro les premiers éléments de ce qui fut, en fait, une "mini-vague", puisque s'il y eut bien une réelle recrudescence d'observations, elle s'est limitée au dernier semestre de 2001 avec un pic en décembre.

Sans lien apparent avec cette actualité ufologique, vers la mi-février, nous étions par ailleurs approchés par l'équipe de l'émission *"L'écran témoin"* (RTBF). Nous revenons en détail sur l'élaboration de ce débat télévisé et les leçons que nous en tirons aujourd'hui (articles de M. Bougard et A. Meessen). Quasiment au même moment (mais là, il y avait un rapport direct avec la courte vague de décembre), une collaboratrice de l'émission *"Tout s'explique"* (RTL-TVi) nous rencontrait pour mettre au point diverses séquences propres à alimenter cette émission. Avec un tout autre esprit,

ces reportages furent finalement diffusés en début de soirée le jeudi 4 avril 2002.

Nous restons frappés par la légèreté (voire carrément le manque de professionnalisme) de ceux qui ont pour travail la diffusion de l'information. Sans répéter ici les commentaires dont vous prendrez connaissance plus loin dans ce numéro, je suis consterné de voir en quels termes la presse évoque encore aujourd'hui la question des OVNI. Ce n'est pas vraiment l'analyse du dossier qui intéresse ceux qui sont devenus des "communicateurs". Seul l'élément nouveau (qu'il soit invérifiable ou non vérifié ne les préoccupe guère) les obsède : le "scoop" donc, à n'importe quel prix et surtout avant n'importe qui.

Bien sûr, tout cela est connu et je ne fais sans doute que redire ici des banalités et des truismes. Mais est-il si déraisonnable d'exiger une attitude enfin loyale vis-à-vis de l'ufologie. Je suis convaincu (reprenant ici une réflexion du sociologue Pierre Lagrange) que l'ufologie ne deviendra "scientifique" (entendez par là qu'elle puisse entrer dans le champ classique des disciplines reconnues comme telles par la caste des "scientifiques") que si elle est d'abord jugée et traitée comme une activité "respectable".

Quand on veut entrer dans le "beau monde", il faut en singer les pratiques d'usage : s'habiller selon les normes admises, s'exprimer comme il est prescrit et respecter les rituels en vigueur. L'ufologie sera ainsi admise dans la sphère des activités intellectuelles scientifiques lorsqu'elle sera pratiquée par des ufologues soucieux de l'image de leur discipline, et qui travailleront avec des moyens analogues à ceux des autres grands domaines de recherche, dans un cadre approprié (bureaux, bibliothèques, matériel de secrétariat, informatique, etc.).

Tant que les ufologues se vanteront d'être des marginaux, la société les considérera effectivement comme tels et ils n'auront aucun poids dans l'évolution de leurs projets. La SOBEPS a, en partie, quelque peu pénétré sur cette voie de la reconnaissance. Mais tout cela reste très fragile et, à chaque étape, tout peut être remis en question. Voilà donc notre dilemme : garder une légitime prudence pour ne pas mettre en péril l'acquis de trente années d'activités toutes entières vouées à légitimer l'ufologie scientifique, tout en gardant sans cesse à l'esprit que le conformisme n'a jamais été source de progrès.

Voltaire aimait à dire que *"le succès fut toujours un enfant de l'audace"*. À nous d'être déterminé dans nos projets, sérieux dans nos actes et intelligents dans nos propos. C'est à cette ligne de conduite que nous nous sommes toujours tenus.

Le présent numéro d'Inforespace –vous allez le constater- n'y déroge pas.

Michel Bougard
Président de la SOBEPS

En marge du débat de l'émission "L' Écran Témoin" du lundi 04.03.2002 sur la R.T.B.F.

Va-t-on vers un révisionnisme en ufologie ?[1]

Michel BOUGARD
Historien des Sciences

Nous n'avons pas souhaité réagir "à chaud" après le débat animé par Thomas Van Hamme. On trouvera ci-après quelques commentaires en rapport avec cette émission. Nous avons reçu beaucoup d'encouragements et l'attitude, souvent jugée hautaine et méprisante, de ceux qu'on s'acharnait à présenter comme des "adversaires" a été unanimement remarquée et désavouée. Les producteurs et l'animateur de ce débat ont manifestement favorisé le point de vue des "opposants" à la SOBEPS (plus de 14 minutes d'intervention pour MM. Hallet, Magain et Surdej, pour moins de 10 minutes pour MM. Bougard, Brenig, Ferryn et Meessen). L'objectif (voulu ou non ?!) fut d'instruire le "procès en sorcellerie" de la SOBEPS, de nier en bloc le contenu des témoignages et d'"excommunier" les ufologues de la communauté scientifique. Jamais il ne fut question d'évoquer l'hypothèse de la vie extraterrestre. Ce débat ressemble ainsi quelque peu à une forme d'escroquerie intellectuelle, à une sorte de mise en scène digne d'un tribunal de l'Inquisition.

Nous avons toujours souhaité, à la SOBEPS, privilégier le dialogue à la polémique. Tout en affirmant qu'il était souhaitable que des controverses surgissent, à condition d'en soigner la forme pour en améliorer en même temps le fond. Il y a aussi chez nous sans doute une certaine forme de naïveté et d'idéalisme qui nous poussent à d'abord faire confiance aux autres, avec l'espoir que l'intelligence se doit de l'emporter sur l'envie. Malheureusement nous savons aussi que la réalité est souvent différente et le récent "non-débat" organisé dans le cadre de l'émission *"L'écran témoin"* du 4 mars 2002 en apporte une nouvelle fois la démonstration.

Lors de la préparation du dossier par Mme Isabelle Franchimont, collaboratrice de cette émission en charge de la confection du "plateau" de ce débat, nous sommes passés par plusieurs stades allant de l'engagement enthousiaste au refus irrité, en passant par la circonspection attentive. Nous avons vite compris que les "Liégeois" [2] avaient été les premiers à contacter (ou à être contactés par) Mme Franchimont qui (volontairement ou non) a laissé planer longtemps le doute sur ceux qui seraient effectivement présents dans le studio de Liège le lundi 4 mars. Dans la valse-hésitation qui a accompagné cette préparation, nous nous sommes laissés dire que des personnes n'ayant pas ou plus leur place dans un tel débat avaient été approchées. Plus grave : toujours selon I. Franchimont des participants auraient mis leur veto à la présence de certains représentants de la SOBEPS sur ce plateau (il s'agissait plus précisément de M. Auguste Meessen). Jusqu'au dernier moment nous avons hésité à nous déplacer. Mais la "politique de la chaise vide" n'est pas forcément une bonne chose. Ayant réussi à faire admettre la présence de quatre représentants de la SOBEPS (MM. Bougard, Brenig, Ferryn et Meessen), nous nous sommes ainsi présentés pour l'enregistrement du débat [3].

Une fois le plateau installé, nous avons été confrontés à plusieurs modifications et nous nous sommes rendus compte qu'il ne pourrait pas y avoir de véritable débat contradictoire. Tout d'abord, Léon Brenig, initialement prévu parmi les invités principaux, s'est retrouvé parmi les "invités-

public" au rôle limité. Il était remplacé par un témoin (M. Gilles Robert) dont le témoignage, intéressant sans doute mais trop long en début de débat, ne brillait pas par son caractère exceptionnel. À cet égard il faut préciser que Lucien Clerebaut, Secrétaire général de la SOBEPS, avait communiqué à Mme Franchimont les coordonnées de plusieurs témoins importants déjà longuement interrogés par nos enquêteurs et pour lesquels il y avait donc une certaine garantie. Aucune de ces personnes ne fut invitée !

L'autre surprise fut de constater que ce "non-débat" était en quelque sorte scénarisé, c'est-à-dire qu'il n'y avait quasiment aucune possibilité d'échanger des arguments entre participants. Il me fut ainsi impossible de réagir vigoureusement à quelques propos assénés sans la moindre preuve par M. Hallet et P. Magain (mon micro était tout simplement coupé).

Une (trop) longue partie de l'émission a été consacrée à une (mauvaise) présentation de la photographie de Petit-Rechain. Concernant la présence de Patrick Ferryn (responsable, à la SOBEPS, de tout ce qui touche aux documents vidéos et photos) à l'émission, Mme Franchimont lui avait assuré qu'une question lui serait posée (ce qui fut fait) et qu'ensuite il aurait le droit de demander la parole s'il le jugeait nécessaire (ce qui lui fut refusé). Patrick Ferryn poursuit ainsi son analyse de cette partie du débat : *"En fait, j'ai totalement perdu mon temps là-bas (comme nous tous sans doute) car le contenu de ma réponse, purement informatif à ce moment (ce qui était escompté par les responsables) aurait fort bien pu tout simplement faire partie du commentaire accompagnant la diapositive de Petit-Rechain pendant qu'elle était présentée à l'écran. Cela aurait du reste été plus utile pour les spectateurs. Franchimont m'avait dit qu'il fallait que j'intervienne en qualité de photographe pour éventuellement exprimer, ensuite, une opinion contradictoire. Pourquoi, dès lors, m'en avoir empêché ? (Bien sûr, nous connaissons la réponse !). Si j'avais pu répondre à Magain lorsque j'avais demandé la parole, je me serais limité à dire très rapidement mais fermement ce que j'avais préparé, à savoir que... s'il avait le droit de croire ce qu'il voulait, il n'avait pas pour autant le droit d'affirmer de manière aussi péremptoire qu'il est impossible de réussir une photo en pose B sans trépied avec une exposition de 1 ou 2 secondes et le type d'objectif employé par l'auteur de la photo de PR. Prétendre cela c'est tromper les spectateurs qui suivent le débat et ont foi en son jugement* [4]. *Et j'aurais terminé en me référant à ma reconstitution, dont plus d'une vingtaine de prises de vues ont été faites dans des conditions analogues. Voilà, c'est tout. Au total cela aurait pris quelque 30 secondes et je m'en serais tenu à ça car je m'attendais bien à ce qu'on ne m'invite plus à prendre la parole par la suite ! "*

Ce qui est grotesque, c'est qu'au moment où Marc Hallet a surenchéri sur Pierre Magain, à la fin de la séquence consacrée à la photo de Petit-Rechain, est apparue à l'écran (à la suite des autres clichés) une des photos de la maquette réalisée par P. Ferryn... ni plus floue, ni plus nette que l'original de Petit-Rechain et précisément réalisée dans les conditions décrites ci-avant. Mais ça, personne n'a pu le savoir ! Nous ignorons ce que le spectateur attentif et intéressé aura compris en voyant défiler des images ressemblant plus ou moins à l'original de Petit-Rechain mais ça ne devait guère avoir de sens... alors que ça aurait pu vraiment en avoir. Il était donc, à notre avis, absolument vain de montrer cette illustration puisque rien ne la soutenait.

À propos de cette tentative de reconstitution, Marc Hallet a dit : *"... dans leur premier ouvrage, la SOBEPS est très claire : ils disent (et c'est déjà une étrange méthode d'expertise) qu'ils ont essayé de refaire le même cliché et ils n'y sont pas parvenus [...] "*. Bon sang, qu'est-ce que cela a de si *"étrange"* ?! Pierre Magain a lui aussi fait de même – bien entendu, n'est-ce pas, dans ce cas ce n'est pas *"étrange"* ! - ainsi que Van Utrecht et le photographe de La Lanterne. Mais eux, c'était pour tenter de démontrer que l'original était probablement un faux... tandis que pour P. Ferryn, cela lui a appris que ce que le témoin avait dit était plausible quant à la possibilité de réussir un tel cliché dans les conditions décrites. Évidence que ni Pierre Magain, ni Jean Surdej ne veulent prendre

en considération. Nous ne sommes effectivement pas parvenus à réaliser un cliché identique. Plus ou moins similaire, oui mais pas identique. Et pour l'un de ces documents (celui de Van Utrecht), le professeur Marc Acheroy (École Royale Militaire, Bruxelles) a bien expliqué pourquoi dans une note intitulée *"Rapport : Comparaison entre le 'faux' de W. Van Utrecht et le 'vrai' de Petit-Rechain"* (non encore publiée dans Inforespace). Il y a gros à parier que les conclusions d'Acheroy s'appliquent probablement aussi à la tentative de reconstitution de Magain et c'est précisément pour vérifier cela que Patrick Ferryn a tant insisté pour avoir son négatif, afin d'en avoir le cœur net et de le soumettre au même protocole d'examen. Le fait est que Pierre Magain a toujours refusé de venir débattre de cette question avec d'autres spécialistes consultés par la SOBEPS. En mai 1997, il se fit excuser quelques heures avant une réunion de travail sur ces documents photographiques organisée à l'École Royale Militaire. En privé, le même Pierre Magain n'hésite cependant pas à dire, avec beaucoup de suffisance [5] , que l'analyse réalisée par Marc Acheroy *"ne vaut rien"*.

Nous ressentons un profond malaise chaque fois que nous prenons connaissance d'analyses ou d'avis sur la vague belge. S'y mêle une certaine inquiétude et une exaspération quand ces critiques proviennent d'un manque d'information (voire d'une déformation des données). Notre inquiétude apparaît quand nous découvrons des commentaires interprétant l'ensemble de ces données de façon radicalement différente de celle que notre expérience et notre mémoire l'avaient fait.

Le journaliste Jean Lacouture a écrit [6] : *"Autour de l'événement le plus "pur", le plus net de contours en apparence, prolifère la formidable viscosité des possibles"*. La viscosité des possibles évoquée par J. Lacouture n'a pas manqué d'envahir les commentaires de tous ceux qui, de près ou de loin (surtout chez ceux qui observèrent cela de loin, d'ailleurs), ont approché les faits et les analyses de la vague belge. Cela va de l'hypothèse ad hoc où chaque affaire est expliquée séparément, en dehors du contexte général (on commence par imaginer un survol de prototype américain, bientôt relayé par des ULM, des dirigeables nouveaux, des méprises astronomiques, et ensuite la rumeur assurerait le ciment nécessaire à créer l'illusion d'un ensemble de cas cohérents), à la quasi-négation du caractère original des observations décrites [7].

Nos impressions restent aujourd'hui quelque peu amères. Ainsi, quelle que soit l'importance des faits répertoriés, les dossiers OVNI ne constituent qu'un sujet de controverse relativement banal où les mêmes arguments sont rabâchés depuis des décennies. L'inertie des uns, l'incompétence et le conservatisme des autres, vont peut-être gâcher une occasion d'enfin sortir l'ufologie de son ghetto.

Plus le temps passe, plus le souvenir de ces moments réellement extraordinaires s'efface. Et plus tous ceux qui restaient silencieux à l'époque se sentent obligés de nous faire part aujourd'hui de leurs avis définitifs.

Il nous reste cependant en mémoire des moments ineffables. Comme ces soirées où dans une atmosphère enfiévrée nous suivions de minute en minute la progression des observations dans une région donnée. Comme le regard de ces témoins, effarés par ce qu'ils venaient de voir, surpris par l'opposition entre le caractère imposant de la masse qui les avait survolés et le silence de cette évolution. Mais comment convaincre ceux qui ont décidé que l'histoire était à réviser ? Nous avons bien écrit *"réviser l'histoire"* et nous allons nous expliquer.

Mémoire. Histoire. Dans un article pertinent [8] , Pierre Vidal-Naquet se demandait comment on passait de la mémoire individuelle à l'histoire, celle-ci étant une mémoire sélective et construite? Il existe une histoire qui se construit contre la mémoire, cette dernière ne se confondant que rarement avec la réalité. Il est par ailleurs normal (c'est même une caractéristique de nos sociétés pluralistes et démocratiques) qu'il apparaisse, pour reprendre l'expression de Vidal-Naquet, une brutalité organisée des mémoires. Il existe de multiples exemples où se forme un lien entre la science, l'idéologie, et la mémoire de faits réels, étroitement mêlés à des données imaginaires. Dorénavant, la vague belge appartient à ces affaires qui parsèment l'histoire de l'ufologie. Peut-être même qu'avec le temps, dans quelques années, elle constituera un sujet aussi controversé et définitivement sans explication que l'affaire de Roswell. Mais il y a plus grave, et le récent "non-débat" de l'émission *"L'écran témoin"* du mardi 4 mars 2002 a mis en évidence des attitudes et des procédés dont il faut apprécier la gravité.

Dans leur souci de mettre à jour les lois de la nature, les scientifiques ont toujours été tentés par la hiérarchie des phénomènes rencontrés. À partir du classement des sciences proposé au XIXe siècle par Auguste Comte, s'est développée la vogue du "réductionnisme" qui prétend qu'un niveau de phénomènes est entièrement réductible à celui qui lui est inférieur. Une façon très simple d'illustrer cela est d'examiner le cheminement intellectuel du biologiste qui explique les comportements d'une espèce donnée à partir des mécanismes physico-chimiques dans les cellules de chaque individu.

Une telle méthode s'est très souvent avérée féconde : l'hérédité a pu être comprise par la structure chimique des chromosomes. Mais elle est aussi, et c'est plus rarement signalé, le signe d'un asservissement total à l'idéologie dominante (le paradigme, pour reprendre un terme cher à l'historien des sciences Thomas Kuhn). Ainsi, de méthode scientifique se voulant universelle, le réductionnisme a glissé vers une idéologie marquée par le seul souci de l'économie de pensée. C'est-à-dire la technique du comptable appliquée à la recherche : **ne jamais investir plus qu'il ne faut, toujours veiller à ce que le bénéfice soit proportionnel à l'investissement**. Déjà un "principe de parcimonie" avait été proposé par le moine (et philosophe) franciscain anglais du XIVe siècle, Guillaume d'Occam : **on doit expliquer les faits nouveaux par les hypothèses les plus simples, c'est-à-dire celles qui utilisent le plus petit nombre de causes, celles-ci étant les plus simples possibles également** [9].

Une telle démarche est toute empreinte de prudence et on peut convenir qu'elle constitue la base d'une bonne méthode d'investigation scientifique. Lorsqu'elle conduit à un excès de pusillanimité (sinon d'avarice intellectuelle), cette démarche constitue cependant un véritable frein au progrès des idées. C'est une telle vision extrémiste qui a longtemps empêché une frange importante des physiciens de se rallier à l'hypothèse atomique. Les plus grands noms du positivisme scientifique du XIXe siècle n'avaient que faire de ce modèle atomique qui compliquait *"inutilement"* (selon eux) l'interprétation des phénomènes physiques et chimiques. Au-delà des retards certains qu'une telle économie de pensée a fait prendre aux progrès de la connaissance, il y a les dérives historiques qui sont aujourd'hui directement le fruit de telles méthodes intellectuelles.

Nous voulons bien sûr parler des négationnistes qui remettent en cause aujourd'hui l'existence même de la *Shoah* et du génocide de millions de Juifs dans les camps d'extermination nazis. La méthode des négationnistes (dont le chef de file est Robert Faurisson) est toujours perverse: elle associe ce qu'on appelle l'*"hypercritique"* à la fabulation, l'ergotage sur les détails et sur les mots à l'ignorance massive du contexte, et cherche à faire apparaître comme conclusion d'une démonstration ce qui est postulat affirmé au départ. C'est une véritable anti-histoire [10].

Au nom de la rationalité et de l'honnêteté intellectuelle dévoyées, l'hypercritique permet de disqualifier tous les témoignages et les documents gênants : avec un tel point de vue, les témoins juifs deviennent a priori suspects, et l'erreur sur l'un ou l'autre détail suffit à discréditer l'ensemble de l'enquête et du témoignage. Les négationnistes ont pris le parti d'affirmer que deux témoignages qui se confirment mutuellement et rendent cohérents l'ensemble sont souvent peu fiables, alors que deux témoignages qui se contredisent entraînent aussitôt leur annulation réciproque. Une argumentation technique subtile et acharnée prétend ensuite démontrer l'impossibilité matérielle des exécutions en masse. Des experts sont appelés à la rescousse pour confirmer que **ce dont on n'a aucune "preuve" est automatiquement à considérer comme impossible ou invraisemblable**. Une autre façon de faire des négationnistes est de mener l'enquête comme un myope, le nez sur les détails qui prêtent à contestation, en ignorant massivement le contexte d'ensemble.

En septembre 1992, suite à la publication du premier rapport de la SOBEPS (Vague d'OVNI sur la Belgique), Marc Hallet publiait, à compte d'auteur, une plaquette de 89 pages intitulée *"La 'vague OVNI belge' ou le triomphe de la désinformation"*. Cette plaquette [11] a la prétention de démontrer [12] *"que les responsables de la SOBEPS, convaincus par avance, se sont montrés incapables d'agir avec objectivité, qu'ils ont manipulé certains journalistes et ont faussé le débat; que les enquêtes effectuées sur le terrain par des amateurs furent mal conduites; que le* "rapport" *de la SOBEPS contient un grand nombre de lacunes, d'erreurs et de* "coups de pouce"*; que les* "travaux" *et* "recherches" *de la SOBEPS n'ont aucune valeur scientifique, sociologique ou historique; que les* "études" *publiées par la SOBEPS n'apportent pas la moindre preuve (au contraire !) que les OVNI existent et que la Belgique fut* "envahie" *par eux; que contrairement à ce que voudraient nous faire croire les responsables de la SOBEPS, leurs arguments fallacieux n'ont aucunement ébranlé ou convaincu la communauté scientifique belge; que le Ministre de la Défense nationale a promptement pris ses distances par rapport à la SOBEPS après une rapide* "évaluation" *et que la Force Aérienne est ensuite redevenue* "La Grande Muette"*..."*.

Marc Hallet entreprend ainsi une lecture *"hypercritique"* (au sens défini plus haut) du rapport de la SOBEPS. Il y relève les points de détails divergents, les "incohérences" dans les témoignages. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple (M. Hallet tenta d'adopter la même stratégie sur le plateau de *"L'écran témoin"*), M. Hallet relève que dans le compte rendu d'une observation faite à Liège au début décembre 1989, à quelques lignes d'intervalle, l'OVNI est décrit comme étant dépourvu de feux puis équipé de deux gros phares blancs [13]. Il y a là, de toute évidence, une erreur que nous aurions dû corriger en vérifiant le témoignage. Soit [14]. Mais qu'un tel argument soit utilisé pour nier l'ensemble des autres témoignages en insistant sur l'incompétence notoire des enquêteurs, voilà qui est proche des méthodes des négationnistes. Dans ses conclusions, Marc Hallet raille le nombre variable de témoins et de rapports d'enquête effectivement archivés par la SOBEPS. Sans vouloir proposer d'amalgame, il faut bien reconnaître que c'est ainsi que Faurisson procède pour nier le génocide des Juifs par les Nazis prétextant que personne n'arrive à s'entendre sur le nombre réel de victimes.

Une autre technique chère aux "révisionnistes-négationnistes" est l'argument *ad hominem*. **On préfère s'en prendre aux individus plutôt que de discuter leurs idées**. À l'automne 1995, des lettres furent adressées aux recteurs de l'Université Libre de Bruxelles et de l'Université Catholique de Louvain. L'auteur de ces lettres (que nous nommerons simplement X) voulait *"dénoncer"* un *"grave cas de falsification scientifique"* mettant en cause la SOBEPS et ceux qui y collaborent (étaient plus particulièrement visés en l'occurrence, MM. Bougard, Brenig et Meessen). L'auteur de ces lettres calomnieuses se référait à une information que lui avait transmise Marc Hallet en octobre 1994. Dans ce courrier (qui n'était pas destiné, on peut le supposer, à recevoir une telle publicité académique), M. Hallet accusait M. Bougard de *"malhonnêté intellectuelle"*, le suspectant de *"mensonge"* et de *"falsification"*, avant de le traiter d'*"histrion dévoyé dans les fausses sciences"* [15] ! Je ne vais pas ici revenir sur les détails de ce quiproquo dont le Dr Gridelet est à l'origine. Le Dr Gridelet a d'ailleurs reconnu avoir commis une méprise. Quoi qu'il en soit, sans vérifier ici le bien-fondé des propos [16], M. Hallet a diffusé tout azimut cette fausse nouvelle qui n'avait comme seul intérêt de me discréditer à la face du monde scientifique et de mes pairs.

Au printemps de 1996, le même individu (M. X) reprenait sa campagne de dénigrement vis-à-vis de la SOBEPS, n'hésitant pas à maintenir ses accusations malgré la mise au point du Dr Gridelet. Son objectif était cette fois la France : un certain nombre de journaux, hebdomadaires et organismes français reçurent ainsi un volumineux dossier reprenant les idées fixes et mensongères de ce M. X. À notre connaissance, seul Le *Cercle Zététique* donna suite à l'approche de M. X, s'abstenant néanmoins de prendre position sur les accusations portées à l'égard de la SOBEPS (voir l'article publié dans *Les Cahiers Zététiques*, n° 6, printemps 96).

En mai 1997, M. X récidiva encore, profitant de la publication d'articles dans la presse belge à propos des phénomènes OVNI observés en 1989-90. Selon sa méthode habituelle, il a envoyé à plusieurs quotidiens et hebdomadaires belges son dossier non corrigé, travestissant les faits ou les inventant. Fort heureusement, la plupart des journalistes concernés par ce nouvel envoi ont pris contact avec la SOBEPS et, après avoir pris connaissance des divers éléments qui entourent l'attitude de M. X, ont décidé d'en rester là.

En novembre 2000, à la faveur d'une réunion internationale organisée à l'U.L.B. par la SOBEPS, M. X profita à nouveau de l'actualité pour tromper son monde et faire publier une *"Carte blanche"* dans le quotidien *Le Soir* des samedi 4 et dimanche 5 novembre. Une fois de plus, M. X se voulait une sorte de "chevalier blanc" dont la mission était de dénoncer la *"malhonnêteté intellectuelle"* dont la SOBEPS (c'est-à-dire ses dirigeants) ferait preuve.

J'ai eu l'occasion de m'expliquer longuement avec Marc Hallet sur cette calomnie dont il est, involontairement et à son corps défendant, le point de départ. Il a néanmoins fait preuve ici d'une légèreté qu'il est le premier à condamner chez les autres. En diffusant des informations non vérifiées (et qui se sont avérées entièrement fausses), il a laissé croire à d'autres (M. X en l'occurrence) qu'il s'agissait là d'éléments suffisants pour dénoncer la SOBEPS comme étant une *"secte"* et ses collaborateurs comme des *"falsificateurs"*.

Il nous est également revenu que lors de l'organisation de la réunion du 28 octobre 2000 à l'Institut de Sociologie de l'U.L.B., les dirigeants de cette université ont à nouveau reçu une lettre présentant la SOBEPS comme une *"secte"* à qui il fallait fermer définitivement les portes. Lors du débat télévisé du 4 mars dernier, Marc Hallet a été présenté (mais là aussi, était-ce peut-être contre son gré) comme un ex-ufologue qui ne voyait dans cette problématique des OVNI que de la fumisterie, de la manipulation volontaire, d'endoctrinement, voire de secte. Le mot est de nouveau lâché et il constitue indéniablement (parce qu'il est lourd de sens pour nos contemporains) une nouvelle forme d'attaque perfide, puisque même si ce terme est connoté très négativement, il n'existe à proprement parler aucune définition claire, précise, juridique de la notion de "secte" [17]. En Belgique, depuis le 2 juin 1998 (publication au *Moniteur Belge* le 25 novembre 1998), il existe une loi *"portant création d'un Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles et d'une Cellule administrative de coordination de la lutte contre les organisations sectaires nuisibles"*.

Le caractère *"nuisible"* des sectes est lié à différents *"critères de dangerosité"* parmi lesquels on trouve : le recours à la manipulation mentale, les mauvais traitements physiques ou mentaux, la privation des adeptes de soins médicaux adéquats, la rupture imposée aux adeptes avec leur famille, les exigences financières démesurées, l'exploitation abusive du travail des membres, la rupture totale avec la société démocratique présentée comme maléfique, etc.

Le statut d'*"ex-ufologue"* de Marc Hallet a aussi de quoi surprendre. Essayons donc d'y voir aussi clair que possible sur base de renseignements publiés par Hallet lui-même. Actons donc que M. Hallet a été un certain temps le "numéro 3" du groupement BUFOI et qu'à ce titre on lui confia la rédaction d'un "panégyrique" de George Adamski. Ce travail permit à M. Hallet d'accéder à une impressionnante documentation sur le contacté américain ainsi qu'aux archives privées du groupe. Découvrant quelques "failles" dans les affirmations d'Adamski, M. Hallet décida de quitter le BUFOI en décembre 1976.

Pendant plusieurs années encore, M. Hallet poursuivit ses vérifications à propos d'Adamski et aussi d'autres domaines de l'ufologie. C'est alors qu'il se mit à utiliser la "critique historique" [18] et, en 1984, il avait, selon lui, encore beaucoup de mal à faire la part des choses, rejetant définitivement certains aspects du dossier OVNI mais continuant de penser que d'autres restaient solides. L'évolution intellectuelle de Marc Hallet vis-à-vis de l'ufologie fut donc lente mais elle conduisit le "chercheur" à rompre avec toutes les organisations ufologiques qu'il considère constituées, pour la plupart, *"de gens sectaires et de mauvaise foi"*.

Dans une publication de 1988 [19], Marc Hallet n'hésitait pas à affirmer que les historiens-ufologues (comme Christiane Piens et Michel

Bougard) apparaissaient comme des gens totalement incompétents en la matière. Enfin, en décembre 1989, Marc Hallet prenait nettement position contre la réalité objective des OVNI (*Critique historique et scientifique du phénomène OVNI*). Nous prenons donc acte de l'évolution progressive de l'opinion de M. Hallet vis-à-vis de la question des OVNI. Il n'empêche que la rupture effective avec ses premières idées constitue un "virage à 180°" et qu'il est parfois bon de se rappeler certains "dictons" décrivant ces personnes qui *"brûlent ce qu'elles ont adoré"*.

L'attitude ici dénoncée est "hyper-rationaliste", se donnant l'apparence d'une recherche objective avec une rhétorique qui entraîne la discussion de témoignages pour lesquels le moindre défaut implique qu'il n'y a rien à retenir. On vient d'avoir un nouvel exemple à travers la rumeur à propos des attentats du 11 septembre 2001 aux U.S.A. Thierry Meyssan (du réseau "Voltaire") a récemment publié une "analyse" dans laquelle il conteste la réalité d'un crash d'avion sur le Pentagone en utilisant des arguments hypercritiques [20]. Dans une critique de cette prétendue étude, Béatrice Vallaeys interroge Pierre Lagrange sur cette folle rumeur. Pierre Lagrange montre bien que de telles attitudes interdisent toute véritable controverse. Dans le cas d'une rumeur de complot, parce que les partisans de la thèse du complot refusent de payer le prix qu'exige un tel débat (c'est-à-dire acquérir le statut d'expert et engager autre chose que des débats d'opinion), et aussi parce que les contradicteurs sont automatiquement dénoncés comme des agents du complot [21].

L'attitude d'un Magain et d'un Hallet est du même ordre quoique dépourvue d'une véritable paranoïa. Ici il s'agit plutôt d'empêcher le débat parce qu'ils s'octroient un statut d'expert qui les autorise à rejeter n'importe quel témoignage et d'exclure le contradicteur potentiel en le traitant d'incompétent ou en le suspectant de trafiquer les faits. Dans un cas comme dans l'autre, il n'y a pas de véritable controverse possible et toute confrontation n'est qu'un dialogue de sourds invitant à l'énervement ou à un repli autiste sur soi et ses convictions.

Quand P. Magain veut expliquer la vague belge, il évoque l'observation d'un astronome qui a repéré un AWACS dans la soirée du 29 novembre 1989 et conclut, péremptoirement : *"Il ne fait donc guère de doutes que c'est lui* [l'AWACS, n.d.l.r.] *qui fut pris pour un OVNI et déclencha la* "vague belge". *En effet, la configuration de ses feux correspond à ce qui fut décrit et il se trouvait bien là où l'OVNI fut observé"*. P. Magain confirme plus loin que lui aussi a failli être abusé par un tel AWACS et termine ainsi : *"D'un examen attentif et objectif des faits, sans idée préconçue mais au départ d'une méthode rigoureuse et critique, il m'a été possible d'expliquer de façon naturelle l'éventail d'observations relatives à la "vague belge"*. Tout à la fin, il affirme qu'il a *"cru de son devoir"* d'exposer *"honnêtement"* les conclusions de son *"étude du problème"*.

Nous avons là l'attitude caricaturale du "scientiste" se croyant investi d'une mission d'instruction du "bon peuple" ignorant. Tout aussi caricaturale est la pseudo-méthode scientifique utilisée par P. Magain. J'espère qu'on n'hésitera pas à se servir de cet exemple pour montrer les dérives auxquelles certains scientifiques arrivent. En tout cas, on retrouve bien là une attitude "hyper-critique" où on infère des conclusions générales à partir de très peu d'éléments judicieusement sélectionnés. Tout aussi effrayante est la remarque d'un Jean Surdej qualifiant la démarche de M. Hallet de vraiment "scientifique". Pauvre science ! [22]

Afin d'aider les futurs historiens qui, vers 2030, s'acharneront (peut-être ?) à rechercher leur vérité dans l'enchevêtrement des mémoires défaillantes (ou définitivement perdues), des dossiers éparpillés [23], et des documents encore accessibles, il faut que nous restions attentifs à toutes les dérives "révisionnistes" en dénonçant, chaque fois que cela est possible, les tentatives de désinformation (volontaires ou non) et la méconnaissance des dossiers si patente chez de nombreux ufologues.

Plusieurs exemples vont illustrer ces propos. Il y a d'abord la controverse à propos d'une partie des témoignages des gendarmes d'Eupen dans la soirée du 29 novembre 1989. La longue analyse critique proposée par Auguste Meessen [24] est

un bon exemple de cette remise en ordre des témoignages attaqués, souvent insidieusement, par certains chercheurs qui confondent pinaillage et souci du détail. L'autre affaire est relative à la propagation d'idées fausses et à la déformation (ou l'omission) de données communiquées récemment par le cabinet du ministre de la Défense nationale, Jean-Pol Poncelet.

En mai 1997, le ministre de la Défense nationale donnait la réponse officielle de ses services à une question parlementaire déposée cinq mois plus tôt par le député Van Eetvelt. Celle-ci concernait plusieurs points liés à la vague d'observations d'objets volants non identifiés (OVNI) au-dessus de la Belgique surtout entre l'hiver 89/90 et le printemps 91. Si la presse s'est fait l'écho de certains éléments de cette réponse, la SOBEPS constate qu'il subsiste encore des ambiguïtés et diverses confusions qu'elle tient à éclaircir.

En effet, la plupart des journaux qui ont évoqué ce rapport de la Défense nationale concluaient que les militaires présentaient une fin de non-recevoir définitive à toute recherche sur les OVNI. Dans la foulée, les journalistes semblaient laisser entendre qu'il était maintenant possible d'expliquer les observations par des méprises (ce que le communiqué des militaires dément), et ils en profitaient pour avancer la dernière explication du jour : le *LoFLYTE* (qui n'est absolument pas évoqué dans le texte lu au Parlement). Devant de tels amalgames qui provoquent une grave désinformation, nous avons fait diffuser un communiqué par l'intermédiaire de l'agence Belga. À l'exception du *Soir* qui en répercuta certains aspects [25], ce texte ne trouva aucun écho dans la presse. Pour bon nombre de citoyens belges, il est ainsi devenu certain que les militaires ont enterré le dossier OVNI et que les "triangles" observés par des milliers de témoins entre 1989 et 1991 n'étaient que des prototypes de *LoFLYTE*.

La réponse du Ministre Poncelet confirme que l'aide apportée par la Force aérienne dans le cadre de l'étude de ces observations d'OVNI a bien été décidée par le ministre de la Défense nationale de l'époque, M. Guy Coëme. En mars 1990, ce dernier avait autorisé la Force aérienne à mettre toutes les informations en sa possession à la disposition de la SOBEPS. Cette collaboration n'a jamais débouché sur la constitution d'une cellule de recherche officielle (militaire ou civile). Actuellement, les recherches entreprises sont le fait de membres du comité scientifique de la SOBEPS qui, à titre individuel, bénéficient du soutien logistique de divers organismes militaires ou institutions universitaires.

Plus grave. Quand des éléments sont (volontairement ou non) exagérés, omis ou modifiés pour appuyer une thèse posée *a priori*, ce n'est plus de stratégie scientifique qu'il s'agit mais bien de pratique idéologique. Ramener la vague belge à des confusions avec un prototype récent qui n'a cessé de prendre des formes et des noms différents (on a ainsi successivement parlé du *F-117A*, de l'*A-12*, du *TR-3A*, des projets *Aurora* et *Black Manta*, du *LoFlyte*, et plus récemment de nouveaux drones téléguidés), ce n'est plus argumenter sérieusement mais développer une opération idéologique visant à exercer une pression pour emporter la conviction d'un auditoire. Il ne s'agit plus d'expliquer mais de convaincre. Ce n'est pas une démonstration scientifique mais une plaidoirie.

Il est dès lors particulièrement déplorable qu'une des séquences présentées dans le cadre de ce débat de *"L'écran témoin"* ait été un reportage diffusé dans le cadre d'un journal télévisé qui relatait la réponse du ministre Poncelet. Les commentaires de ce reportage étaient erronés et à aucun moment il ne fut possible de rectifier. Désinformation ! De même qu'il s'agit d'une désinformation quand l'animateur, Thomas Van Hamme, a prétendu que *"les militaires n'ont pas voulu venir"*. Quels sont ces militaires et que leur a-t-on réellement proposé ? En fait, nous avons vivement encouragé les organisateurs du débat à inviter l'un des témoins de la fameuse soirée du 11 décembre 1989, le Lieutenant-colonel Amond. Et ce dernier a accepté; malheureusement, il dût renoncer car l'émission correspondait avec son départ en vacances. Il était donc totalement faux de laisser entendre que les militaires avaient "boycotté" ce débat [26] !

Contrairement à ce qui semble avoir été compris par certains, la réponse du ministre Poncelet ne constitue donc pas une clôture définitive du dossier. Certains événements ont pu être expli-

qués. Ainsi, Auguste Meessen, membre du comité scientifique de la SOBEPS et professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain, a pu montrer que les étranges échos radars enregistrés par des *F-16* avaient très probablement une origine *"météorologique* [27]*"*. Les conclusions du rapport du ministre Poncelet mettent aussi en évidence combien les caractéristiques des témoignages du personnel militaire et de la gendarmerie sont identiques à celles des centaines de cas enregistrés par la SOBEPS. La cohérence de ces éléments toujours non expliqués attestent, s'il fallait encore le démontrer, de l'originalité de la problématique OVNI.

On pourrait s'étonner de l'acharnement tout à fait spécifique que semble porter l'Institut d'Astrophysique de Liège vis-à-vis de l'ufologie et de la SOBEPS en particulier. Un examen attentif des critiques émises montre que ce qui choque le plus les astrophysiciens liégeois, c'est bien que certains tentent d'expliquer les OVNI par l'hypothèse de leur origine extraterrestre.

En science comme dans les autres pratiques sociales, il y a bien souvent un arrière-plan idéologique qui imprègne les faits, gestes et paroles de ceux qui croient agir au nom de la stricte "neutralité" scientifique. Il faut ainsi savoir que *l'Institut d'Astrophysique de Liège* est un véritable bastion de défenseurs du "principe anthropique". Ce dernier modèle, que les astronomes essaient d'étayer par des observations et des mesures nouvelles, suppose l'existence d'une création de l'Univers (au travers du fameux Big Bang) et d'une finalité dans cette création. **Ainsi l'univers ne serait pas dû au hasard, mais il aurait été "préparé" pour y accueillir la vie et la venue finale de l'homme**.

Un des arguments essentiels de ce modèle est que les divers paramètres physiques (notamment les constantes physico-chimiques des lois naturelles) dont dépend l'équilibre de l'univers ont des valeurs précises qui, modifiées d'à peine quelques millièmes, auraient empêché l'évolution du monde tel que nous le connaissons. Il est évident que dans une telle perspective, la vie sur la Terre constitue un événement absolument singulier. Tout aurait en effet concouru pour faire apparaître la vie ici et nulle part ailleurs. Imaginer qu'une telle occurrence ait pu se produire en un autre endroit de l'univers revient à banaliser la succession des étapes qui ont conduit à l'intelligence, et donc à nier le principe anthropique lui-même : ce ne serait plus l'homme seulement (entendu dans le sens d'habitant humain de la planète Terre) que l'univers aurait été créé.

Un des signataires (aujourd'hui décédé) du communiqué rédigé par les astronomes liégeois à la sortie du second volume de *Vague d'OVNI sur la Belgique*, était Jacques Demaret qui publia un ouvrage soutenant clairement les thèses anthropiques [28]. Et même s'ils s'en défendent, les explications de ces auteurs sont nettement finalistes. Ils refusent pour l'instant de franchir le pas de la reconnaissance d'une cause transcendante à l'univers (c'est-à-dire "Dieu"), mais d'autres astronomes, estimés par plusieurs astronomes de Liège, n'ont pas cette ultime réserve [29].

Ceci nous amène à évoquer l'absence quasi totale d'une réflexion sur l'hypothèse d'une vie extraterrestre dans le cadre du débat de *"L'écran témoin"*. Hormis une courte évocation des chances de vie dans le système solaire, ce qu'on pensait être un des thèmes majeurs de l'émission fut purement et simplement oublié. Dans un article présentant le débat, le journaliste Christian Laporte [30] pensait que le débat tournerait fatalement autour de la croyance (ou non) en l'existence d'une telle vie extraterrestre. Naïvement nous l'avons cru aussi. Il nous paraissait utile d'examiner les thèses en présence, de discuter des divers projets de la gamme SETI (*Search for Extra-Terrestrial Intelligence*) ou CETI (*Communication with Extra-Terrestrial Intelligence*), d'évoquer la récente découverte de plusieurs dizaines de systèmes planétaires [31], etc. Rien de tout cela ne fut possible ! Il aurait été également intéressant de parler de ces astronomes qui ont consacré une bonne part de leur carrière scientifique à ces contacts avec une intelligence extraterrestre (comme Jean Heidmann, lui aussi aujourd'hui décédé) ou à la découverte des exo-planètes (comme Michel Mayor), et qui avaient (et ont encore) une vive répulsion à l'égard de l'étude des OVNI. En mai 2000, Jean Heidmann affirmait sans ambages : *"Les observations d'OVNI ? Ce sont de mauvais témoignages montés en épingle par de mauvais médias pour vendre du papier"*. L' occasion aurait été belle de dire que, contrairement à une légende propagée par certains astronomes, il y a bien des centaines, voire des milliers de témoignages émanant d'observateurs qualifiés et privilégiés du ciel que sont les pilotes et les astronomes [32]. L'occasion aurait également permis de s'interroger sur les blocages à l'œuvre chez les astronomes qui admettent que des sondes extraterrestres se sont peut-être installées dans la ceinture des astéroïdes (entre Mars et Jupiter) mais qui refusent par ailleurs qu'elles puissent avoir rejoint l'atmosphère terrestre (voir les travaux de Michaël Papagianis et Csaba Kecskes). Bref tout cela était intellectuellement très alléchant mais il faut s'en faire une raison : le plus important, pour les animateurs et producteurs de *"L'écran témoin"*, n'était pas là; il s'agissait plutôt de confronter "croyants" et "incroyants" dans une querelle stérile mais sans doute très "médiatique".

Les nombreux textes et dossiers publiés aujourd'hui, ainsi que les débats (télévisés ou radiodiffusés), ne font que confirmer cette évidence : rien n'a vraiment changé en cinquante ans. Aujourd'hui comme hier on trouve pêle-mêle le meilleur et le pire, la critique sensée et l'amalgame ridicule, les enquêtes sérieuses et des fables invérifiables. Devant un tel gâchis certains n'hésitent pas à crier au complot et à une vaste manipulation des esprits par une désinformation organisée. Nous n'avons pas ces tendances à la paranoïa, et nous croyons plutôt à l'incompétence de ceux qui sont chargés de nous informer qu'à leur volonté de mentir et tromper l'opinion. Le combat pour une information complète et non dénaturée est une action citoyenne qui doit être permanente et sans exclusive. En matière d'information sur l'ufologie et les témoignages d'OVNI, il est temps aussi de revoir les pratiques obsolètes qui entretiennent (à tort, j'ose encore l'espérer) cette suspicion quant au souhait d'en savoir vraiment plus.

Si les scientifiques sont en droit d'exiger davantage de rigueur dans les travaux et productions ufologiques, les ufologues qui s'acharnent à crédibiliser la question des OVNI par la qualité de leurs études sont quant à eux autorisés à exiger davantage d'intérêt de la part de ces mêmes scientifiques. La science devrait se construire sur le débat, sur des controverses aussi sereines que possible. L'histoire des sciences révèle bien que l'institution scientifique, en écartant les contradicteurs potentiels, préfère éliminer ces sources éventuelles de polémique. On finit ainsi par se retrouver entre penseurs "corrects" et de bonne compagnie, dans de faux débats policés, sans éclat(s). À défaut d'une telle ouverture, on continuera à retrouver en ufologie une véritable cour des miracles marginalisée, dans laquelle se côtoient scientifiques enthousiastes, paranoïaques soupçonneux, naïfs impénitents, et autres individus plus ou moins sincères dans leur recherche de la vérité quant aux OVNI.

Pour conclure et célébrer à notre façon le bicentenaire de la naissance de Victor Hugo, nous le citerons [33] : *"Si la science ne veut pas de ces faits, l'ignorance les prendra. Vous avez refusé d'agrandir l'esprit humain, vous augmentez la bêtise humaine. Où Laplace récuse, Cagliostro paraît"*.

NOTES & RÉFÉRENCES

[1] J'ai publié un article dont le titre (*Va-t-on vers un révisionnisme ufologique ?*) se retrouve ici (voir *Inforespace*, n° 95, octobre 1997, pp. 10-15). Le présent texte reprend une partie des éléments publiés à l'époque (puisqu'ils sont plus que jamais pertinents) mais en étoffant largement les commentaires de ce premier article.

[2] Par commodité, nous désignons par cette dénomination M. Marc Hallet et les représentants associés à l'Université de Liège présents sur le plateau.

[3] Le débat est un faux direct : il est en effet enregistré durant la diffusion du film. Même si, matériellement, il est difficile de rectifier quoi que ce soit avant le passage sur antenne, il s'agit là d'un procédé qui vise à garder le contrôle total sur ce qui est diffusé *in fine*.

[4] P. Ferryn souligne par ailleurs que s'il est vrai que ce ne sont pas là les meilleures conditions pour réussir une photographie bien nette, le témoin a bien précisé qu'il avait pris soin d'assurer une bonne assise à son appareil en le calant contre l'arête d'un mur et réduire ainsi le bougé. Cette astucieuse précaution peut fort bien avoir compensé l'absence d'un trépied.

[5] Pierre Magain est chef de service à l'Institut d'Astrophysique et de Géophysique de Liège (Jean Surdej fait partie du même institut et collabore à des travaux sur les mirages gravitationnels). La spécialité de l'équipe à laquelle participe P. Magain est l'étude des "lentilles gravitationnelles" qui jouent le rôle de télescopes naturels et permettent ainsi d'observer des objets lointains. Il faut cependant traiter les images et l'équipe citée a ainsi mis au point un algorithme de traitement des clichés obtenus (la "déconvolution").

[6] Jean LACOUTURE, *"Bruit et information"*, pp. 19-30, in *Le genre humain*, Fayard, Paris, numéro 5 intitulé *"La rumeur"*, 1982.

[7] C'est notamment le cas chez Pierre Magain, dont il vient d'être question précédemment, qui refuse la valeur du témoignage humain en matière 'OVNI sauf quand il s'agit du sien : il a pu observer un survol d'avion AWACS et, depuis, il ne fait plus aucun doute pour lui que cet appareil est bien la cause des erreurs de perception que nous, pauvres naïfs que nous sommes, continuons d'appeler OVNI (voir la revue *Athena*, n° 102, juin 1994, pp. 4-7). Nous reviendrons par après sur ce point.
[8] Pierre VIDAL-NAQUET, *"Mémoire et histoire"*, in *La Recherche*, n° 267, juillet-août 1994, 25, pp. 726-729.
[9] Ce principe est aujourd'hui connu sous le nom de *"rasoir d'Occam"*. Il est curieux de constater que cette méthode de pensée, si volontiers sollicitée aujourd'hui par les ultra-rationalistes, fut proposée par Guillaume d'Occam dans un contexte strictement théologique : il convenait pour lui d'expliquer les actions divines par un minimum de créatures, anges, démons ou autres.
[10] Bernard COMTE, *Le génocide nazi et les négationnistes*, version imprimée d'une conférence que cet historien (enseignant à l'Université de Lyon II) présenta à Villeurbanne le 30 mai 1990. Voir aussi : Henri-Irénée MARROU, *De la connaissance historique*, Le Seuil, Points-Histoire, n° H 21, Paris, 1954.
[11] Cette publication est dédiée aux chercheurs de l'Institut d'Astrophysique de Liège qui (sic !) *"se sont intéressés à la question avec une ouverture d'esprit qu'on ne rencontre pas chez les chercheurs parallèles s'occupant de "recherches" au sujet des OVNI"*.
[12] Il y a là pour le moins un abus de langage car une démonstration exige l'établissement d'une vérité par un raisonnement rigoureux et/ou l'expérience. On est loin du compte dans l'analyse proposée par M. Hallet.
[13] Voir à la page 74 de *VOB 1*.
[14] Il est en fait possible que cette prétendue "erreur" ne soit en fait qu'un manque de précision : au début de l'observation le témoin n'a pas vu de feux mais il se peut que, par la suite, il les a remarqués.
[15] Outre que le terme soit particulièrement péjoratif (un *histrion* n'est qu'un *bouffon*), il est aussi connoté avec l'idée d'excitation inutile, et M. Hallet aime bien me comparer à une sorte de personnage exalté, perpétuellement énervé ou agité. Ceux qui me connaissent riront avec moi de ce portrait. Néanmoins il y a là une volonté de nuire et, au travers du ridicule qui pourrait s'attacher à ma personne, de s'attaquer à la crédibilité de l'ufologie.
[16] L' "argument d'autorité" a sans doute ici prévalu. Tout scientifique qui est d'accord avec les thèses développées par M. Hallet est un "bon" scientifique. Quant à ceux qui contestent ses façons de voir, ils font bien sûr partie des incompétents, ces "scientifiques qui déraillent" étant alors l'occasion de railleries déplacées.
[17] Actuellement, le sens donné à ce mot est quasiment restreint à celui de groupement religieux refermé sur lui-même, exploitant la crédulité de fidèles, notamment sur le plan financier. Les autres acceptions du mot *"secte"* (ensemble d'individus professant une même doctrine philosophique ou clan constitué par des personnes de même idéologie) ont disparu.
[18] Marc Hallet n'hésite pas à affirmer qu'il fut le premier et le seul à utiliser cette méthode en ufologie.
[19] *Prodiges célestes*; cette brochure faisait suite à *Astronomes et OVNI* (1986) qui entendait montrer que bon nombre de phénomènes naturels avaient été pris pour des OVNI.
[20] Olivier MEYSSAN, *L'effroyable imposture*, éditions Carnot, 2002.
[21] Voir le quotidien **Libération** du samedi 30 mars 2002.
[22] Remarquons aussi la *"perversité"* inattendue de certaines présentations. Lors du débat de *"L'écran témoin"*, Marc Hallet fut présenté comme *"diplômé de l'École normale"* et Michel Bougard comme *"président de la SOBEPS"*. Rappelons que l'École normale (dite supérieure) est, notamment en France, un établissement d'enseignement d'élite (on y entre uniquement sur concours) alors qu'en Belgique, il s'agit d'établissements formant les futur(e)s instituteur(trice)s. On aurait ainsi pu en déduire que M. Hallet avait une haute formation universitaire (ce qui n'est pas le cas) tandis que M. Bougard n'est "que" président d'une a.s.b.l. (alors qu'il a obtenu une licence en sciences chimiques et qu'il est docteur en histoire des sciences et des techniques).
[23] La sauvegarde des archives ufologiques est une priorité qui échappe à la plupart de ceux qui travaillent (ou ont travaillé) sur la question des OVNI. À la SOBEPS, nous sommes sensibles à l'intérêt de préserver des documents parfois jugés comme inutiles mais qui éclaireront l'historien du futur sur les procédures d'enquête et nos façons de faire en général. Dans cette perspective, nous envisageons de créer une bibliothèque d'images d'interviews filmées de témoins. Pour que dans vingt ans on ne vienne pas propager la rumeur que la SOBEPS a *"inventé"* ces témoignages.
[24] Auguste MEESSEN, *"Étude approfondie et discussion de certaines observations du 29 novembre 1989"*, in *Inforespace*, n° 95, octobre 1997, pp. 16-70.
[25] *Voir : Christian LAPORTE*, *"La SOBEPS veut approfondir la question. La réponse du Ministre Poncelet ne satisfait pas les ufologues"*, in *Le Soir*, 12 juin 1997.
[26] Nous ajouterons encore qu'au tout début de l'émission, lors du témoignage de M. G. Robert, on présenta, totalement hors contexte et sans préciser de quoi il s'agissait, un extrait du film réalisé par le C.L.A.V. (M. Quentin Vandevelde) et coproduit (ironie du sort !) par la R.T.B.F. Cet extrait montrait précisément l'excellente reconstitution de l'observation du Lieutenant-colonel Amond.
[27] Il faut bien sûr nuancer cette origine "météorologique". A. Meessen a bien montré qu'on pouvait interpréter les effets constatés par des concentrations locales en vapeur d'eau susceptibles de "tromper" certains systèmes de radar sophistiqués (voir : Auguste MEESSEN, *"Analyse approfondie des mystérieux enregistrements radar des F-16"*, in *Inforespace*, n° 97, décembre 1998, pp. 9-48).
[28] Jacques DEMARET et Dominique LAMBERT, Le principe anthropique, Paris, Armand Colin, 1995. Depuis lors, D. Lambert semble s'être quelque peu démarqué des thèses anthropiques "fortes".
[29] Ainsi, le physicien américain Franck Tipler, venu à Liège il y a quelques années, n'hésite pas à affirmer que la vie, une fois apparue, ne peut plus disparaître de l'univers. En d'autres termes, la résurrection devient une prédiction physique certaine et la théologie peut ainsi être considérée comme une branche de la physique, ni plus, ni moins ! (Voir : Franck TIPLER, *La physique de l'immortalité. Cosmologie moderne, Dieu et la résurrection des morts*, 1995).
[30] Christian LAPORTE, *"Et s'il y avait vraiment une vie extraterrestre ?"*, in *Le Soir*, lundi 4 mars 2002, p. 18.
[31] Officiellement il y a actuellement 78 exoplanètes reconnues et une petite quinzaine à propos desquelles il reste diverses confirmations à vérifier. Voir, sur internet : **www.unige.ch/~udry/planet** ; ainsi que : **www.obspm.fr/encycl/catalog.html** (encyclopédie des planètes extrasolaires par l'astronome Jean Schneider du CNRS-Observatoire de Paris), et encore : **www.exoplanets.org**.
[32] Richard Haines (attaché à la NASA et ufologue réputé) a établi un catalogue d'environ 3.000 cas d'observations d'OVNI par des pilotes (dont 4% avec effets électromagnétiques). Le catalogue de Dominique Weinstein propose 1.300 cas d'observations de pilotes (rapport ACUFOE). D'autre part, dès 1976, Peter Sturrock avait montré, dans une enquête menée auprès de 1.356 astronomes affiliés à l'*American Astronomical Society*, que 5% de ceux-ci avaient observé des phénomènes aériens insolites ou non expliqués.
[33] Victor HUGO, *Préface de mes œuvres et post-scriptum de ma vie*, Œuvres complètes, éditions *"Bouquins"*, Paris.

Le débat Hallet-Meessen

Auguste Meessen

Le 16 mars 2002, Marc Hallet a pris contact pour me dire qu'il n'avait rien contre moi, mais qu'il s'opposait à mes méthodes de recherche et aux conclusions que j'en tire. Il affirmait aussi que *"jusqu'à présent, la SOBEPS a soigneusement manœuvré pour éviter un véritable débat d'idées d'ordre scientifique"*. J'ai donc essayé d'entrer en dialogue avec lui et le 16 avril 2002, après quelques échanges de courriers préliminaires, j'ai envoyé à M. Hallet une lettre ouverte qui fournit les arguments présentés de part et d'autre à laquelle j'ajoute des informations sur la poursuite et la fin du débat d'idées souhaité. Ainsi, on saura qu'il a eu lieu et chacun pourra en juger lui-même. Le texte qui suit est celui de cette lettre.

La lettre ouverte à Marc Hallet

"Monsieur Hallet,

Après notre brève rencontre à Liège, suite à un débat télévisé [1], vous avez pris l'initiative de m'envoyer un courrier électronique.

L'échange d'idées qui en résulta a pris, en peu de temps, une telle importance qu'il me semble approprié de répondre à votre dernier message sous la forme d'un article. Je demanderai à la SOBEPS de le publier, avec votre accord, étant donné que dans le premier courrier que vous m'aviez adressé, vous estimiez que *"jusqu'à présent, la SOBEPS a soigneusement manœuvré pour éviter* ***un véritable débat d'idées d'ordre scientifique****"*.

Il me semble que notre dialogue remplit cette fonction et qu'il est opportun, voire nécessaire, qu'il soit rendu public. Permettez-moi dès lors de rappeler ce qui a précédé votre dernière lettre, pour que chacun puisse comprendre comment et pourquoi ce dialogue a débuté.

J'espère qu'on verra aussi que cet échange d'idées a pu être mené d'une manière très franche, mais dans le respect mutuel.

- suite du contenu en pages suivantes -

Rappel des éléments antérieurs

Après le débat télévisé, dont je n'étais vraiment pas heureux, parce que j'estimais qu'il avait conduit à une désinformation du public, nous nous sommes trouvés face à face. Je vous ai dit pourtant, en toute sincérité, que j'étais content de vous rencontrer. En effet, j'aurais voulu apprendre à connaître un peu plus l'homme avec lequel j'avais eu environ cinq ans plus tôt, un échange d'idées assez vif, mais indirect. À cette époque, vous aviez écrit un article [2] dont l'objectif était de démolir la crédibilité de la vague belge vis-à-vis d'un public non averti. J'y étais d'ailleurs votre cible privilégiée. J'ai répondu dans la même revue, très calmement, je crois, en mettant en avant les différences entre nos méthodologies respectives [3]. Dans le résumé de mon article, j'indiquais déjà que le problème de base provenait de l'alternative suivante : *"Ou bien, on donne la priorité aux faits observés et on cherche à les expliquer, même si cela implique la mise en question de certaines idées qui semblaient être bien établies. Ou bien, on donne la priorité à ces idées-là, en rejetant d'emblée ce qui les dérange"*. C'est l'option que vous aviez choisie, Monsieur Hallet, en l'accentuant par des attaques virulentes.

Le 16 mars 2002, soit moins de deux semaines après notre rencontre à Liège, vous repreniez contact avec moi, en notant d'abord : *"J'ai beaucoup réfléchi à la suite de notre court entretien récent et j'ai finalement décidé de vous adresser ce message pour dissiper ce qui me semble être un malentendu... Vous paraissiez prendre mes critiques comme autant d'attaques personnelles contre vous. Il n'en est rien ! Sachez, M. Meessen, que je considère que votre honnêteté intellectuelle est indiscutable... Ce que je critique, ce n'est pas l'homme (qui a bien le droit de croire ce qu'il veut), mais les méthodes de recherche et les conclusions auxquelles il aboutit grâce à ces méthodes"*. À la fin de votre lettre, vous écriviez : *"croyez que je reste ouvert à n'importe quelle discussion courtoise et progressiste"*.

J'ai répondu le 22 mars : *"quand on frappe à ma porte, je réponds et je tends la main"*. Ensuite, j'ai repris exactement les termes que vous aviez utilisés vous-même, car pour moi aussi : *"vous avez droit à tout mon respect et je serais navré de penser que vous puissiez encore croire un seul instant que c'est l'homme (vous même) que je combats"*. J'ai répété aussi ce que vous aviez écrit au sujet des méthodes, puisque ma position vis-à-vis de vous est parfaitement symétrique. Mais *"je ne refuse pas"* un échange d'idées plus approfondi, si la discussion est effectivement courtoise et progressiste. J'ai précisé de suite que *"progressiste veut dire pour moi, ce qui permet d'avancer au lieu de faire du surplace"*.

Quant aux ovnis, je vous disais que *"même s'il ne s'agissait que d'un phénomène de type psychosociologique ou hallucinatoire, il faudrait absolument qu'il soit examiné de manière approfondie. L'approche des "sceptiques" n'est pas suffisante, à mon avis. D'après leurs écrits, je constate qu'ils filtrent tout simplement les données de base en fonction de leurs préconceptions, afin de renforcer celles-ci ou au moins, pour ne pas les mettre en péril. La collecte des faits observés doit être séparée de leur analyse et de leur interprétation, généralement liée à la construction d'une théorie. Celle-ci doit être logiquement cohérente (dénuée de contradictions internes) et conforme à la réalité. C'est elle qui fournit le critère de vérité décisif, aussi bien à travers les faits qui sont déjà connus que ceux qui apparaîtront dans l'avenir. La soumission absolue à ce critère est fondamentale en sciences. Sommes-nous d'accord sur ce point ?"*.

Dans votre première lettre, vous aviez exprimé votre point de vue concernant le débat télévisé : *"ce qu'il s'est passé, c'est que pour la première fois, la SOBEPS n'a pas eu le monopole de l'expression et qu'elle a dû se mesurer à ses détracteurs"*. D'après vous, elle aurait toujours *"manœuvré"* pour éviter un véritable débat d'idées d'ordre scientifique. Vous me demandiez : *"En êtes-vous conscient ?"*. Ma réponse est *"non"*, puisqu'il me semble que j'ai toujours pratiqué le dialogue, en particulier avec vous [3], même si cela s'est passé de manière indirecte. Quant à l'émission télévisée, elle a effectivement pu créer *"l'impression d'avoir donné un avantage aux contradicteurs de l'ufologie, mais ce n'est qu'un épisode et je n'y attache pas beaucoup d'importance. Cela sert seulement à documenter pour l'avenir les attitudes que certains scientifiques et non scientifiques défendaient encore au début du XXI*^e^ *siècle. Avez-vous remarqué qu'on m'a coupé la parole ?"* Je devrais dire, le micro. Etait-ce vraiment un débat comme il aurait dû avoir lieu ? Il me semble plutôt que *"les aiguillages étaient mis à l'avance de telle manière que le point de vue des "sceptiques liégeois" puisse s'éclore le mieux possible"*.

Vingt secondes de plus m'auraient suffi pour contrer les arguments de M. Magain et pour informer le public sur les résultats de véritables recherches scientifiques. Jean-Claude Bourret a fait valoir des arguments bien plus simples, mais pertinents. J'ai constaté que les "sceptiques" sont restés pantois, puisque les faits qu'il présentait parlaient puissamment par eux-mêmes. Cela n'a pas échappé au public. *"Si vous voulez, on peut parler de la photo de Petit-Rechain d'une manière plus détaillée et de l'ufologie en général, mais il faut que cela ait un sens, parce que les disputes ne m'intéressent pas !"*.

J'ai ajouté dans ma première réponse que *"ce que j'ai pu voir jusqu'à présent du côté des "sceptiques" m'a donné l'impression qu'ils ne connaissent pas vraiment les données du problème et qu'ils ne veulent pas les connaître !"*. Je me demandais dès lors sur quoi le débat d'idées d'ordre scientifique que vous souhaitiez pourrait bien porter. La suite de nos échanges a montré que pour vous, le sujet principal devait correspondre à ce que vous aviez déjà réclamé précédemment [2] : *"Nous exigeons simplement que ceux qui prétendent que les extraterrestres nous visitent en apportent la preuve"*. Vous veniez cependant de vous adresser à moi d'une manière plus prudente : *"Je pense que vous cherchez à faire de la bonne physique, de la manière la plus honnête et la plus sérieuse possible, mais vous utilisez pour cela un matériel documentaire parfaitement inadéquat et vous faites intervenir dans vos raisonnements, sans même vous en rendre compte, des présupposés totalement infondés"*.

J'ai répondu que *"vous formulez cela, en partant de vos propres convictions ou préjugés, mais cela nous rapproche au moins de la difficulté fondamentale, à examiner de plus près. Il y a effectivement une divergence dans notre appréciation des données de base ! Pour ma part, je pense que vous n'avez pas évalué les données du problème de manière adéquate et que vous partez donc de présupposés non fondés... Pour qu'un dialogue puisse avoir lieu, il faudra nous préoccuper non pas de son point d'arrivée, mais focaliser notre attention sur la manière de raisonner de l'un et de l'autre. Il est aussi nécessaire que nous soyons tous les deux ouverts à des changements de perception des données, à écouter les arguments de l'autre et à chercher ensemble... la vérité !"*.

Vous réagissez déjà le 23 mars : *"votre réponse m'a fait grand plaisir car je suis ravi qu'un certain malentendu entre nous soit dissipé"*. Pour lancer un dialogue constructif, je vous avais demandé des informations sur le *"déroulement de votre rencontre initiale avec des ufologues qui vous ont horrifiés"*. Vous répondez très franchement que lorsque vous étiez un *"très jeune adolescent"*, vous aviez rejoint avec beaucoup d'enthousiasme un groupe belge (BUFOI), dirigé par une admiratrice d'Adamski et que vous êtes devenu vous-même un "adamskiste convaincu". Mais très progressivement, vous en êtes arrivé à la conviction que l'affaire Adamski est d'origine mensongère. Il a fallu plus de dix ans, au cours desquels vous avez appris à connaître la méthode de la critique historique. Vous l'avez appliquée d'abord aux origines du christianisme et ensuite, à des lectures ufologiques très diverses. Pour ma part, j'y vois surtout une grande droiture d'esprit, mais vous êtes peut-être tellement "entier" qu'il vous faut toujours tout ou rien.

Vous précisez que la critique historique concerne *"l'étude et l'analyse de documents divers, qu'il importe de situer correctement dans leur contexte pour mieux les interpréter"*. Vous reconnaissez que cette méthode comporte des risques, puisque *"le chercheur peut influencer le résultat de sa recherche... La démarche du chercheur ne sera jamais strictement scientifique au sens où on l'entend en science"*. Vous pensez cependant que vous en savez assez sur certains aspects du phénomène ovni pour être habilité à porter un jugement global : *"Je prétends avoir atteint une excellente compréhension de la naissance et de la propagation des idées ufologiques"*. Partant de là, vous lancez en effet une affirmation très forte : *"J'estime que l'ensemble du dossier ne*

contient rien qui soit de nature à prouver l'existence réelle des OVNI". Cela revient à nier l'existence d'une base objective, comme vous l'avez fait aussi à d'autres endroits. Vous dites ensuite : *"je demande simplement à ceux qui affirment l'existence réelle des OVNI de la prouver scientifiquement. Est-ce trop demander ?".*

Je constate que votre affirmation fondamentale concerne les faits observés, sans que vous ne les ayez analysés d'une manière spécifique, puisque vous avez étudié seulement ce qui vous semblait pouvoir être soumis à la critique historique. Le problème de fond se situe cependant au niveau des faits observés et ce sont ceux-ci que vous rejetez. Vous dites en effet : *"Si l'ufologie n'a guère progressé, c'est parce que les matériaux qu'elle offre sont inexploitables et sans valeur".* Vous ajoutez que vous le dites sans mépris, car *"il serait absurde, de ma part, de mépriser des gens dont j'ai jadis épousé toutes les idées et croyances".*

Le 25 mars, je réponds en partant de ce que vous aviez dit au sujet de vos premiers contacts avec l'ufologie : *"Je comprends déjà mieux ce qui vous a amené à votre prise de position et je vois surtout que cela relève d'une certaine rationalité. Vous êtes donc ouvert à ce type de démarche... Il me semble possible d'avancer... Essayons !".* Avec quel objectif ? *"Il s'agit de nous approcher de la vérité. Je dis* "approcher", *parce que j'estimerais dangereux et même intellectuellement malhonnête de prétendre que nous y sommes déjà. Quelle que soit la méthode utilisée, la vérité ou du moins* "toute la vérité et rien que la vérité" *est encore inconnue. Nous n'en connaissons que certaines parties et il faudra encore beaucoup de travail pour que la clarté se fasse. Je trouve cependant que c'est notre devoir de chercher".*

Partant de là, je réagis à votre affirmation fondamentale de la manière suivante : *"si vous me dites que "l'ensemble du dossier ne contient rien qui soit de nature à prouver l'existence réelle des OVNI" cela me semble aussi téméraire (permettez-moi de le dire amicalement) que d'affirmer que le problème est déjà résolu. Juger de l'ensemble du dossier et affirmer qu'il n'y a rien de valable, me semble plutôt imprudent par rapport à une attitude plus nuancée qui verrait dans ce dossier des indices et seulement des indices (bien que nombreux et intrigants) pour justifier une étude approfondie du phénomène !".*

Puisque ce sont les faits observés qui semblent poser problème et puisque nous utilisons des méthodes différentes pour les évaluer, je fais une proposition qui me semble très simple et parfaitement adéquate : *"Si vous êtes d'accord, nous pourrions chercher ensemble s'il y a au moins quelque chose qui devrait nous intriguer... Prenons un cas particulier, pour ne pas nous perdre dans des généralités... Essayons de vérifier votre proposition, en considérant "la rotation des aiguilles de boussoles au voisinage des ovnis"... Pouvez-vous me prouver que toutes ces observations sont erronées et que l'investigation scientifique qui s'en suit est inutile ?".*

Ceci se réfère à une étude récente, disponible sur Internet [4]. Elle implique des effets physiques, constatés au moyen d'instruments de mesure. Ces observations ont été faites de manière indépendante, même par des pilotes et des capitaines de navires, habitués à utiliser ces instruments. Si l'on veut nier la réalité de ces observations, en tenant compte du contexte comme le demande la critique historique, il faudra expliquer pourquoi ces témoins auraient fabulé, menti ou simplement mal observé leurs instruments. En outre, il s'agit ici d'effets qui ont pu être reproduits en laboratoire, simulés sur ordinateur et expliqués physiquement. Il en résulte en fin de compte que les ovnis sont entourés d'un champ magnétique oscillant à basse fréquence, mais extrêmement intense, ce qui est confirmé d'ailleurs par d'autres effets observés.

Je précise dans ma lettre que je connais les méthodes de la critique historique. En effet, quand j'étais en première licence, j'ai suivi un cours universitaire d'un semestre sur cette matière, bien qu'elle n'était pas au programme de mes études scientifiques. Ce cours était donné par un éminent historien de mon université : le professeur Génicot. Je vous ai également fourni quelques précisions concernant la méthode scientifique que j'applique de mon côté pour l'étude du phénomène ovni. En ce qui concerne votre affirmation fondamentale, il n'est pas permis de commencer par décider à un moment donné que l'ensemble du dossier ovni doit être faux, pour faire ensuite comme si l'on avait prouvé que tous ses éléments sont faux, sans les avoir examinés l'un après l'autre. D'un point de vue strictement logique, on doit *"prouver d'abord que tous ces éléments sont faux, pour pouvoir en déduire que l'ensemble est faux".* En terminant ma lettre, je répète ma proposition : *"si vous le voulez bien, nous pourrions donc commencer par tester nos méthodes respectives".*

Le 30 mars, vous m'envoyez une longue lettre, que vous commencez en disant que nous en sommes arrivés à *"discuter de points plus fondamentaux".* Je suis d'accord et je pense dès lors qu'il est nécessaire de répondre maintenant d'une manière plus détaillée. C'est possible, puisque vous semblez vouloir raisonner et puisque vous vous êtes nettement démarquez des soi-disant sceptiques. Vous estimez en effet *"que trop souvent des gens qui se sont auto-proclamés "sceptiques", "zététiciens" ou "rationalistes" n'ont pas une démarche scientifique et même simplement rationnelle ou cartésienne. La plupart de ces gens en jugent en fonction de leurs idées préconçues ou d'une étroite connaissance de ce qu'ils appellent des* "certitudes scientifiques ou historiques", *un peu comme si les certitudes scientifiques et historiques étaient immuables. Pour cette raison, je ne veux pas qu'on me confonde avec ces gens".* Bien ! Si c'est ainsi, notre échange d'idées sera plus facile, puisqu'il suffira de partir des exigences de la rationalité.

Un problème de logique

Pour clarifier les points litigieux, il me semble utile de prendre du recul. Je propose donc de nous "décentrer", pour regarder la scène et les rôles que nous y jouons de l'extérieur. Imaginons deux interlocuteurs A et B qui ont décidé de se parler, mais ce ne sera pas facile, malgré leur honnêteté intellectuelle et leur bonne volonté, parce qu'ils utilisent des mots qui ne semblent pas avoir le même sens pour chacun d'eux. Ils parlent de *"preuves"*, de *"théories"*, de *"croyances"* et même de *"tout"* et de *"rien"*, mais ces termes sont associés à des expériences de vie différentes et évoquent dès lors d'autres résonances. En outre, il semble que même les principes logiques qu'ils utilisent ne sont pas les mêmes.

L' interlocuteur A avait énoncé, il y a déjà presque 30 ans [5], une proposition que nous appellerons pour simplifier : *"x = y".* Elle dit que l'hypothèse ET est une bonne hypothèse de travail pour aborder l'étude du phénomène ovni d'une manière scientifique. Ce qui est essentiel pour A est dès lors de démontrer qu'il est possible de progresser suivant cette voie. Il a d'ailleurs contribué à la collecte de certaines données, analysé différents types de faits observés et cherché à les expliquer en s'appuyant uniquement sur des lois physiques connues. Cette démarche s'est révélée efficace. A estime encore toujours et même de plus en plus distinctement que la recherche d'une compréhension du phénomène ovni est un des problèmes scientifiques les plus importants de notre époque.

L'acteur B entre alors en scène et il proclame carrément que A se trompe. Il a tout faux ! Vont-ils s'entretuer maintenant, comme dans un drame de Shakespeare ? Non, le plus urgent est de s'asseoir calmement et d'en parler à l'aise pour trouver les causes du désaccord. Écoutons ce qu'ils se disent : B déclare que l'erreur de A provient du fait que ses raisonnements sont basés sur une autre proposition qui, à ses yeux, est inacceptable. Disons que c'est la proposition "u = v", où u = UFO et v = vrai. Plus exactement, "u" représente l'ensemble des observations qui définissent le phénomène ovni, ce qui inclut non seulement les témoignages concernant les formes de ces objets, leurs comportements, ainsi que les lumières et les sons qu'on peut percevoir à une certaine distance, mais également des effets physiques et physiologiques, constatables de manière objective et même parfois de manière instrumentale. "v" désigne ce qui est réel et donc ce qui existe effectivement, qui n'est pas fictif, imaginaire ou mensonger.

Autrement dit : B considère que les faits qui sont à la base de l'ufologie ne sont pas réels ! Il estime que sa propre démarche est rationnelle, parce qu'elle est conforme aux méthodes de la critique historique. Mais quand A lui demande d'en faire la démonstration, en prouvant - au moins pour les observations qui se rapportant à la rota-

tion des aiguilles de boussoles au voisinage des ovnis - que ces faits ne sont pas réels, B répond qu'il n'a pas besoin de le prouver !

C'est ahurissant, mais B le répète sous différentes formes. Dans son dernier message, il s'adresse par exemple à A en ces termes: *"Vous me dites : "pouvez-vous me prouver que toutes ces observations sont erronées et que l'investigation qui s'en suit est inutile ?"* Là vous pratiquez la méthode que j'appelle le *"principe de l'inversion de la preuve"*. Lorsqu'un chercheur scientifique fournit un texte à une revue de référence, il doit s'employer à y démontrer tout ce qu'il affirme, ainsi que la valeur même des faits ou expériences qu'il cite... Ce n'est donc pas à moi de prouver que les observations que vous utilisez sont erronées ou pas, c'est à vous de démontrer qu'elles constituent des FAITS réels au départ desquels vous pouvez faire de la bonne physique".

À première vue, cela semble correct, mais A et B ne parlent pas de la même chose. Ce qui est important pour A, ce n'est pas une publication dans une revue scientifique, mais d'aborder l'étude d'un problème qu'il estime être d'ordre scientifique. Il considère qu'il y a suffisamment d'éléments pour le justifier et il veut surtout prouver qu'il est possible de les étudier d'une manière scientifique. Si ces recherches devaient aboutir à une élucidation des mécanismes fondamentaux de la propulsion des ovnis, ce serait un résultat bien venu, mais supplémentaire. La justification de cette démarche doit d'ailleurs être évaluée en la considérant dans sa globalité, puisqu'elle comprend la collecte des faits observés, leur analyse et la recherche d'une explication rationnelle, liée aux lois physiques connues. La communauté scientifique ne s'est pas montrée hostile à cette démarche, mais globalement, elle affiche de l'indifférence, ce qui n'est pas la même chose. B fréquente quelques scientifiques qui sont de son avis, mais ils ne représentent évidemment pas toute la communauté scientifique.

A est lui-même un scientifique. Il a l'habitude de considérer les problèmes d'une manière détachée, en focalisant son attention sur ces problèmes eux-mêmes et non pas sur les opinions plus ou moins répandues dans notre environnement. Ces opinions peuvent changer en fonction des résultats obtenus. Sinon, il n'y aurait pas de progrès, mais si l'on connaît l'histoire des sciences, on sait aussi que des changements d'idées ne sont pas faciles, en général. Pour A, ce ne sont donc pas les obstacles qui sont importants, mais ce qu'on peut faire pour les dépasser. Par contre B semble être décidé à vouloir empêcher A de poursuivre sa recherche ou du moins à l'en dissuader. En fait, B affirme que "x ≠ y", parce "u ≠ v". Même si nous étions prêts à admettre qu'il se contente de dire que "u = v" n'est pas suffisamment démontré pour que "x = y" soit valable, cela reste une affirmation. C'est lui qui l'avance et c'est donc à lui de la prouver !

C'est incontournable, puisque B proclame haut et fort (en gras dans son texte) que sa règle de conduite fondamentale est de *"ne rien admettre pour vrai qui ne soit démontré tel"*. Il ne peut donc pas affirmer que "u ≠ v" ou ce qui est équivalent à cette thèse, sans l'avoir démontré. Voulant être logique et non pas simplement un sceptique-croyant, il n'a pas d'échappatoire. Si *"pas besoin"* signifiait simplement qu'il suffit d'attendre que A ait apporté la preuve que "u = v", B ne serait pas encore certain de ce qui est vrai ou non. Il n'aurait donc plus le droit de faire comme si son affirmation était établie. Ce ne serait qu'une conjecture ou si l'on préfère une hypothèse dont la validité reste à prouver. Dans ce cas, A pourrait évidemment exprimer des doutes vis-à-vis de la proposition "u = v", mais il ne pourrait plus affirmer que "u ≠ v" !

À cause de cette ambiguïté, nous devons chercher à savoir ce que B a réellement voulu dire. Il a déclaré (1) qu'il connaît bien le dossier ovni, (2) qu'il l'a étudié au moyen des méthodes de la critique historique et (3) qu'il en a déduit que *"l'ensemble du dossier ovni ne contient rien qui soit de nature à prouver l'existence réelle des ovnis"*. Puisque l'acteur A lui a fait remarquer que cette proposition est téméraire, B l'a corrigée, en y ajoutant un mot. Voici la nouvelle affirmation fondamentale : *"l'ensemble du dossier ovni ne contient ACTUELLEMENT rien qui soit de nature à prouver l'existence réelle des ovnis"*. C'est plus nuancé, puisque B reconnaît qu'il ne peut pas exclure que dans l'avenir il puisse se produire quelque chose qui établirait l'existence réelle d'objets volants non conventionnels d'une manière indubitable. Il s'agit

donc maintenant d'une prise de position provisoire, sans s'arroger le droit de juger de ce qui est vrai ou pas vrai, à titre définitif.

Malgré tout, B s'en tient une affirmation très forte : ACTUELLEMENT, il n'y a encore RIEN dans l'ensemble des faits observés qui prouverait que le phénomène ovni est réel et qui justifierait une étude scientifique pour en rendre compte. Puisque B refuse qu'on puisse admettre qu'il se contente de croire, il doit le prouver. Pourtant, il affirme qu'il n'a pas besoin de le faire. Ce n'est pas simplement un paradoxe, où l'un et l'autre pourrait être vrai quand on le regarde dans un contexte plus large. C'est une contradiction.

Notons que si B utilise le mot RIEN, c'est qu'il est parfaitement conscient du fait que la moindre exception serait fatale à ses propos. Or, il est impossible, ne fut ce que pour des raisons pratiques, d'examiner tous les faits observés et de démontrer que RIEN dans cet ensemble ne peut être réel ou, ce qui est équivalent, que TOUT est fictif ou illusoire. B esquive la demande de prouver ce qu'il affirme, parce qu'il sait qu'il ne pourrait le faire, ni par les méthodes de la critique historique, ni par celles des sciences exactes qu'il n'a pas apprises et qu'il ne maîtrise pas. En cherchant à "couper l'herbe" sous les pieds de A, il s'est un peu trop avancé.

Quelle est la position de A ? Dès le départ [5], il s'est assuré du fait que de très nombreux témoins indépendants et dignes de foi ont fait des observations cohérentes. Il a constaté aussi que le phénomène ovni implique des effets physiques qu'on ne peut pas expliquer de manière conventionnelle. Il a poursuivi cette étude, puisqu'on continue à faire des observations d'ovni partout dans le monde. Bien que des méprises et même des fraudes soient possibles dans des cas particuliers, elles n'affectent pas la réalité du phénomène en tant que tel. L'acteur A peut donc affirmer tranquillement que "u = v" est suffisamment assuré pour justifier la proposition "x = y". D'une manière plus précise, on peut exclure "l'hypothèse psychosociologique", mais il n'est pas démontré que "l'hypothèse paranormale" est tout à fait exclue. Elle est cependant peu probable et surtout méthodologiquement inefficace. "L'hypothèse extraterrestre" est par contre raisonnable, à cause de la nature des faits observés, et elle est réaliste, parce que c'est une hypothèse de travail qui peut être testée.

En effet, même si l'on suppose que les ovnis sont des engins qui ont été produits par des civilisations extraterrestres beaucoup plus anciennes et techniquement plus avancées que la nôtre, il faut nécessairement qu'on puisse comprendre au moins certains aspects du phénomène ovni à partir des lois physiques connues ! C'est l'idée fondamentale qui est à la base des études menées par A et au fur et à mesure qu'il progresse, il justifie le choix de son hypothèse de travail. B se contente, par contre, d'affirmer quelque chose, sans même chercher à le démontrer.

Pour apprécier la faille de la logique sous-jacente à sa démarche, il suffit de considérer un exemple bien connu. Il y a quelques années, Pons et Fleischmann avaient affirmé qu'ils avaient pu réaliser la "fusion froide", sans devoir passer par l'intermédiaire de réactions thermonucléaires. À ce stade, c'était à eux de prouver la véracité de ce qu'ils avançaient, mais lorsqu'un autre scientifique affirma qu'ils ne l'avaient pas réalisé, c'était à lui de prouver qu'il avait raison. Il l'a fait, en réalisant des expériences qui prouvaient effectivement le contraire. Au moyen d'excellents instruments de mesure, il a constaté que les neutrons qu'on aurait dû détecter si une fusion froide avait été réalisée n'étaient pas là [6, 7]. Puisque d'autres scientifiques pouvaient le vérifier à leur tour, il ne s'agissait pas du tout d'une affirmation gratuite, comme celle de B.

La recherche de raisons sous-jacentes

Si A et B s'obstinaient maintenant à répéter toujours la même chose, leur débat dégénèrerait en un dialogue de sourds. Il faudrait l'arrêter, comme un programme de calcul qui s'est enfermé dans une boucle sans fin. Mais pour l'instant, A et B peuvent encore essayer de résoudre le problème, en cherchant à comprendre son origine. Ce n'est peut-être pas sans espoir, puisque B termine sa dernière communication en ces termes : *"Je suis heureux d'avoir pu entamer avec vous un dialogue courtois et positif. S'il nous permet à l'un et*

à l'autre de réfléchir sur différents points particuliers, c'est déjà une réussite". En faisant face aux problèmes de fond, nous pourrions même rendre service à tous ceux qui s'interrogent comme vous au sujet de la réalité du phénomène ovni.

Pourquoi les mêmes faits sont-ils perçus et interprétés de manière différente ? La cause principale réside sans doute dans certaines expériences de vie, ayant laissé des traces et développé des sensibilités différentes. Il se pourrait, par exemple, que B ait peur de se tromper. Ce ne serait pas irrationnel, mais toucherait des fibres très profondes. Il ne serait pas nécessairement facile de s'en rendre compte, puisque des mécanismes de refoulement pourraient intervenir et il serait imprudent de sous-estimer leur puissance. Quoi qu'il en soit, A et B ne peuvent pas se mettre à fouiller dans l'inconscient de l'autre ou se perdre dans des procès d'intentions. Il faut partir de ce qui est accessible.

A est par nature curieux et désireux de comprendre et il a eu la chance de pratiquer un métier où ces facultés pouvaient s'exercer au contact de problèmes scientifiques de différents types. Nous savons par contre que B a été horrifié par l'immersion dans un milieu dont il estima (sans doute à juste titre) que les attitudes reposaient sur des croyances irrationnelles. Le vrai problème pour lui, ce sont les croyances. Il s'est assigné en quelque sorte la mission de les combattre, aussi bien dans le domaine des apparitions mariales que celui des ovnis. Nous en reparlerons.

A est très attentif à ce qui sort de la norme, ce qui est inattendu, paradoxal ou carrément illogique. Cela provoque d'abord de l'étonnement et ensuite, une recherche intensive de ce qui permettrait de résoudre le conflit conceptuel qui a surgi. La proposition "x = y" signifie tout simplement pour lui qu'un processus de recherche scientifique s'enclenche à partir d'une hypothèse de travail bien déterminée. Le résultat final de cette recherche n'est pas encore connu, mais le choix de la voie à suivre a été réfléchi et justifié.

L'interlocuteur B ne perçoit pas les propositions "x = y" et "u = v" de la même manière. Même s'il est confronté à des faits très étonnants, il ne cherche pas à les comprendre. Ils suscitent chez lui une autre action réflexe : suspecter une erreur. Il voit surtout dans ces données, comme en filigrane, une analogie avec les origines des croyances religieuses qui sont nécessairement irrationnelles pour lui. Il est donc logique qu'il ne veuille pas être assimilé aux "sceptiques", puisqu'il a bien compris que ce ne sont que des croyants qui s'ignorent. Ils peuvent même être particulièrement dogmatiques, excités et fanatiques. B ne cherche pas à comprendre les mystères, mais à les extirper ! Ayant été lui-même un *adamskiste* fervent et actif, il est persuadé maintenant que tous les groupements ufologiques sont en quelque sorte des sectes. C'est incorrect, mais compréhensible.

C'est un problème d'ordre psychologique, mais il se greffe sur un autre problème, plus fondamental : il peut être très difficile de modifier des idées, dont notre esprit individuel et l'inconscient collectif se sont imprégnés. Pour nous en rendre compte, il suffit de considérer les disputes suscitées tout au long du XIX[e] siècle, par la difficulté d'accepter l'existence des atomes. Certains scientifiques avaient pourtant mis en évidence des faits observés qui justifiaient "l'hypothèse atomique" et d'autres scientifiques avaient même avancé d'excellents arguments théoriques en faveur de celle-ci. Mais il y avait des scientifiques qui combattaient cette idée. En général, on essayait de ne pas se compromettre. Il est remarquable, par exemple, que Mendleïev se contenta d'un point de vue purement phénoménologique, sans envisager la possibilité que les propriétés des différents éléments chimiques puissent résulter de l'existence d'atomes de différents types.

Pourquoi s'opposait-on à l'hypothèse atomique, en allant même jusqu'à nier la valeur des observations expérimentales et des arguments théoriques qui justifiaient cette idée ? Parce que les contradicteurs considéraient que toutes les constructions métaphysiques (telles que Dieu) doivent être éliminées des sciences et qu'on peut donc se référer seulement à ce qui est directement observable. C'est donc un élément extérieur, la philosophie positiviste, qui est venu perturber un problème purement scientifique. Les atomes n'étaient pas directement observables. Ils ne le sont toujours pas et pourtant, cela ne pose plus de problème aujourd'hui. Pourquoi ? Parce qu'on a découvert toute une série de voies qui mènent

toutes, de manière convergente, à la même conclusion ! Cela mérite réflexion, puisqu'il ne faut pas nécessairement attendre que des extraterrestres prennent contact avec le Président des États-Unis ou le Secrétaire général des Nations-Unies, par exemple. Il est possible de chercher à comprendre leur technologie en partant de ce qui est observable, bien qu'il soit alors nécessaire d'imaginer ce qui se cache derrière les apparences et de construire des raisonnement rigoureux pour relier l'inconnu à ce qui est déjà connu ou qui pourra être vérifié.

Le processus de la découverte scientifique

Ceci nous amène à nous pencher sur la dynamique de la pensée qui permet de découvrir des vérités cachées. En fait, il est arrivé assez souvent qu'on n'ait pas considéré ces vérités comme étant simplement cachées. On ignorait leur existence ou refusait de l'admettre. On était persuadé d'une autre vérité. Une des fonctions de l'éducation scientifique devrait être de mettre en lumière le processus qui a permis de découvrir à certains moments de l'histoire qu'on s'était trompé et qu'il fallait changer les idées antérieures d'une certaine manière. Ces changements de paradigmes sont les événements les plus importants en sciences, mais malheureusement, on met beaucoup plus l'accent sur les résultats des recherches et les formules à retenir que sur le processus qui a permis d'y aboutir. Il faudrait s'inspirer du passé, pour voir que ce ne sont pas les obstacles qui doivent faire peur, mais qu'on doit apprendre à travailler d'une certaine manière. Ces apports de la culture scientifique devraient faire partie de la "culture générale".

Il importe de voir également que le rôle des faits observés n'est pas le même avant et après la construction de la théorie qui parvient à les expliquer. Prenons un exemple très simple. Nous voyons que le soleil se lève à l'Est, qu'il parcourt le ciel pendant la journée et se couche finalement à l'Ouest, mais nous n'attribuons plus le même sens à ces faits qu'à l'époque de Galilée. Le blocage n'était pas simplement institutionnel. Il résultait surtout du fait qu'on avait des idées qu'on ne voulait pas abandonner ! On pensait que la Terre devait être immobile et située au centre du Monde. Cela semblait parfaitement logique, pour des raisons qui faisaient partie de la "physique d'Aristote". Galilée avait accumulé une série d'arguments, basés sur des faits observés, indiquant que l'ancienne vision du Monde devait être modifiée, mais ses juges n'ont pas su lire dans le *"le grand livre de la nature"* comme il le faisait. Ils n'acceptaient même pas les faits observés que Galilée pouvait leur présenter, parce que la signification de ces faits était différente pour eux !

Examinons une autre filière de découvertes scientifiques, parce qu'elle sera instructive pour la suite de notre échange d'idées. L'expérience de Michelson et Morley démontra (en 1887) qu'il n'y a pas d'écart mesurable entre la vitesse de la lumière quand elle se propage parallèlement à la direction du mouvement de la Terre et quand elle se propage perpendiculairement à celle-ci. Ce résultat dérangeait beaucoup, parce qu'on croyait qu'il devait en être autrement. Pourquoi ? Parce qu'on pensait que la lumière se propage dans "l'éther". L'éther était défini comme étant la substance qui subsiste quand toute matière a été enlevée. Personne n'avait vraiment prouvé son existence, mais elle semblait être indispensable.

Une des raisons invoquées provenait du concept d'un espace absolu, introduit par Newton (en 1687). C'était un des postulats de base de la mécanique newtonienne. Elle avait remplacé la mécanique aristotélicienne et s'était révélée extrêmement efficace. Or, un éther immobile qui remplit tout l'Univers aurait matérialisé cet espace absolu. Une autre raison était liée à la découverte (en 1800) des phénomènes d'interférence. Pour les expliquer de la manière la plus simple, il suffisait d'admettre que la lumière correspondait à des ondes et on développa assez rapidement une théorie basée sur l'hypothèse que les ondes lumineuses ne sont que des vibrations mécaniques, se propageant dans un éther élastique.

L'idée des ondes lumineuses fut cependant contestée, puisque certains trouvaient plus plausibles que la lumière serait constituée de particules. Cela donnerait plus d'unité à la physique et c'est effectivement ce que nous admettons aujourd'hui, mais ces particules ont des propriétés spé-

ciales. À l'époque où ce problème surgit, il semblait que si la lumière était constituée de particules, elles devraient se comporter comme des particules de matière ordinaire. Les deux hypothèses concurrentes, celles des ondes et celle des particules (classiques), conduisaient cependant à une interprétation différente de la réfraction de la lumière et il suffisait de mesurer la grandeur de la vitesse de la lumière dans l'air et dans l'eau, pour décider qui avait raison. Ainsi, on parvint (en 1850) à démontrer que *"la lumière se propage comme des ondes"*.

Si les ondes lumineuses étaient des vibrations de l'éther, elles pouvaient traverser l'espace interstellaire, mais la théorie des ondes élastiques de l'éther impliquait alors que l'éther devait être un milieu extrêmement dur. Cela résultait du fait que la vitesse de la lumière est très élevée, mais les mouvements des planètes n'étaient pas affectés par l'éther. Ce n'était pas la réalité des différents faits observés qui devait être niée. Il fallait chercher à comprendre leur signification. Ce problème ne fut résolu qu'en suivant une autre piste, conduisant au développement de l'électromagnétisme.

Maxwell créa cette théorie (entre 1864 et 1873), en réfléchissant sur des faits observés qui avaient donné lieu à la formulation des "lois de l'électricité et du magnétisme". Ces lois décrivaient d'une manière synthétique ce qui se passe à l'échelle macroscopique quand on effectue certaines mesures avec des appareils de laboratoire. Celui qui voulait aller au-delà des apparences, pouvait alors se demander comment un corps donné parvient à exercer des forces électriques et magnétiques sur un autre corps. Puisqu'on ne le voyait pas, on était bien obligé de faire des hypothèses. Des physiciens allemands de très grande qualité intellectuelle développèrent une théorie qui est maintenant oubliée. On y supposait que les forces électriques et magnétiques s'exercent à distance, sans agent intermédiaire, comme on l'admet dans la théorie de Newton pour les forces gravifiques. Maxwell partait par contre de l'idée que les forces électriques et magnétiques requièrent l'existence de quelque chose qui se propage de proche en proche entre les corps qui interagissent. Il y avait donc deux hypothèses de travail possibles. Maxwell a choisi l'une d'elles, parce qu'il pensait qu'elle était plus réaliste et qu'il pourrait l'utiliser pour construire une théorie logiquement cohérente, en procédant d'une certaine manière.

Son idée de base était que la lumière se propage dans l'éther, non pas parce que ce milieu est élastique, mais parce qu'il est à la fois électriquement et magnétiquement modifiable. Il se proposa dès lors de démontrer que les champs électriques et magnétiques correspondent à des modifications de l'éther qui peuvent se transmettre de proche en proche. Pour cela, il devait reformuler les lois de l'électricité et du magnétisme de telle manière qu'il pouvait en déduire ce qui se passe entre les corps en interaction, à une échelle aussi petite que l'on veut. Il réalisa ce programme, mais pour que sa théorie soit cohérente, il devait ajouter une nouvelle loi physique à celles qui étaient connues. Elle concernait des champs qui varient très rapidement, mais qu'on n'avait pas encore réussi à produire. Nous voyons donc que Maxwell a dû "oser" et il ne faut pas croire que son exploit ait été bien accueilli par tout le monde.

Il a dû choisir une hypothèse de travail, à un moment où la signification profonde des faits observés était encore obscure et il ne disposait pas encore des preuves que nous connaissons aujourd'hui. Pour Maxwell, les faits observés connus à cette époque n'étaient que des *indices* ou si l'on préfère, des *signes* qui pointent dans une certaine direction. Maxwell n'a évidemment pas effectué son choix à l'aveuglette. C'était un choix raisonnable et efficace, même s'il était seul à le voir pendant au moins une décade. Ce qui est essentiel, cependant, c'est qu'il utilisa son hypothèse de travail pour construire une théorie, c'est-à-dire un système d'idées structuré, dont on peut tirer des conclusions par un raisonnement purement déductif. La construction de la théorie elle-même doit se faire cependant au moyen d'un raisonnement inductif. Il comporte des incertitudes et donc des risques. Les tentatives peuvent être fructueuses ou non. On ne le verra que plus tard.

Quand la théorie de Maxwell fut achevée, il devenait effectivement possible de la vérifier la validité des prédictions qui en résultaient. C'est ce que Hertz a fait (en 1888). Il réussit à produire des "ondes électromagnétiques" émises par une antenne et il démontra expérimentalement qu'elles se propagent dans l'espace libre à la vitesse de la lumière, comme la théorie de Maxwell le prédisait. Par la suite, il y eut encore beaucoup d'autres confirmations de la validité de la théorie de Maxwell, mais le concept de l'éther semblait plus assuré qu'il ne l'avait jamais été, puisque Maxwell pensait que les ondes électromagnétiques sont des modifications de l'éther qui se propagent de proche en proche.

Il recommanda d'ailleurs à la fin de son traité [8], qu'on examine maintenant les propriétés de l'éther et l'expérience de Michelson-Morley avait été conçue dans ce sens. Il voulait mesurer la vitesse du "vent d'éther" par rapport à la Terre. Mais contrairement aux attentes, cette vitesse était tellement petite qu'elle n'était même pas mesurable. Certains pensaient dès lors que l'éther pourrait être entraîné localement par le mouvement de la Terre. D'autres pensaient que l'éther modifie les instruments de mesure, puisque tout se passe comme si un mouvement par rapport à l'éther produisait une "contraction des longueurs".

Albert Einstein introduisit alors (en 1905) une conception tout à fait nouvelle de l'espace et du temps, où le concept de l'éther n'était plus nécessaire. Il renversa les croyances existantes, pourtant justifiées par la mécanique classique de Newton et même, en apparence, par l'électromagnétisme de Maxwell. Ce qui a guidé Einstein, c'est la perception très vive d'une contradiction entre ces deux théories. L'idée du vent d'éther provenait de la mécanique classique, tandis que l'électromagnétisme permettait de dire que la vitesse de la lumière dans le vide a exactement la même valeur c pour toutes les directions, que la Terre soit en mouvement ou non. Einstein était attentif à ces "signes" et c'est cela qui lui permit de construire la théorie de la relativité. La morale de cette histoire est qu'il ne faut pas se faire une idée trop simpliste des faits observés et de la vérité.

Le rôle des faits observés

Revenons maintenant aux deux interlocuteurs A et B. Reconnaissons que B a le mérite de ne pas vouloir suivre les "sceptiques" qui jugent en fonction de leurs idées préconçues, mais que fait-il réellement ? Dans son dernier message, il dit : *"Je cherche à comprendre les croyances, à en découvrir les origines et leurs processus de propagation. Je suis historien des opinions, je me garde bien d'en créer"*. Bien ! A avait insisté sur le fait que les arguments d'autorité ou de rhétorique n'ont pas cours en sciences, B marque son accord : *"Je vous rejoins : un fait (démontré) vaut plus qu'un Lord-Maire"*. Le mot mis entre parenthèses avait été ajouté, ce qui laisse transparaître la suspicion de B vis-à-vis de *"faits non démontrés"*. S'agit-il des faits ou de leur signification ?

B a précisé son idée de la manière suivante : *"Les faits ont pour moi plus de poids que n'importe quelle théorie, même si cette théorie est alléchante. Je ne condamne évidemment pas les théories et même les rêves les plus fous, car que serait un monde où les humains ne pourraient plus rêver ? N'est-ce pas la première des libertés ? Mais je ne peux admettre que des théories se confondent avec des principes (scientifiques, moraux ou que sais-je), surtout si ces principes sont fondés sur des faits mal compris et mal analysés ou pire, sur des prétendus faits dont l'existence ou la réalité-même n'est pas démontrée"*. B attache tellement d'importance à ce texte, qu'il l'a mis en gras et même souligné la partie qui traite des principes.

Il sous-entend que les faits qui définissent le phénomène ovni ne sont pas démontrés et seulement justifiés par des principes. Cela relève d'une analyse très sommaire. Les théories sont considérées ici comme étant moins solides que les faits et sont même associées à des rêves. B peut les accepter dans ce sens, mais il s'oppose à ce que des théories puissent s'identifier à des principes. On peut reconnaître en filigrane des exigences de type religieux, mais B a pu penser aussi aux postulats de base qu'on demande d'admettre dans des théories scientifiques, sans pouvoir les démontrer. Il ne s'est pas rendu compte du fait que toutes les théories scientifiques partent nécessairement de quelque chose qui se situe au-delà de ce qui a pu être observé ou démontré. Qu'on l'appelle postulat, principe, axiome ou hypothèse de travail est secondaire. B méconnaît donc un des mécanismes fondamentaux de la pensée scientifique.

Il passe ensuite à une discussion des FAITS qui définissent le phénomène ovni et qui sont illusoires, d'après lui. Il s'adresse à A en ces termes : *"Je ne vous empêche évidemment pas de croire que leur existence est possible, mais je vous demande de me prouver que cette existence est un FAIT avant de changer ma formulation"*. Il s'agit ici de l'affirmation que *"l'ensemble du dossier ovni ne contient actuellement rien qui..."*. B poursuit : *"Je pense qu'ici nous touchons du doigt la subtile différence qui nous sépare. Vous partez d'une hypothèse (certes aussi valable qu'une autre) pour formuler d'une manière qui me parait ambiguë (ceci dit très amicalement) et qui peut laisser croire que cette hypothèse est devenue réalité quasi confirmée par les faits. À l'inverse, je reste strictement ferme au niveau d'une conclusion strictement factuelle, jusqu'à ce qu'il soit prouvé que cette conclusion doit être modifiée"*.

L'utilisation répétée du terme *"conclusion"* semble être un lapsus, puisque normalement, ce mot ne désigne non pas une constatation factuelle, mais le résultat d'une réflexion. Les propos de B montrent aussi que ce n'est pas le choix d'une hypothèse de travail qu'il met en cause, mais simplement le risque qu'elle pourrait inciter à croire qu'elle est vraie ! C'est donc toujours le problème des " croyances " qui est fondamental pour B et les ovnis n'y jouent qu'un rôle auxiliaire, en quelque sorte illustratif. La droiture de B est respectable, à mes yeux, du moment qu'elle ne se transforme pas en rigidité. Il y a cependant des malentendus que nous devons clarifier, puisqu'il s'agit ici d'un débat d'idées d'ordre scientifique.

Rappelons que l'affirmation "u = v" reconnaît uniquement l'existence de faits observés qu'on n'arrive pas à expliquer de manière conventionnelle. La signification de ces faits n'est pas encore claire, mais elle peut être clarifiée en construisant une théorie, donc un système d'idées, logiquement cohérent et vérifiable. Si l'on ne veut pas interdire la construction d'une théorie pour essayer de rendre compte des faits observés, il faut accepter qu'elle requiert le choix d'une hypothèse de travail. L'affirmation "x = y" ne porte que sur le choix de l'hypothèse ET. C'est tout !

Un autre malentendu possible concerne le rôle des faits observés. Avant la construction de la théorie explicative, ce ne sont que des "indices" qui peuvent conduire au choix de telle ou telle hypothèse. Par contre, quand la construction de la théorie est achevée, les faits observés deviennent des "preuves" pour ou contre la validité de la théorie proposée. Ce n'est pas la même chose.

Il serait injuste de penser que Marc Hallet est le seul qui a voulu me corriger. Pierre Guérin, scientifique et ufologue, l'a fait aussi, mais en sens opposé ! Arrivé au bout d'une étude ardue [9], j'avais insisté sur la nécessité d'être prudent vis-à-vis de la signification des faits observés : *"Il résulte d'un grand nombre d'observations que les manifestations d'OVNI relèvent d'une technologie que nous ne connaissons pas. Elle est probablement d'origine extraterrestre, mais cela reste une hypothèse à démontrer"*. Guérin a réagi très sèchement [10] : *"Eh bien non, ça n'est pas une hypothèse, mais un fait !"*. J'avais pourtant précisé dès le départ [5] qu'il ne s'agissait que d'une hypothèse de travail. Je l'ai répété récemment [11, 12], mais peut-être pas encore assez souvent. J'espère donc que le débat Hallet-Meessen nous délivrera définitivement de ce type de malentendus.

Les croyances et les hypothèses

Les termes *"croire"* et *"croyance"* ont été utilisés jusqu'à présent dans ce débat, sans les définir vraiment. Sommes-nous bien d'accord que ces termes s'appliquent ou devraient seulement s'appliquer à des situations qui comportent des incertitudes ? Elles nous permettent de choisir entre différentes possibilités, sans qu'il y ait suffisamment d'éléments pour que cette option puisse être effectuée de manière déterministe, étant donné qu'il y a des éléments que nous ne connaissons pas ou du moins, pas encore.

Un cas simple (qui a l'avantage de ne pas soulever des passions inutiles) est celui d'un jeu, tel que le jeu d'échecs. Quel est parmi les options possible, le meilleur choix à effectuer pour le mouvement suivant ? Cette question pose un problème qu'on peut aborder d'une manière parfaitement rationnelle. C'est ce qu'on a fait dans la "théorie des jeux" qui clarifie la prise des décisions les plus rationnelles dans une situation donnée, comportant des incertitudes. Cette théorie peut même être appliquée au vieux problème de la liberté humaine [13]. Certains philosophes ou penseurs estimaient devoir nier cette liberté. Ce ne serait qu'une illusion, car tout est déterminé, même si nous ne nous en rendons pas compte. Pourtant, c'est justement parce que l'homme est un être rationnel qu'il lui est seulement possible, dans certaines situations, de déterminer une distribution des probabilités pour les meilleurs choix possibles. Il existe des méthodes pour calculer ces probabilités et elles sont parfois utilisées pour des décisions d'ordre financier, afin de minimiser les risques.

Quand il s'agit de savoir ce qui est vrai ou faux, on peut être amené également à devoir prendre une décision, bien qu'il y ait des incertitudes qui restent irréductibles. Cela revient alors à "tenir pour vrai" ce qui n'est pas réellement certain. Cela arrive parfois dans des relations humaines et même pour des décisions juridiques. Les croyances religieuses correspondent également à un choix. Il peut être effectué d'une manière plus ou moins consciente et plus ou moins raisonnée, mais parfois on oublie les incertitudes. Même quand on décide de ne pas choisir, cela revient encore toujours à effectuer un choix.

En sciences, il n'est pas rare qu'on soit obligé, pour progresser, de choisir entre différentes hypothèses de travail possibles. On peut le faire en restant parfaitement conscient des incertitudes qui subsistent, jusqu'à ce que la théorie qu'on essaie de construire à partir de l'hypothèse choisie soit confirmée ou infirmée. Il arrive cependant qu'on adopte une hypothèse et qu'on la *"tient pour vraie"*, sans se rendre compte du fait que ce n'est pas la seule hypothèse possible. C'est par exemple, ce qui est arrivé quand Newton introduisit le concept de l'espace absolu. Einstein a montré qu'il y avait une autre possibilité, mais personne n'y avait pensé avant lui !

L'évolution de la pensée humaine est liée d'une manière absolument essentielle à ces changements de paradigmes, mais ils ne sont jamais faciles à réaliser. Nous en voyons actuellement un exemple particulièrement frappant, puisque l'idée que les ovnis pourraient être d'origine ET rencontre encore beaucoup de résistance. Le blocage est dû en grande partie au conformisme social. Personnellement, je me suis toujours senti très indépendant des idées généralement admises, parce que j'estime qu'il faut vérifier soi-même ce qui est acceptable ou non.

De cette manière, j'ai été amené à me demander au début des années 70 s'il n'est pas possible de généraliser les théories physiques les plus fondamentales qui existent à l'heure actuelle, étant donné que les théories antérieures avaient également dû être généralisées. Cette question était liée à la constatation qu'il existe actuellement des faits observés qu'on n'arrive pas à expliquer au moyen des théories existantes et qu'elles impliquent même certaines incohérences logiques. On dirait cependant que cela ne dérange personne. S'agit-il d'une indifférence réelle, d'une habituation à ce qui est incongru ou simplement d'une attitude d'attente, parce qu'on ne sait pas comment on pourrait résoudre ces problèmes ? Je ne le sais pas, mais connaissant l'histoire des sciences, je me suis demandé si ces difficultés ne pouvaient pas provenir d'une supposition qui est à la base des théories existantes, mais qui n'est pas correcte. En fait, on admet pour l'instant que l'espace et le temps sont continus, en pensant qu'il ne peut pas en être autrement. On le croit dur comme fer, parce qu'on ne voit pas d'autres possibilités.

Dans une première phase, j'ai donc cherché à savoir comment on avait justifié le "postulat de la continuité de l'espace-temps". J'ai constaté qu'on n'avait jamais prouvé qu'il est possible de mesurer des intervalles d'espace-temps aussi petits que l'on veut, bien qu'on admet toujours que c'est vrai (pour écrire des équations différentielles). J'ai donc cherché à savoir ce qui arriverait si l'on admettait qu'il existe une limite finie pour la plus petite distance mesurable. C'était une hypothèse alternative, précisée en spécifiant certaines propriétés de cette longueur élémentaire. À partir de là, il devenait possible de développer une théorie de *"la quantification de l'espace-temps"* [14]. Elle prouve qu'il est logiquement possible et physiquement utile d'admettre l'existence de 3 constantes universelles fondamentales : la vitesse de la lumière dans le vide (c), la constante de Planck (h) et un quantum de longueur (a). Cette théorie est en accord avec les faits connus, mais comporte aussi des prédictions devant encore être confirmées.

C'est exactement dans le même esprit que je réclame la liberté de choisir l'hypothèse ET, pour essayer de développer une théorie de la propulsion des ovnis. Dans l'ensemble des observations d'ovnis (et il y en a de l'ordre de 100.000), il y en a largement assez qui justifient cette approche ! Si vous préférez une autre hypothèse, vous êtes libre de le faire, mais pour que cela ne reste pas simplement un rêve, vous devriez alors construire une théorie qui est logiquement cohérente et qu'on pourra vérifier ou infirmer par la suite.

Des questions de méthode

Vous me dites dans votre dernier courrier : *"Avant d'appliquer vos raisonnements et analyses scientifiques à des affirmations diverses, vous devriez user de la critique historique pour déterminer si ces affirmations correspondent véritablement à des FAITS réels"*. J'ai montré qu'il est illogique que vous refusez de le faire. Vous devriez au moins pouvoir le faire pour les observations qui se rapportent aux rotations des aiguilles de boussoles au voisinage des ovnis [4] ou si vous préférez aux mouvements oscillatoires des ovnis [15]. À mon grand étonnement, vous vous permettez de me dire : *"Commencez donc par vous rendre sur le terrain pour démontrer qu'un témoignage correspond à une réalité factuelle et, ensuite, faites de la bonne physique au départ de cette réalité"*. Puisque vous avez essayé de décrédibiliser la vague belge et en particulier les événements du 29 novembre 1989 [2], vous devriez savoir que j'ai longuement interrogé les gendarmes qui avaient fait les observations les plus importantes au début de la vague belge. Je l'ai fait justement parce que je voulais vérifier moi-même si les faits allégués étaient réels. Cette enquête et beaucoup d'autres éléments convergents m'ont permis de constater qu'il n'y avait aucune raison pour douter de la réalité des faits. Au contraire, il s'agissait bien d'une vague d'ovni dont l'ampleur et les particularités propres étaient exceptionnelles.

Savez-vous que lorsque des "sceptiques" flamands ont prétendu que mon enquête n'avait pas été bien faite, je l'ai approfondie et interrogé ces gendarmes une seconde fois. La transcription fidèle de l'interview, les résultats des nouvelles enquêtes et du dialogue mené avec ces sceptiques sont à votre disposition [16]. Si vous croyez encore toujours que ces faits n'étaient pas réels, ce n'est pas ma faute. Je vous conseille cependant, puisque cela relève justement de votre spécialité, de rechercher l'origine de vos propres croyances en cette matière.

Je récuse formellement toute accusation (directe ou indirecte) que je ne serais pas allé sur le terrain ! Je peux même vous confier que j'ai consacré énormément de temps et d'effort à la collecte des données radar. Je ne me suis pas contenté d'accepter les données que tel ou tel employé aurait peut-être pu me fournir. Je suis allé chercher ces données moi-même, pour être certain de leur valeur et de leur contexte. À cet égard je n'ai pas de leçons à recevoir et certainement pas de vous, Monsieur Hallet, ou de vos amis de l'Institut d'astrophysique de Liège. En outre, j'ai remis en chantier le problème de l'interprétation de ces données, jusqu'à ce que l'ensemble des faits observés et nos connaissances scientifiques actuelles puissent être combinées d'une manière satisfaisante [9]. En matière d'ovni, je ne connais pas d'exemples, où l'on aurait réalisé une étude aussi difficile et aussi longue.

Quant aux "preuves" que vous réclamez, je vous prie de bien vouloir tenir compte du fait que ce ne sont pas seulement les faits observés qui interviennent, mais également des arguments théoriques, établis de manière rigoureuse. Cette démarche prend du temps, mais je peux vous assurer qu'elle est bien en route. Vous avez eu le mérite et le courage, Monsieur Hallet, de demander un "véritable débat d'idées d'ordre scientifique", mais cela implique aussi, il me semble, que vous soyez vous-même prêt à mettre en question certaines de vos idées ! Il faut aussi que nos méthodologies respectives puissent être examinées de manière critique.

Un des sujets que nous avons discutés, bien qu'il puisse paraître secondaire, est assez révélateur à cet égard. Je savais que vous vous étiez occupé d'une manière très intensive des apparitions mariales [17]. Cherchant à trouver un terrain neutre où nous pourrions nous rencontrer plus facilement, je vous avais signalé que j'ai commencé à étudier le phénomène des "miracles solaires". J'ai bien précisé qu'ils ont été observés par de nombreux témoins, à différents endroits, et que curieusement, ils ont toujours les mêmes caractéristiques. À mes yeux, cela leur confère un caractère objectif, tandis que les "visions" restent subjectives et donc incontrôlables. Cela n'implique pas qu'elles ne peuvent pas être réelles, puisqu'il faut toujours faire une distinction entre les faits et leur signification.

Par contre vous, vous niez la réalité des faits et cela aussi bien pour les miracles solaires que pour les apparitions. Voici d'ailleurs votre réaction : *"Je reste étonné et même abasourdi de constater que dès lors qu'un chercheur sérieux (et vous l'êtes) s'intéresse aux para-sciences, il abandonne comme par magie les principes auxquels il reste fondamentalement attaché dans le cadre des sciences exactes"*. Permettez-moi d'être étonné et abasourdi à mon tour. Puisque vous pensez que les miracles solaires ne sont que des illusions, je comprends bien que vous les rangiez dans les para-sciences, mais cela ne signifie pas que je dois le faire aussi et certainement pas que, si j'étudie ce phénomène, j'abandonne les principes méthodologiques auxquels je tiens. C'est même exactement l'opposé qui est vrai !

Votre réaction spontanée est cependant très significative. Vous pensez qu'il faut nier la réalité des faits observés et moi, je pense que cela ne suffit pas, parce que je voudrais comprendre ce qui se passe. Je rassemble donc des données et je les analyse, pour en tirer des caractéristiques générales. Je cherche à les expliquer, en admettant qu'il devrait y avoir des mécanismes physiques sous-jacents. Vous m'apprenez que vous avez publié récemment un autre ouvrage, traitant des apparitions de la Vierge et des miracles solaires [18]. Je le lirai avec beaucoup d'intérêt, aussi pour mieux comprendre ce qui vous amène à nier la réalité des faits.

Ce que vous me dites permet déjà une comparaison de nos méthodes de travail et des objectifs poursuivis, puisque vous notez vous-même : *"Nous touchons là encore du doigt ce qui nous sépare. Vous considérez que le nombre prétendu des témoins et des lieux différents sont une preuve de la réalité du fait. Et, partant de là, vous tentez d'analyser le phénomène solaire pour lui trouver une explication. Là vous faites de la science, c'est exact. Mais êtes-vous certain de la valeur des matériaux utilisés ?"*.

Vous ne les mettez pas seulement en doute. Vous niez la réalité des apparitions et même celle des miracles solaires [17]. Cette fois-ci, vous fournissez cependant quelques arguments, du moins pour les événements qui se sont déroulés à Fatima, le 13 octobre 1917. *"Nombreux furent ceux qui ne virent rien de particulier. Reconnaissez que si un FAIT extraordinaire s'était produit au niveau du soleil, tous ceux qui regardaient dans cette direction l'auraient vu. Or ce ne fut pas le cas. Mieux : il y avait là des photographes et un bon nombre de photos de la foule existent. Alors pourquoi n'y a-t-il eu aucune photo du "phénomène extraordinaire" que tant de gens ont vu ?"*.

Permettez-moi d'analyser ces deux arguments. Les constatations sont correctes, mais je n'en tire pas les mêmes conclusions que vous, puisque d'autres hypothèses peuvent être envisagées. Vous supposez que si ce qui a été vu était réel, cela aurait dû se passer *"au niveau du soleil"*. Je suis d'accord que cela ne peut pas être vrai, non seulement parce que les observatoires astronomiques n'ont rien remarqué d'anormal, mais aussi parce que les lois physiques ne le permettraient pas. Il suffit cependant que quelque chose se soit interposé entre le soleil et les spectateurs et que cela ait des propriétés adéquates, pour permettre aux observateurs de parler d'une *"danse du soleil"*. Dans ce cas, on peut comprendre que ce phénomène fut uniquement visible à partir de certains endroits. La question essentielle est donc la suivante : où se trouvaient ceux qui ont vu et ceux qui n'ont pas vu le comportement anormal de ce qui semblait être le soleil.

Je ne sais pas si vous répondez à cette question dans votre livre, mais je suppose que vous connaissez l'étude [19] qui a été réalisée par deux portugais : un professeur d'université et une historienne. On y trouve (à la page 291) une figure indiquant l'emplacement de témoins qui ont constaté des effets secondaires remarquables, associés à la "descente du soleil". Il s'agit d'une impression de chaleur et de l'assèchement de vêtements trempés par la pluie qui avait précédé ces événe-

ments, mais cela ne fut signalé que par ceux qui se trouvaient à l'intérieur d'une bande de terrain de 60 m de largeur et d'environ 300 m de longueur. Au lieu d'exclure la réalité des faits, cela justifie un examen plus approfondi !

Je connais aussi des photos prises pendant ces évènements et il y en a où l'on voit des gens qui regardent vers le soleil de midi. Je me suis évidemment demandé pourquoi ces photographes n'ont pas pris des photos de ce qui était le plus important. Ma réponse diffère de la vôtre, parce qu'il fallait penser au matériel qui était disponible à cette époque. Je me souviens des photos de famille, prises des dizaines d'années plus tard. Nous devions nous rendre dans un atelier et nous placer devant une grande boite en bois, installée sur trépied. Le photographe disparaissait d'abord audessus d'un tissu noir pour effectuer sa mise au point. Ensuite, il introduisait une grande plaquette en bois dans la partie arrière de sa camera. Elle contenait la plaque photosensible, en verre. Finalement, le photographe disait : *"ne bougez plus"* et il enleva l'obturateur à la main, pendant plusieurs secondes.

J'en conclus qu'en 1917, un photographe de métier, travaillant avec ce type de matériel, n'aurait certainement pas braqué sa caméra vers le ciel pour prendre une photo (en pose) de ce qui y tournoyait avec de grands éclats de lumière colorée. Bien que la critique historique exige d'être attentif au contexte, je crains, Monsieur Hallet, que vous ne soyez tombé dans le piège de l'anachronisme. En tout cas, je ne me sens pas du tout contraint de penser comme vous que l'absence de photos du miracle solaire indique que la foule devait être *"extraordinairement suggestible"*.

Vous ajoutez deux autres arguments : *"On a fait croire que la diversité des témoignages s'expliquait par un phénomène complexe mais c'est faux: l'examen de tous ces témoignages montre au contraire qu'il y a de nombreuses contradictions dans les mouvements et les couleurs, ce qui indique que le phénomène n'avait pas une réalité factuelle, mais qu'il était d'ordre imaginaire ou personnel (d'origine physiologique)"*. Vous n'en précisez pas le mécanisme, mais vous ajoutez : *"même l'Eglise, c'est-à-dire les évêques ou "ordinaires du lieu" ne tiennent plus compte depuis longtemps des "miracles solaires" pour juger de l'authenticité ou non des apparitions mariales"*. Voyons cela de plus près.

L'Église ne se prononce que sur des aspects qui ont une portée religieuse et même cela laisse les chrétiens absolument libres d'y adhérer ou non. L'Eglise devient d'ailleurs de plus en plus circonspecte vis-à-vis des apparitions, parce que le nombre des manifestations bizarres augmente. C'est pour moi une raison supplémentaire pour étudier ce phénomène d'une manière approfondie et responsable.

En ce qui concerne les mécanismes physiologiques, il me semble particulièrement important de signaler que partout où des miracles solaires ont eu lieu, les témoins ont pu regarder directement dans le soleil (apparent) pendant de longues durées, sans le moindre dégât oculaire. Ils en étaient eux-mêmes très étonnés. Vous me parlez de la "psychologie des foules" et moi, j'ai vérifié que les effets lumineux que les témoins ont vus ne correspondent pas aux hallucinations des schizophrènes. En outre, je trouve quand-même très étonnant que des mouvements et des phénomènes lumineux colorés assez complexes se soient produits à différents endroits de la même manière, avec les mêmes caractéristiques fondamentales. Certes, il était impossible de réaliser une colorimétrie ou d'utiliser un spectrographe, mais les couleurs qui sont apparues simultanément et successivement ont été décrites au moins de manière statistique. Ce que des témoins ont rapporté dépendait en effet de ce qui a le plus attiré leur attention ou qu'ils ont le mieux mémorisé à titre individuel. Les couleurs qui furent signalées et mises en relation avec les mouvements du soleil apparent fournissent donc une donnée significative, à expliquer physiquement.

Savez-vous que le phénomène de la foudre en boule se présente également d'une manière assez diversifiée, en ce qui concerne les dimensions, les couleurs, les mouvements et le mode de disparition, explosif ou non. Au lieu d'y voir une raison pour ridiculiser les témoins, il convient de considérer toutes ces données comme étant significatives. Une théorie valable doit alors pouvoir expliquer l'ensemble de ces caractéristiques. Je sais de quoi je parle, puisque j'ai étudié ce phénomène et développé une théorie qui rend compte de ces différents aspects apparemment contradictoires. Il aurait été évidemment plus simple de dire que le phénomène de la foudre en boule est illusoire, mais il y a quelques dizaines de milliers d'observations qu'on doit prendre au sérieux.

J'ai également étudié le fonctionnement du cerveau, pour essayer de comprendre le mécanisme de notre mémoire. Cela m'a conduit à la découverte d'une "équation des ondes cérébrales" qui rend compte de certains faits observés très remarquables, découverts au cours des dernières décades. Je présume que vous m'auriez dissuadé de m'engager dans cette étude, en disant que cela concerne le domaine de l'âme et relève donc des para-sciences. Pour moi, il s'agissait d'un problème de physiologie et de physique mathématique.

Dans notre échange d'idées, j'avais mentionné aussi le travail [20] que j'ai réalisé avec Monsieur Gehrs, sinologue, au sujet de la thèse de Mme Van Overmeire. Elle avait affirmé que le langage des Ummites, c'est du chinois et elle avait accusé quelqu'un d'être le faussaire. Je voulais vous faire comprendre que je n'aime pas quand on attaque des personnes injustement et que vous risquez de tomber dans ce travers. Dans votre dernier courrier, vous me faites part de vos réactions initiales et actuelles par rapport à ce dossier. La "démonstration" de la thèse, telle qu'elle fut présentée par Mme Van Overmeire, ne vous semblait *"pas crédible à 100%"*. Cela sous-entend qu'il n'y manquait pas beaucoup, ce qui ne m'étonne pas, puisque que la thèse d'une tricherie pouvait vous agréer. Mais vous n'avez pas vérifié si l'affirmation proposée était correcte et si la méthodologie utilisée était appropriée pour le prouver. Vous estimez seulement *"que cette affaire n'est pas encore claire et qu'il faudra encore quelques efforts pour enfin pouvoir trancher définitivement"*.

Vous dites sagement : *"Je m'en remets à l'avis d'experts reconnus comme tels"*, mais comment le faites-vous ? Vous rappelez que Mme Van Overmeire affirma que *"l'ufologue Shi Bo s'était montré convaincu"*. D'après les méthodes de la critique historique, vous devriez tenir compte cependant du contexte et donc du fait que c'était Mme Van Overmeire qui avait contacté M. Shi-Bo. En outre, il est Chinois et pour ceux-ci, il est extrêmement désagréable d'être amené à devoir contredire quelqu'un. On ne peut pas faire "perdre la face" à qui que ce soit et certainement pas à celui qui s'adresse à vous, en demandant votre appréciation d'un travail qu'il vient de réaliser et dont il est très fier. Quand j'ai averti Mme Van Overmeire que j'allais examiner sa thèse avec la collaboration d'un sinologue, elle m'a communiqué une copie des lettres qu'elle avait échangées avec M. Shi-Bo. Il n'y avait pas le moindre indice d'une étude détaillée de sa part.

Quant à M. Gehrs, vous dites qu'il s'est *"focalisé sur les évidentes erreurs méthodologiques de Mme Van Overmeire"*. Cela vous suffit pour poser d'abord une question : *"La vérité ne se trouverait-elle pas entre deux opinions trop "radicales" qui pourraient être celle de votre ami et de Shi-Bo ?"*. Ensuite, vous affirmez que *"nous ne pouvons vous et moi que nous reposer sur des "experts" dont, après tout, nous ne connaissons pas les arrières-pensées"*. Je vous assure que je connais bien celles de M. Gehrs. Vous exprimez le souhait *"que l'on puisse réaliser une contre-expertise finale qui ne serait pas réalisée par un Chinois, mais un Européen initié à cette langue"*. Vous dites, en passant, que *"cette matière... n'a pas grand chose de scientifique"*.

Pour moi, ce n'est pas le sujet qui détermine ce qui est scientifique ou non, mais la manière de le traiter. M. Gehrs n'est pas Chinois, mais Européen et il est initié à cette langue. Si vous avez vraiment lu son texte, vous avez dû constater qu'il a étudié ce problème d'une manière très approfondie, en tenant compte de différents critères, appréciables de manière objective. Il était parfaitement libre de ses jugements et j'ai pris soin de vérifier moi-même tout ce qui pouvait se faire au moyen du dictionnaire utilisé par Mme Van Overmeire ou d'autres documents complémentaires. Vous avez évidemment le droit de penser ce que vous voulez, Monsieur Hallet, mais ce qui m'interpelle, c'est la base que vous utilisez pour émettre un jugement.

La photo de Petit-Rechain fournit aussi un bon exemple pour comparer nos méthodologies. Je ne sais pas si vous en êtes resté aux opinions erro-

nées que vous défendiez à cet égard en 1997 [2]. Je ne sais pas non plus si vous avez pris connaissance de mon étude de l'ensemble du dossier et de tout ce que j'ai pu en tirer [21], mais ce que j'ai entendu à Liège de la part de M. Magain était vraiment désolant. Quoi qu'il en dise, il a simplement présupposé que le phénomène ovni est illusoire et pour cette raison, il lui suffisait de produire une imitation superficielle de la diapositive, sans se soucier de toutes les informations contenues dans le document lui-même. Quand cela est présenté comme un modèle de rationalité scientifique, c'est une désinformation manifeste !

Les observations d'ovnis continuent à se produire et on ne résoudra pas ce problème en trichant avec les données de base. Entre-temps, vous établissez un lien entre Fatima et la vague ovni belge, en me demandant, à cause des vidéos qui n'ont pas été retenues : *"Comment pouvez-vous être certains, à la SOBEPS, que des tas d'autres gens qui ont dit avoir vu les mêmes choses [que sur les vidéos] n'ont pas fait les mêmes erreurs [qu'à Fatima]... Car voilà le paradoxe dans cette affaire : la SOBEPS a agi comme si les témoignages dépourvus d'indices matériels vérifiables étaient plus crédibles que ceux dont les seuls indices matériels fournis peuvent aboutir à une explication simple et logique. Avouez qu'il y a là, d'un strict point de vue scientifique, quelque chose qui ressemble furieusement à une grave aberration méthodologique..."*. C'est votre opinion, mais je ne suis pas d'accord avec vous, justement parce que je suis un scientifique. Les vidéos peuvent être insignifiantes, sans que les témoignages le soient ! Ne doit-on pas traiter des données différentes en fonction des critères de fiabilité qui leurs sont propres, au lieu de tout mélanger par simples associations d'idées ?

En conclusion, je dois encore toujours vous retourner les propos avec les quels vous commenciez ce dialogue : *"Ce que je critique, ce n'est pas l'homme (qui a bien le droit de croire ce qu'il veut), mais les méthodes de recherche et les conclusions auxquelles il aboutit grâce à ces méthodes"*. J'ai cherché à comprendre l'origine de vos doutes avec bienveillance et respect, mais il était également nécessaire d'examiner ce qui nous différentie d'une manière aussi approfondie que possible.

Je ne suis nullement d'accord avec votre affirmation que jusqu'à présent, il n'y a encore rien qui justifie une étude scientifique approfondie du phénomène ovni, en adoptant l'hypothèse ET. D'une part, il y a une quantité impressionnante de faits observés qui méritent notre attention et demandent une explication. D'autre part, un travail d'analyse et de construction progressive d'une théorie explicative est en route. Effectivement la recherche progresse même si vous ne le savez pas ou ne voulez pas le savoir. Le problème de fond est qu'il faudrait surtout, comme disait Einstein, *"apprendre à penser autrement !"*.

J'espère avoir répondu à votre demande d'un véritable échange d'idées d'ordre scientifique et je vous remercie de l'avoir rendu possible.

La suite et la fin du débat

Le 9 avril, j'avais déjà averti M. Hallet que je répondrais à sa lettre du 30 mars d'une manière plus détaillée. Le 11 avril, j'ai commandé son second livre concernant les apparitions, mais j'annonçais également que *"j'en suis arrivé progressivement à la conclusion qu'il valait mieux que notre dialogue soit publié sous la forme d'un article"*. Ce serait donc une lettre ouverte. Je l'ai envoyée le 16 avril et le texte ci-dessus n'y a apporté que des modifications mineures.

Le 20 avril, M. Hallet m'envoya sa réponse, en rappelant d'abord qu'il avait accepté l'idée d'un article *"avec enthousiasme"*, mais qu'il s'attendait à une *"rédaction croisée"* et qu'il était donc surpris de recevoir un article *"qui ne correspond en rien à ce que j'avais pu espérer puisqu'il présente tous les caractères d'un texte quasi définitif"*. Il critiqua le style, estima que des *"nuances d'opinion"* n'auraient pas toujours été perçues et jugea que je me serais éloigné de la *"précision"* qu'il avait souhaité atteindre avec moi. *"Vous agissez tout au long comme si, au départ de mes deux lettres, vous étiez en mesure de mettre un point final sur toutes les facettes de mon argumentation que vous réduisez comme peau de chagrin. Vous affirmez par exemple que les contradicteurs sont restés pantois après l'intervention de M. Bourret. Je pense bien qu'une fois de plus vous prenez vos désirs pour des réalités"*.

Concernant le problème de logique, M. Hallet écrit : *"vous inversez une fois de plus le sens de l'obligation de la preuve en écrivant que c'est à moi de prouver qu'il n'y a RIEN..."*. D'après lui, les scientifiques attendent donc *"en vain"* les preuves qu'ils *"exigent"*. Ayant dit cela, il m'annonce que *"je n'ai pu poursuivre la lecture de votre texte au-delà du titre* "La recherche de raisons sous-jacentes"*... (à cause des) dérapages... de la lourdeur de votre démonstration (et parce) qu'il était devenu évident pour moi que vous n'aviez jamais envisagé la possibilité d'une rédaction croisée"*.

Je passe sur des propos plus agressifs, pour ne retenir que le mot de la fin : *"Tout au début de votre texte, vous écrivez que nous avons jadis eu "un échange d'idées plutôt vif mais indirect". Vous vous référez là à un texte que j'ai publié dans un bulletin de parapsychologie et à une réponse que vous y avez fait paraître, du moins à ce que j'en ai entendu dire. Or, sachez qu'à l'époque... je perdis tout contact avec... (cette revue). Votre réponse ne m'a donc jamais été communiquée et j'en ignore toujours le contenu. Je trouve assez amusant ou "typique" que vous présentiez cela comme un échange d'idées"*. M. Hallet écrivait cependant : *"publiez cela si vous le voulez, je n'y attache désormais plus aucune importance"*.

Le 27 avril, je remercie M. Hallet d'avoir marqué son accord pour la publication. *"Puisque vos idées et vos demandes ont été largement répercutées dans ce texte, il n'était plus nécessaire, en effet, de prévoir une "rédaction croisée". Il fallait par contre que je réponde à votre dernier courrier d'une manière détaillée et contrairement à ce que vous affirmez, je me suis pris le temps d'aller au fond des choses. Maintenant, je pense qu'il est important que d'autres puissent savoir que le "débat d'idées d'ordre scientifique" que vous réclamiez a effectivement eu lieu et que chacun puisse en tirer ses propres conclusions"*.

En ce qui concerne l'information que M. Hallet n'avait pas trouvé nécessaire de poursuivre la lecture de ce texte au-delà du premier tiers, je dis simplement que cette réaction était fort "instructive". Ceci s'applique également à ce qu'il m'apprend au sujet de ma réponse [3] à son article [2]. Je constate en effet que *"conformément à vos habitudes, vous filtrez les données des problèmes qui se posent, pour qu'il ne subsiste que ce qui vous convient et vous en faites alors votre doctrine"*. C'est donc typique de qui ou de quoi ?

Je signale que depuis la rédaction de ma lettre ouverte, *"j'ai eu l'occasion de prendre connaissance de ce que vous écriviez à mon sujet dans votre livre* "Quand des scientifiques déraillent"*, publié en 1999. Vous y répétez vos précédents propos agressifs et calomnieux, en les rendant plus pointus et en les diffusant davantage. Vous avez évidemment évité de vous informer de ce que moi je pourrais objecter à votre présentation des choses, parce que vous aviez d'autres objectifs qu'une information correcte de vos lecteurs. Alors, je ne comprends plus pourquoi vous me parliez de* "respect" *dans votre première lettre de mars 2002 et pourquoi vous vouliez susciter un débat d'idées d'ordre scientifique"*.

"Le compte rendu du déroulement de notre débat et ma réponse à vos arguments vous semble "strictement polémique et non constructif". Vous ne le diriez pas, sans doute, si votre point de vue y avait brillé par son exactitude. Dans votre premier courrier, vous aviez pourtant estimé qu'il faudrait être capable de se "mesurer à ses détracteurs". L'entendiez-vous à sens unique ?".

" Vous attaquez Jean-Claude Bourret pour des raisons qui n'ont rien à voir avec les faits rapportés. Vous n'avez pas interrogé les témoins et vous n'avez pas cherché à savoir, par exemple, si les radios fonctionnaient ou ne fonctionnaient pas. C'était pourtant la raison invoquée pour expliquer que tellement de personnes sont sorties de leurs maisons et ont ainsi eu l'occasion de voir l'ovni. Vous ne contestez pas qu'il y eut beaucoup de témoins, mais vous vous permettez de mettre leur qualité en doute.". En effet, d'après M. Hallet, *"Tananarive n'a rien d'une ville moderne où s'épanouit une population cultivée. Les malgaches sont, par nature, extrêmement superstitieux et l'on peut deviner que le premier phénomène céleste un peu extraordinaire serait interprété, par eux, comme quelque chose de très effrayant"*. J'ai alors demandé : *"Pourquoi n'auraient-il pas pu observer et rapporter correctement ce qu'ils ont vu ? Vous ne prouvez pas ce que vous affirmez. CQFD !"*.

Je ne m'étonne pas du fait que *"vous n'êtes pas d'accord avec mon affirmation que les contradicteurs sont restés pantois après l'intervention de Bourret"*, mais ce n'était pas votre tentative de réaction qui était importante, à mes yeux. Je me référais à ce que les spectateurs ont perçu, d'après ce que j'ai entendu de différents côtés.

"L'impression globale que je retiens de ce fameux "débat d'idées d'ordre scientifique" *est que j'ai essayé de répondre honnêtement à votre demande, mais que l'écho que je reçois de vous me force à conclure qu'il n'y a pas pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ! Je le regrette"*.

Le 28 avril, M. Hallet répond : *"Je dois vous rappeler que mon premier courrier visait essentiellement à mettre fin à l'idée que vous vous faites que je développe à votre encontre personnelle une quelconque agressivité... Vous concluez qu'il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre... La quasi totalité des chercheurs scientifiques mondiaux sont tout aussi sourds aux arguments développés par vous-même et les ufologues en bonne compagnie desquels je vous laisse volontiers exposer vos "démonstrations scientifiques"...* Le monde scientifique attendra en vain que vous vous soumettiez loyalement au jugement de vos pairs... *Continuez longtemps encore à gesticuler dans le vide avec vos quelques amis pour défendre vos marottes"*.

Voici ma réponse, in extenso : *"Monsieur Hallet, si vous voulez vraiment que le monde scientifique puisse juger loyalement du phénomène ovni et des travaux de ceux qui s'appliquent à son étude, je vous prie de bien vouloir les laisser travailler en paix, au lieu de les agresser !*

Pour que vous puissiez voir comment un sujet de même type a pu être analysé de manière scientifique, je vous recommande la lecture d'un livre [22], ou vous trouverez aussi des références d'articles, publiés dans une revue scientifique internationale à referees et d'autres réflexions qui devraient vous intéresser.

Dans votre livre "Quand des scientifiques déraillent" *vous avez repris ce que vous aviez déjà affirmé dans la Revue française de parapsychologie : "Afin de justifier ses égarements sur ce dernier point [une réfraction atmosphérique anormale], le professeur Meessen expliqua qu'il y avait sans doute eu là des aberrations de la lumière engendrées par des ondes gravitationnelles. Une explication fantaisiste qui cloua les astronomes professionnels sur leurs chaises !"*.

Vos amis astrophysiciens ont pensé uniquement à ce qui leur était familier : le concept des ondes gravitationnelles, définies comme étant des modifications du champ gravifique qui se propagent de proche en proche. D'après le contexte de mon article, ils auraient dû se rendre compte du fait que je parlais de physique atmosphérique ! On y parle également d'ondes gravitationnelles [23], mais ce terme prend alors un autre sens. Il s'agit d'ondes mécaniques qui correspondent à des déplacements de l'interface entre deux couches de densités différentes et d'une portion de chacun des deux milieux adjacents. Comme à la surface de l'eau, la dynamique (et donc l'équation d'onde) peut alors être régie par la force gravifique ou par la tension superficielle. Dans le premier cas, on parle d'ondes gravitationnelles. Savoir cela relève de la culture générale, pour un physicien, mais vos amis auraient au moins dû se donner la peine de vérifier les références scientifiques que j'avais fournies, avant de contribuer à la propagation d'idées fausses et manifestement calomnieuses. Je sais que cela vous arrangeait bien, mais je vous demande : qui a été fantaisiste ?

Vous commencez votre dernière lettre, en écrivant : *"mon premier courrier visait essentiellement à mettre fin à l'idée que vous vous faites que je développe à votre encontre personnelle une quelconque agressivité"*. Si c'est vraiment cela que vous vouliez, je m'en réjouis. En tout cas, j'ai cru que vous étiez sincère et l'article qui sera publié le fera savoir publiquement. Il faudra donc pour que votre affirmation n'apparaisse pas comme étant un mensonge, que vous en apportiez la preuve, en modifiant le comportement que vous avez eu vis-à-vis de moi.

Sincèrement, Auguste Meessen".

Notes & Références

[1] *L' Écran Témoin* : projection d'un film (*L'extraterrestre*, comédie, 1989) et débat présenté par Thomas Van Hamme : *Les extraterrestres existent : vrai ou faux ?* Émission TV de la RTBF, du 4 mars 2002.

[2] M. Hallet : *La prétendue vague OVNI belge*, Revue Française de Parapsychologie, Vol. 1, n°1, Septembre 1997, 3-23.

[3] A. Meessen : *Le phénomène OVNI et le problème des méthodologies*, Revue Française de Parapsychologie, Vol. 1, n°2, 1998, 79-102.

[4] A. Meessen : *La rotation des aiguilles de boussoles due aux ovnis*, élargissement de l'étude esquissée dans le second rapport de la SOBEPS (1994)

[5] A. Meessen : *Réflexions sur la propulsion des OVNI*, Inforespace, n° 8, 8 et 10, 1973.

[6] F. Close : *Too hot to handle. The Race for cold fusion*, Penguin, 1990.

[7] J.R. Huizenga : *Cold fusion. The scientific fiasco of the century.* Oxford University Press, 1993.

[8] J.C. Maxwell : *Treatease on Electricity and Magnetism*, 1878.

[9] A. Meessen : *Analyse approfondie des mystérieux enregistrements radar des F-16*, Inforespace, n°97, 1998, voir p.45 et Internet (voir plus haut).

[10] P. Guérin : *OVNI Les mécanismes d'une désinformation*, Albin Michel, 2000, voir p.34.

[11] A. Meessen : *Où en est-on en ufologie ?* Inforespace, n°101, 2000, voir p.11 et 12.

[12] J. Dumont : *OVNIS 1/2 siecle de recherches*, Rébis, Canada 2001, Chapitre 8 : La Propulsion EM Pulsée (avec la collaboration de A. Meessen, sans son accord pour les chapitres suivants).

[13] A. Meessen : *Die Unbestimmtheit der quantenmechanischen Aussagen und die freien Willensentscheidungen*, in *Zufall, Freiheit und Vorsehung*, Institut der Görres-Gesellschaft für interdisziplinäre Forschung, Albers, 1975, 155-183 (voir les 10 dernières pages).

[14] A. Meessen : *Spacetime Quantization, Elementary Particles & Cosmology*, Foundations of Physics, n°29, 2000, 281-316 et Internet (voir ci dessus).

[15] A. Meessen : *Les mouvements oscillatoires des ovnis et leur explication*, Inforespace, n° 102, 2001, 27-55.

[16] A. Meessen : *Étude approfondie et discussion de certaines observations du 29 novembre 1989*, Inforespace, n°95, 1997, 16-70.

[17] M. Hallet : *Que penser des apparitions de la Vierge ?* Favre, 1985.

[18] M. Hallet : *Les apparitions de la Vierge et la critique historique*, chez l'auteur, 2001.

[19] J. Fernades et F. D'Armada : *Intervençao extraterrestre em Fatima*, Bertrand, 1981.

[20] J. Gehrs : *Le langage des Ummites : du chinois ?* Inforespace, n°103, 2001, 39-55.

[21] A. Meessen : *Analyse et implications physiques de deux photos de la vague belge*, Inforespace, n° 100, 2000, 5-40; *Compléments à l'analyse de 2 photos et propriétés des radiations ionisantes*, Inforespace, n° 101, 2000, 57-63 et Internet (voir ci-dessus, avec photos en couleurs).

[22] E Haselhoff : *The deepening complexity of crop circles, Scientific Research and Urban Legends*, 2001. Il a déjà été traduit en différentes langues et paraîtra bientôt en français.

[23] Quelques exemples d'articles traitant de ce sujet : J.J. Hicks : *Radar observations of gravitational wave in clear air near the tropopause associated with CAT (clear air turbulence)* : J. of Applied Meteorology, 8, 1969, 627-633. D.P. Lalas : *On the Characteristics of gravity waves generated by atmospheric shear layers*, J. of the Atmospheric Sciences, 33, 1976, 1248-1259. D.C. Fritts and P.K. Rastogi : *Convective and dynamical instabilities due to gravity wave motions in the lower and middle atmosphere: theory and observations*, Radio Science, 20, 1985, 1247-1277. T.E. Van Zandt : *A model for gravity wave spectra observed by Doppler sounding systems*, Radio Science, 20, 1985, 1323-1330. J. Weinstock : *Theoretical gravity wave spectrum in the atmosphere: strong and weak wave interactions.* Radio Science, 20, 1985, 1295-1300.

Mais où sont-ils ?

Réflexions sur la recherche de vie extraterrestre, sur l'hypothèse de l'origine extraterrestre des OVNI, et sur la démarche scientifique

Alain Jorissen
Astrophysicien, ULB

Léon Brenig
Physicien, ULB

Ce texte a été publié comme *"Carte Blanche"* dans le journal *Le Soir* du 14 avril 2002 sous le titre (modifié par la rédaction et sans l'avis des auteurs) **de *Réflexions sur les extraterrestres.***

L'article ci-après est le texte original; il diffère très peu du texte paru dans *Le Soir* dont seulement certaines phrases avaient été légèrement remaniées par la rédaction du quotidien. Soulignons encore que ce texte a été rédigé quelques heures après le débat de *"L'écran témoin"* (du 4 mars 2002) en guise de réaction aux propos qui y avaient été tenus.

Interrogé en 1950 sur son opinion quant à l'existence possible d'extraterrestres, Fermi répondit : *"Mais où sont-ils ?"*.

Par ces mots restés célèbres, il voulait exprimer que son estimation grossière du nombre de civilisations technologiquement très avancées dans notre Galaxie (qui abrite environ 200 milliards d'étoiles) paraissait suffisamment élevée pour rendre plausible la visite de la Terre par des entités extraterrestres intelligentes. Et Fermi s'étonnait de n'en pas trouver trace... Quelques années plus tard, l'astronome F. Drake, initiateur du programme **SETI** de recherche d'intelligence extraterrestre (par l'écoute systématique du ciel sur plusieurs milliards de canaux radio simultanés (voir **http://setiathome.ssl.berkeley.edu**) estimait que la durée de vie moyenne de ces civilisations constituait une bonne approximation de leur nombre dans notre Galaxie. Ainsi, si une hypothétique civilisation capable d'effectuer des voyages interstellaires (inconcevables dans l'état actuel de notre science...) existe en moyenne pendant 10.000 ans, il doit y en avoir de l'ordre de 10.000 dans notre Galaxie.

Malgré ces considérations émanant d'éminents hommes de science, l'hypothèse d'une origine extraterrestre des OVNI reste encore bien souvent une notion tabou au sein de la communauté scientifique. Cela tient probablement à deux facteurs : d'une part, la difficulté d'appliquer à l'étude des OVNI la démarche scientifique encapsulée par les principes cartésiens de reproductibilité et d'indépendance vis-à-vis (de la psychologie) de l'observateur, et d'autre part au changement culturel radical qu'imposerait la révélation de l'existence d'entités extraterrestres. La première difficulté est responsable du fait que la réalité même du phénomène OVNI est encore controversée, certains refusant d'accepter que les témoins de phénomènes OVNI ne sont pas nécessairement tous affabulateurs, hallucinés, plaisantins, ou tout simplement victimes de confusion avec des objets ou phénomènes parfaitement naturels (planètes ou étoiles brillantes, phénomènes météorologiques rares, avions prototypes...). Qu'il existe peut-être une petite fraction de témoignages non réductibles à des phénomènes connus est donc extrêmement difficile à établir sur des bases irréfutables, objectives et cartésiennes. Mais les rejeter tous risquerait d'occulter un problème scientifique important, comme ce fut le cas à plusieurs reprises dans l'histoire des sciences.

Quant au choc culturel que provoquerait la révélation de vie extraterrestre, sans doute faut-il dès à présent s'y préparer. Il n'est pas inutile de rappeler à ce propos que, dans un discours (1996) destiné à revitaliser la NASA après la catastrophe de la navette *Challenger*, son administrateur D. Goldin a promis aux américains la première photographie d'un extraterrestre d'ici à 2020 dans le cadre du programme *Origins*. Certes, cette photographie ne sera que celle révélant la présence d'ozone dans l'atmosphère d'exoplanètes (on connaît à ce jour plus de 80 planètes orbitant autour d'autres étoiles que notre soleil), traduisant ainsi l'activité photosynthétique de végétaux - et donc de la présence de vie extraterrestre. L' *Agence Spatiale Européenne* s'associera d'ailleurs à cette prouesse technologique dans le cadre de la future mission *Darwin*. Si ces tentatives aboutissent, il nous faudra renoncer à notre sentiment tenace d'être au centre de l'univers... habité. Il s'agira là d'une révolution comparable à celle déclenchée par Copernic en 1543, lorsqu'il détrôna la Terre du rôle de centre du système planétaire que lui avait conféré Aristote vers 350 avant Jésus-Christ. Une telle révolution néo-copernicienne *(affirmant cette fois que le soleil n'est pas la seule étoile de l'univers à abriter une planète habitée)* aura sans conteste un impact considérable sur les grandes religions révélées de la planète : ainsi pour n'en donner qu'une seule illustration, la question ne se poserait-elle pas aux "astro-théologiens" de savoir si le rôle rédempteur de la mort du Christ en croix s'étend également aux entités extraterrestres ? Cette question provocante n'est certes pas neuve, puisque Melanchthon (1497-1560), disciple de Luther, la posait déjà dans son ouvrage *Initia Doctrinae Physicae* (1550), tandis que les idées, remarquablement en avance sur leur temps, de Giordano Bruno sur la pluralité des mondes habités lui valurent de périr sur le bûcher en 1600.

L'extrême réticence avec laquelle la communauté scientifique considère aujourd'hui l'hypothèse d'une possible origine extraterrestre d'éventuels OVNI contraste singulièrement avec l'énergie considérable déployée par cette même communauté précisément pour mettre en évidence l'existence de vie extraterrestre, dans le cadre des projets SETI, Darwin et Origins mentionnés plus haut, auxquels il faut ajouter ceux, bien plus nombreux encore, qui visent à recenser les exoplanètes.

Cette frilosité de la science à l'égard du phénomène OVNI est cependant normale, et même heureuse ! Elle fait en réalité partie intégrante de la démarche scientifique, dans la mesure où la science ne peut ajouter à son corpus de connaissances que des faits et théories soigneusement étayés, afin que l'ensemble de l'édifice repose sur des fondations aussi solides que possibles. À cet égard, un parallèle intéressant peut-être dressé avec la réticence des académiciens du XVIII[e] siècle à reconnaître la réalité des pierres qui tombent du ciel. Tout comme dans la problématique contemporaine des OVNI, la communauté scientifique était alors confrontée à des témoignages troublants émanant de non-scientifiques. Grâce notamment au courage scientifique de l'académicien Biot (1774-1862) qui osa enquêter sur le sujet, la réalité des "cailloux" extraterrestres (les météorites) ne fait plus de doute aujourd'hui. Mais à la différence des OVNI, le témoignage s'accompagnait souvent à l'époque d'une pièce à conviction, la météorite elle-même retrouvée sur les lieux, et l'absence de telles pièces matérielles dans le dossier OVNI le rend d'autant plus difficile à étudier.

Une approche scientifique de ce dossier doit donc nécessairement passer par l'utilisation active de méthodes de détection appropriées.

En résumé, le présent texte se veut un plaidoyer pour une approche scientifique du phénomène OVNI, dans une démarche tout à la fois ouverte et rationnelle.

inforespace

Mini-vague sur la Belgique ?

Sur base d'enquêtes réalisées par Guy Bleser, Patrick Ferryn, Gérard Grêde et Yves Leterme, un dossier rédigé par *Michel Bougard*

Président de la SOBEPS

Après les évènements de Chaumont-Gistoux de la fin août 2001 (voir l'article de P. Ferryn), ***la SOBEPS a continué à recevoir sporadiquement des témoignages, le mois de décembre 2001 s'avérant sans conteste le plus fertile en observations. En l'état actuel des enquêtes, il nous est encore difficile de nous prononcer définitivement sur les données recueillies. Nous vous livrons néanmoins quelques extraits significatifs des enquêtes entamées sur ces cas, avec toutes les réserves d'usage.***

Dans la soirée du samedi 1er septembre 2001, M. W.D., consultant à l'Union Européenne pour les pays de l'Est, circulait sur l'autoroute des Ardennes (E 411) venant de Bruxelles et se dirigeant vers Namur. Vers 21 h 30, alors qu'il se trouvait entre les sorties n° 9 et 10, M. W.D. vit soudainement devant lui des *"points lumineux blancs intenses et permanents"* se déplaçant relativement bas dans un ciel nuageux éclairé par la Lune. C'est à proximité de l'aire de stationnement ("Aire de Nil-Saint-Martin") que le témoin arrêta son véhicule constatant qu'une dizaine d'autres automobilistes (répartis dans au moins trois véhicules) observaient aussi le phénomène silencieux. Ce dernier était constitué de 3 points lumineux de couleur blanche, disposés en un triangle isocèle aplati à équidistance de ce qui semblait être une *"masse porteuse"* : le témoin affirme qu'on distinguait relativement clairement des lignes de raccordement entre ces points. À quelques distances de ces 3 points, il y en avait un quatrième se déplaçant de conserve avec les autres. Alors que ce phénomène s'éloignait lentement vers l'horizon, le témoin dit qu'il entendit comme un ronronnement et qu'il vit alors ce qu'il considère être un hélicoptère *"probablement plus grand que les engins civils de Temploux"*. M. D. n'a vu aucune inscription sur cet appareil, ni l'ensemble des pales *(voir croquis ci-joint, figure 1)*.

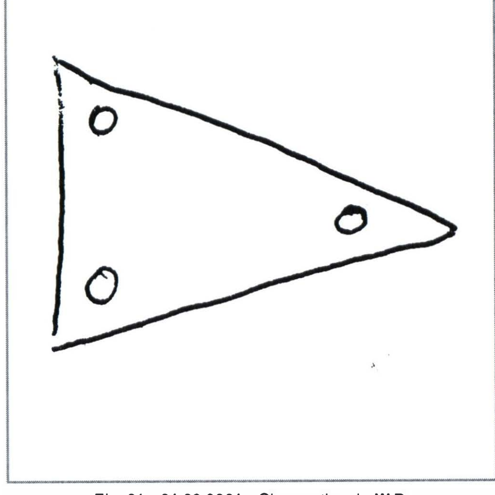


Fig. **01** - **01.09.2001** - Observation de **W.D.**
Aire d'autoroute E411 à ***NIL-SAINT-VINCENT***

Un mercredi de septembre 2001, vers 17 h 30, M. L.M. se trouvait sur la terrasse arrière de sa maison à Saint-Germain (près d'Éghezée). Soudain, son épouse et lui-même entendirent comme un *"bruit étouffé"* au-dessus d'eux. Levant la tête le mari vit un objet de couleur métallisée, parfaitement lisse et sans lumière, de l'envergure d'un poids lourd et en forme de boomerang, qui passait à l'aplomb de leur propriété, à une altitude estimée à une trentaine de mètres. L'objet se déplaçait assez vite et Mme C.E. n'eut pas le temps de sortir de sa cuisine pour l'observer mais elle compara ce bruit à celui d'un *"bombardier"*.

Fin septembre 2001, comme tous les après-midi, M. A.M., agriculteur retraité d'Orbais (près de Perwez-Brabant Wallon) traverse la route pour s'installer sur un banc public situé face à sa ferme quand il voit, haut dans le ciel, ce qui ressemble à deux ballons de couleur blanc mat, d'une taille apparente à celle de la pleine Lune. Regardant ce phénomène de temps en temps, il s'aperçut à un moment que l'une des sphères avait disparu. Au bout d'une demi-heure, l'autre boule avait fait de même sans que le témoin assiste à leur départ.

Avant de poursuivre l'exposé des cas enregistrés, faisons tout de suite un constat qui se vérifiera aussi pour les observations qui vont suivre : à l'exception de l'un ou l'autre témoignage plus circonstancié et réellement insolite, les données présentées par les témoins sont fragiles et ne permettent aucune conclusion définitive.

Pour illustrer le risque réel de confusion avec des phénomènes connus, voici pour suivre, un cas assez exemplaire.

Dans la soirée du 8 novembre 2001, un peu avant minuit, Mme M.I. et une collègue de travail rentraient en voiture d'une réunion de travail qui s'était tenue à Amay. Alors qu'elles roulaient sur la E 42 vers Liège, à hauteur de l'échangeur de Loncin, à environ 500 m du pont qui enjambe l'E 40, les deux dames observèrent, sur leur gauche, un *"amas de lumières"* blanc-jaunâtres, de forme non définie, et qui se déplaçait à basse altitude au-dessus des réverbères d'éclairage de l'autoroute.

Cet ensemble de lumières avançait assez rapidement de gauche à droite, semblant se rapprocher du véhicule des témoins. Immédiatement après avoir franchi le pont sous l'autoroute, les témoins virent, au-dessus d'elles, une énorme masse d'aspect fusiforme (ou triangulaire) avec les côtés bombés. Cet objet semblait totalement immobile, à 4 ou 5 m au-dessus du pont qu'elles venaient de franchir. À ce moment on ne distinguait plus aucune lumière sur l'objet : seulement une grande *"plate-forme"* gris foncé, sans aucun détail. Alors qu'ayant dépassé ce long objet, Mme I. se retourna pour espérer le revoir par la lunette arrière de la voiture, plus rien n'était visible.

Notre enquêteur, M. Guy Bleser, estime, à juste titre, que plusieurs éléments viennent affaiblir ce témoignage. Tout d'abord, le lieu de l'observation est particulièrement proche des pistes d'atterrissage de l'aéroport de Bierset (à peine 3 km de distance). Ensuite les témoins étaient fatigués par une longue soirée de travail. Enfin, ces deux personnes (surtout Mme M. I.) baignent dans une sorte d'ambiance ufologique et on peut penser que malgré la sincérité de leur témoignage, le label OVNI qu'elles ont rapidement accordé à ce qu'elles voyaient ne se justifie pas pleinement. Nous ajouterons qu'une observation faite à travers le pare-brise d'une voiture en mouvement est souvent sujette à diverses méprises.

Dans la nuit du samedi 1er au dimanche 2 décembre 2002, vers 23 h 40, M. A.L. sortait pour aller vérifier si la porte de son garage était bien fermée, quand, arrivé sur sa terrasse, il eut son attention attirée par une masse brillante, en mouvement à hauteur des nuages. Il vit alors quatre ou cinq *"étoiles filantes"* très lumineuses volant en formation selon une trajectoire parfaitement rectiligne. M. L. appela aussitôt son épouse et son jeune fils (11 ans) pour venir assister au *"spectacle"*. Les *"étoiles"* laissaient derrière elles une traînée lumineuse (*"comme des étincelles"*) et leur passage dura une vingtaine de secondes.

On doit rapprocher ce témoignage de celui d'un certain J.S., citoyen américain alors de passage en Belgique, qui, sur un site consacré aux

rentrées de satellites, évoquait l'observation qu'il avait faite près de Bruxelles cette même soirée du 1er décembre 2001 : *"J'ai observé ce que je pense être la rentrée d'un satellite ou la chute d'une grande météorite. L'objet fut d'abord visible comme une lumière brillante que je pensai être celle d'un avion, mais elle avait une traînée lumineuse. Alors que cette lumière venait du nord-ouest, elle se décomposa en six morceaux tous brillants et laissant une traînée comme une étoile filante, mais se déplaçant toutefois plus lentement".*

Il y eut d'autres témoignages associés à cette rentrée de débris. Ainsi celui de 3 personnes (MM. B.D. et H.D., avec Melle M.-H.B.), à la limite de Rekkem et de Mouscron. Ce soir-là, vers 23 h 40, alors qu'elles venaient de sortir pour reprendre un véhicule garé devant la maison, elles aperçurent une sorte de grosse boule lumineuse qui se fragmenta en une dizaine d'autres *"boules de feu"*, de couleur jaune-orangé et particulièrement éblouissantes. L'ensemble de ces boules (certaines ayant une sorte de très légère traînée selon deux des témoins) passa au-dessus de la maison et les témoins perdirent le phénomène de vue. Les objets gardèrent leurs distances entre eux durant tout leur déplacement qui dura plusieurs dizaines de secondes. Il faut encore rapprocher ce cas de l'observation faite vers la même heure (aux environs de 23 h 30) par M. R.B. à Leuze-en-Hainaut qui décrit quant à lui des lumières disposées en triangle se déplaçant à *"basse altitude"*.

Il est maintenant établi qu'il s'agit bien de la rentrée d'un bloc d'environ 800 kg du quatrième étage d'une fusée russe Proton (SL-12) qui avait décollé de Baïkonour ce 1er décembre 2001 à 19 h 04 (heure belge). Après avoir largué trois satellites, la rentrée du dernier étage a commencé au-dessus du sud de l'Angleterre (nord-ouest de la France et ouest de le Belgique) à 23 h 35; le phénomène fut aussi observé aux États-Unis [1]. Au contact des couches denses de l'atmosphère, le bloc s'est désintégré en plusieurs fragments particulièrement bien visibles.

Nous allons maintenant évoquer les principaux éléments des cas de la région de Mouscron, les enquêtes dans cette région ont été réalisées par M. Yves Leterme, enquêteur de la SOBEPS.

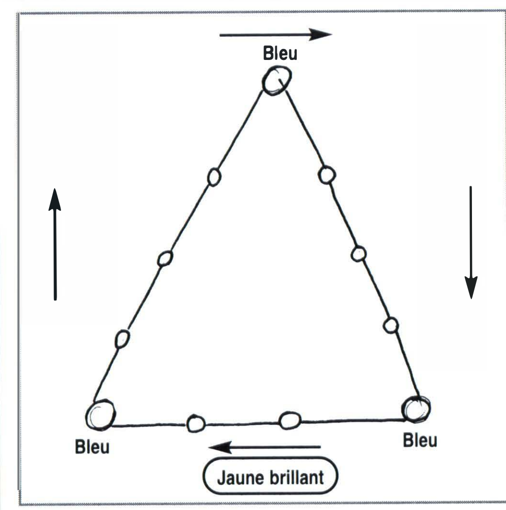


Fig. **02** - **06.12.2001** - Observation de **Y.S.**
à ***MOUSCRON***
Dessin original du témoin

Le premier témoignage est celui de M. Y.S. (un ancien gendarme français) qui se trouvait, dans la soirée du jeudi 6 décembre 2001 (entre 23 h 20 et

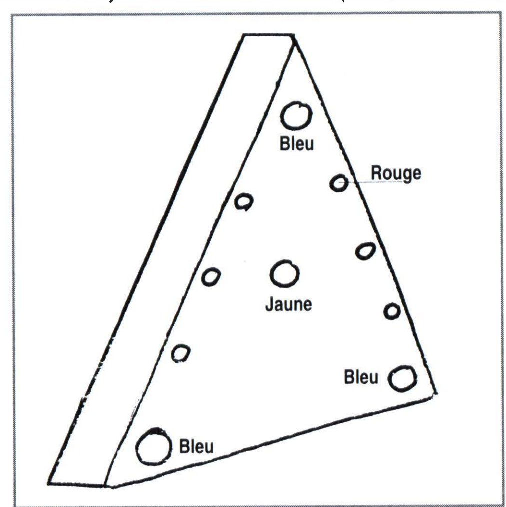


Fig. **03** - **19.12.2001** - Observation de **Y.S.**
à ***MOUSCRON***
Dessin original du témoin

23 h 45), à l'extérieur de son domicile situé dans le quartier frontalier des "*Blommes*" à Mouscron.

Voici ce que M. S a déclaré : *"Ce soir-là, sous un ciel clair et étoilé, j'aperçois soudain, au loin,*

deux triangles lumineux. Par rapport à moi, ils étaient situés 'en alignement' à 10 h 10 (comme les aiguilles d'une montre); ils étaient dans un plan vertical et immobiles. À l'œil nu, je pouvais distinguer des couleurs bleues et rouges. Ces lumières ne clignotaient pas. Près du triangle situé à ma gauche, plus ou moins au nord ou nord-ouest, j'ai aussi aperçu un autre objet lumineux, mais de

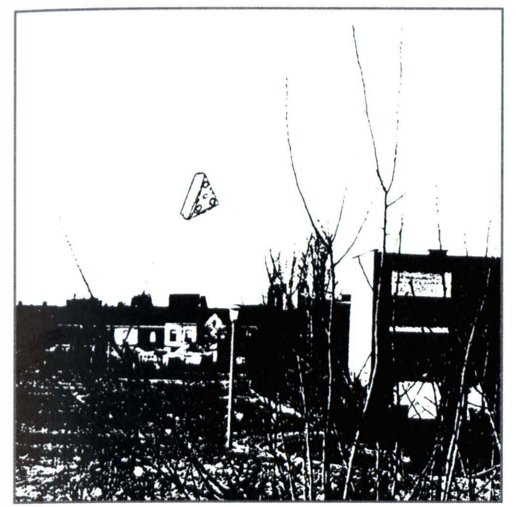


Fig. **03** - **19.12.2001** - Observation de **Y.S.**
à ***MOUSCRON***

couleur jaune-orange. C'était comme un petit cylindre légèrement arrondi (ou un cigare) qui se déplaçait assez vite autour du triangle en décrivant une sorte de rectangle, et ce dans le sens des aiguilles d'une montre. Ce manège se répéta ainsi durant de longues minutes. J'ai appelé mon épouse qui a pu également observer le phénomène." (voir figures 2, 3 et 4). M. S. a également observé le phénomène au moyen de jumelles 12/50; à travers celles-ci il a pu distinguer des lumières bleues, rouges et vertes, les plus fortes étant disposées aux pointes des triangles. Quelques jours plus tard (le dimanche 9 décembre, à 22 h 40, et dans la nuit qui suivit), M. Y.S. aperçut à nouveau au loin deux triangles très lumineux mais à des endroits différents de la première observation.

Le 13 décembre 2001, M. E., parlementaire belge, quittait Bruxelles vers 18 h, le véhicule étant conduit par son chauffeur habituel, M. M. Aux alentours de 19 h, à l'échangeur de Daussoulx, le véhicule quitta la E 411 pour emprunter l'A 15 en direction de Liège. C'est alors que M. E. remarqua dans le ciel, sur sa gauche (apparemment à l'aplomb de Tillier ou de Warêt-la-Chaussée), une vive lumière blanche teintée de gris qui lui parut *"bizarre"*. Le chauffeur, alerté, pensa d'abord à un avion. Lors de l'enquête, M. M. confirma que la source lumineuse était bien blanche, mais plutôt bleutée que grisâtre, à la manière des actuels phares de voiture possédant des ampoules au xénon.

La lumière semblait avancer de conserve avec la voiture; les deux hommes passèrent diverses hypothèses en revue : avion, hélicoptère, U.L.M., etc. ? Intrigués, ils décident d'arrêter leur véhicule sur l'aire de stationnement de Fernelmont en prenant soin de couper le moteur. La source de lumière continue de se déplacer silencieusement dans le ciel. Les témoins reprennent leur route et quittent l'autoroute. Alors qu'ils arrivent au bas de la descente du hameau de Velaine (Landenne), ils constatent, non sans étonnement, que le phénomène est à nouveau visible en direction de l'est. Après un court arrêt, ils décident de bifurquer pour rejoindre le sommet du lieu-dit "*Poissâ*", face au bois de la Ronde-Haie.

Arrivés à cet endroit, MM. E. et M. assistent à une sorte de petit ballet lumineux aérien au-dessus des campagnes qui les séparent de Couthuin. M. M. téléphone aussitôt à son épouse (qui se trouve précisément près de Couthuin) pour lui demander si elle voit quelque chose dans le ciel : sa réponse est négative. C'est à ce moment que, durant une trentaine de secondes, tout en clignotant, deux lumières plus petites venues d'on ne sait où rejoignirent le gros point lumineux et disparurent. C'est en passant le pont sur la Meuse que les témoins perdirent définitivement le phénomène de vue *(enquête de Gérard Grède).*

Deux jours plus tard, dans la matinée du samedi 15 décembre, c'est à nouveau à la frontière franco-belge de Mouscron qu'on signala un phénomène aérien insolite. Mme L.G. habite le quartier du Mont-à-Leux (Mouscron). Vers 06 h 40, avant le lever du jour, s'approchant d'une baie vitrée de sa cuisine, Mme G. vit d'abord un petit

cylindre (ou un rectangle ?) de couleur jaune-orange (le témoin compare cette couleur à celle d' *"une bougie qui brûle"*) se déplaçant lentement dans le ciel, à l'horizontale, d'est en ouest. Cela dura entre vingt et trente secondes. Mais l'étonnement de Mme G. se mua en véritable stupeur lorsqu'elle vit soudain s'allumer –de manière instantanée- une grosse masse de forme triangulaire qui se mit à se déplacer à très faible allure (plus lentement en tout cas que le *"cylindre"*).

Cette apparition brutale de l'objet triangulaire a empêché le témoin de regarder si la structure rectangulaire était alors toujours présente ou non. Le *"triangle"*, beaucoup plus grand que le premier objet aperçu, se dirigeait quant à lui en direction du pâté de maisons où Mme L.G. se trouvait, pointe à l'avant (où il y avait une sorte de phare jaune-orangé, *"de la même couleur que le cylindre"*). Complètement effrayée, le témoin recula à l'intérieur de la pièce quelques instants, s'éloignant ainsi de la baie vitrée, puis Mme L.G. revint vers la fenêtre au travers de laquelle elle revit cet objet s'approcher. Mme G. poursuit ainsi son témoigna-

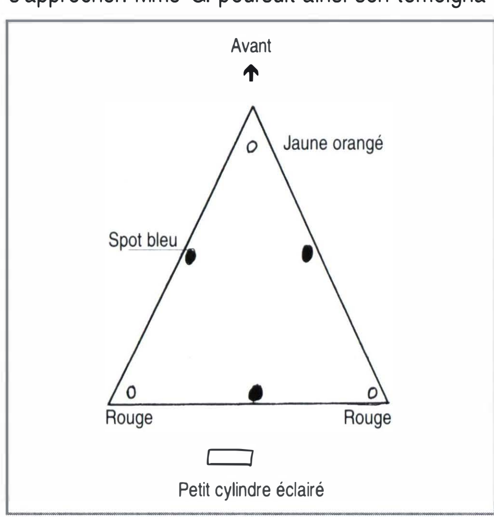


Fig. **03 - 19.12.2001** - Observation de **Y.S.**
à ***MOUSCRON***
Description du témoin

ge : *"J'ai bien vu six gros 'feux' ou 'spots' disposés près des sommets et le long des côtés [voir le croquis de la figure 5]. Ce qui ressortait le plus, c'étaient les feux bleus : des lumières fixes, puissantes mais non éblouissantes et qui n'éclairaient pas les environs. Tout le reste était sombre. Ce qui est pour moi un objet matériel est alors passé au-dessus de ma rue ou de ses environs immédiats. J'ai ainsi vu d'assez près 'la partie droite' de cet objet volant et surtout l'un des spots bleus qui étaient très gros [le témoin compare ce bleu à la couleur des gyrophares de la police]. J'étais comme hypnotisée par ce triangle; derrière ma baie vitrée, j'ai reculé et pour rien au monde je n'aurais voulu sortir ! Cet énorme triangle que j'ai vu pendant une minute a alors disparu de mon champ de vision et je n'ai plus osé aller regarder de l'autre côté !"*. Mme L.G. a été impressionnée par la taille de l'objet qui *"obstruait"* littéralement une partie du ciel (il cachait les étoiles par ailleurs bien visibles). Lors du passage à basse altitude, le témoin a bien remarqué un énorme *"spot"* bleu, circulaire, comme encastré dans la structure plutôt plate du triangle. Cet OVNI a-t-il quelque rapport avec l'objet qui allait être observé de plus près encore le lendemain soir, dans la région d'Éghezée (province de Namur) ?

Tous deux élèves dans un établissement scolaire d'Éghezée, N.L. (16 ans) et N.H. (17 ans) circulaient ensemble sur une mobylette (25 cm³) sur la *Route de la Hesbaye.* Ce dimanche 16 décembre 2001, il est environ 18 h 30 quand les deux jeunes gens s'engagent dans la rue du Parc, à Boneffe (Éghezée), pour rejoindre le domicile de l'un d'eux, à moins d'un kilomètre de là. Assis à l'arrière de la petite moto, N.H. distingue dans le ciel, à sa droite et au-dessus des campagnes situées entre Taviers et Ramillies, une lumière blanche fort puissante qui se dirige vers eux. Vu l'altitude très basse, il ne peut s'agir ni d'un avion, ni d'un hélicoptère. Signalant aussitôt le phénomène à son ami, celui-ci ralentit jusqu'à une vitesse de l'ordre de 20 km/h. Passant devant la première maison de la rue, ils perdent momentanément de vue la lueur mais ayant à peine dépassé cet immeuble isolé, ils la revoient, avançant de conserve avec eux, à une altitude d'une vingtaine de mètres (*"deux fois la hauteur d'un poteau électrique"*) et à quelques mètres d'eux (sans doute environ 20 m). Cette lumière, tout en étant extrêmement éblouissante (au point de faire mal aux yeux), est en fait dépendante d'une sorte de

masse porteuse gris sombre dont l'envergure est estimée à environ 15 m, formant un ovale aplati d'une épaisseur de 2 m. À la partie inférieure de cette masse, il y a une lumière dont on peut esti-



Fig. **06 - 16.12.2001** - Observation de **N.L.** et **N.H.**.
à ***BONEFFE***
Photographie des lieux et représentation de l'ovni.

mer le diamètre à environ 50 cm (voir le croquis de la figure 6). L'engin observé éclaire le champ situé à son aplomb et n'émet aucun bruit (les deux jeunes ne portaient pas de casque). Intrigués mais sans crainte, les deux étudiants arrêtent alors la moto à proximité de la rivière *La Mehaigne.* L'OVNI semble s'arrêter aussi et disparaît ensuite subitement au regard des témoins *(enquête de Gérard Grêde).*

Le mercredi 19 décembre 2001, nous retrouvons M. Y.S. à son domicile de Mouscron. Il est 19 h 45; voilà ce que le témoin rapporte : *"Ce soir-là, le ciel était un peu brumeux, mais il y avait quand même des éclaircies. Des nuages étaient visibles mais pas la Lune ; il n'y avait pas de vent. Soudain, de l'intérieur de ma maison, à partir d'une fenêtre située au premier étage, j'aperçois un gros triangle lumineux, immobile dans le ciel, à environ 30° d'élévation dans un axe sud-ouest. De suite je suis sorti sur la terrasse pour mieux le distinguer. Pour moi, ce triangle, assez proche, était au-dessus du quartier de la Bourgogne à Tourcoing (France). C'était une masse sombre qui portait à son pourtour de nombreuses lumières très brillantes : j'en voyais des bleues, des jaunes, des rouges, et même peut-être des vertes ! Il y en avait beaucoup, tout au long des côtés du triangle. C'était comme un vrai sapin de Noël dans le ciel !"*.

Alors qu'il avertit sa femme et qu'il part chercher ses jumelles, M. S. entend que son épouse lui crie que le phénomène semble disparaître dans une sorte de nappe gazeuse ou un brouillard. Le temps que M. S. revienne et le phénomène avait effectivement disparu. D'après les témoins, ce *"triangle"* se trouvait entre 600 et 800 m de distance et à une altitude de l'ordre de 300 m. M. Y.S. ajoute que l'OVNI était dans un plan vertical, qu'il n'était pas transparent et que les lumières étaient fixes. Les dimensions apparentes étaient celles d'environ la pleine Lune *(enquête de Yves Leterme).*

Le lendemain (jeudi 20 décembre), M. R.O., un instituteur de Polleur, roulait en voiture sur la RN 3 (Aix-la-Chapelle/Liège). Vers 17 h 30, peu après le carrefour de Thimister, M. O. observa, à travers la vitre latérale gauche de son véhicule, un *"objet"* constitué de trois lumières rougeâtres apparemment situé au-dessus des réverbères de l'échangeur routier de Battice, à une distance d'environ un kilomètre. L'ensemble lumineux se déplaçait lentement suivant une trajectoire approximativement orientée du sud vers le nord.

Tout en continuant son chemin vers Battice mais en ralentissant, le témoin voit le phénomène se rapprocher de la RN 3. Peu avant d'aborder le rond-point, M. O. voit même le phénomène s'apprêter à couper cette route, un peu à l'arrière de son véhicule. Le plafond nuageux est bas et reflète la luminosité émise par les réverbères de l'échangeur, ce qui permet au témoin d'observer, se découpant nettement sur le fond du ciel, une forme triangulaire sombre, évoluant pointe en avant. Dans chaque angle se trouve un feu émettant une lumière rougeoyante d'intensité moyenne. Sur le dessus de l'objet, le témoin distingue encore de façon précise une *"structure"*, sombre elle aussi, qui lui paraît circulaire. Sur cette partie, M. O. a le temps de voir s'allumer un *"gros phare"* qui émet une puissante lumière blanche. Étant obligé

de se concentrer sur la conduite de son véhicule, le témoin quitte des yeux le phénomène : quand quelques secondes plus tard il essaie de le retrouver celui-ci a disparu *(enquête de Guy Bleser)*.

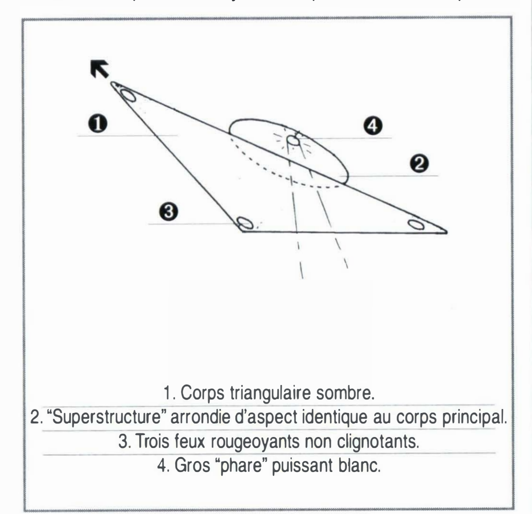


Fig. **07 - 20.12.2001** - Observation de **R.O.** près de ***BATTICE***
Description de L.D..

Le dimanche 23 décembre 2001, vers 19 h 15, M. L.D. et sa compagne, Mme S.B., sont en train de regarder la télévision dans leur domicile de Stembert (près de Verviers). Soudain, à travers la large baie vitrée qui offre une vue dégagée sur les hauteurs de la localité, vers le nord, une lumière inhabituelle attire le regard des témoins. Il y a là une sorte de gros *"phare"* blanc, rond, très brillant, qui semble s'élever dans le ciel. Alors que cette lueur se rapproche du domicile des témoins, elle s'éteint brusquement et, presque aussitôt, au même endroit, apparaissent de nombreux *"feux"* de couleur rouge et bleu. Ces feux sont disposés en trois lignes qui définissent les côtés d'un énorme triangle. Les témoins parlent d'une quinzaine ou d'une vingtaine de ces feux, les rouges étant plus nombreux que les bleus (2/3 des uns pour 1/3 des autres). Ces lumières s'allument et s'éteignent successivement à un rythme assez lent, en parcourant le pourtour du triangle dans le sens des aiguilles d'une montre. Au centre du triangle, M. D. distingue un autre feu, sorte de gyrophare blanc, qui tourne. Pour Mme B. il ne s'agit pas d'un gyrophare mais plutôt d'une série de trois lumières allongées rougeâtres disposées horizontalement qui s'allument et s'éteignent alternativement de gauche à droite et inversement. L'objet poursuit sa lente progression, pointe en avant, en direction des témoins et au moment où il va les surplomber, M. D. distingue encore à l'avant, nettement, une *"arête"* suggérant une impression de volume ou d'épaisseur. Les témoins se précipitent bien sûr vers la fenêtre à l'arrière de leur maison dans l'espoir de voir le phénomène réapparaître de l'autre côté mais, à leur grand étonnement, ils ne voient plus rien. Le phénomène se déplaçait en silence (les témoins étaient à l'extérieur et le quartier est plutôt calme), à une altitude estimée à 300 m *(enquête de Guy Bleser)*.

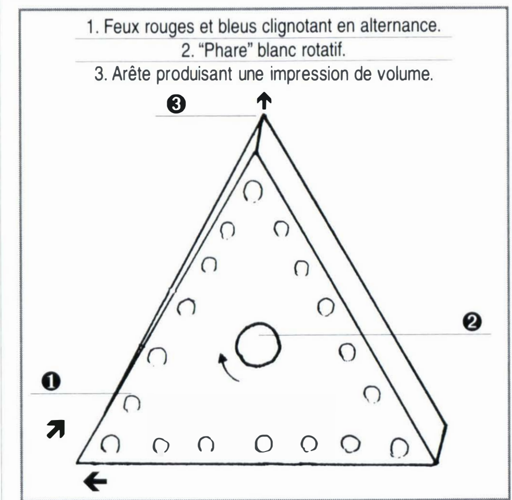


Fig. **08 - 23.12.2001** - Observation de **L.D.** à ***STEMBERT***
Description de L.D..

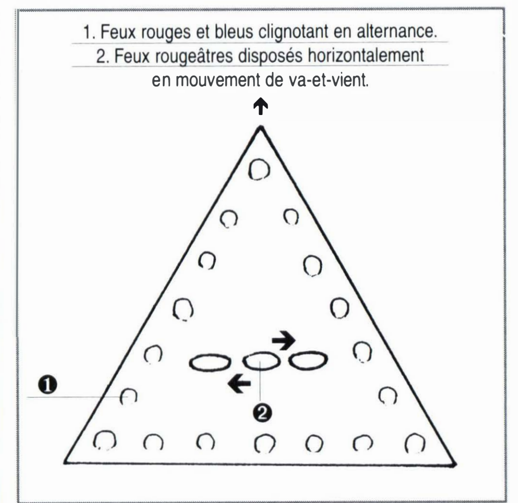


Fig. **09 - 23.12.2001** - Observation de **S.B.** (épouse de **L.D.**) à ***STEMBERT***
Dessin original des témoins.

L'observation suivante va à nouveau nous faire changer de région puisque les témoignages recueillis proviennent de Chapelle-lez-Herlaimont, dans la région du Centre. L'enquête a été réalisée par Patrick Ferryn dont nous reprenons ici l'intégralité du compte rendu.

Il est 18 h 30, ce vendredi 28 décembre 2001, lorsque M. et Mme T., gérants d'une importante surface commerciale sise dans le nouveau zoning dit *"Clos du Chêne au Bois"*, à Chapelle-lez-Herlaimont (Hainaut), ferment leur magasin. En voiture, ils empruntent la rue du Chêne qui mène au village de Chapelle dans lequel ils résident. Ils parcourent un peu moins d'un kilomètre lorsque, tout-à-coup, ils aperçoivent, droit devant eux, un insolite spectacle qui leur ôte la même exclamation : *"Qu'est-ce que c'est que ça ?!"*. Monsieur T. freine immédiatement et arrête son véhicule sur l'accotement. Les témoins sont à ce moment à l'entrée du village, à une centaine de mètres du croisement avec la rue Docteur Briart, qui conduit au centre. Devant eux, de l'autre côté du carrefour, se trouve une imposante demeure qui fait le coin avec deux autres voies (rue Haute et rue H. Barella). À l'aplomb de cette bâtisse, du moins en apparence, se tiennent une dizaine de lumières blanchâtres formant un énorme ovale dont le grand axe est à l'horizontale *(voir croquis)*. L'ensemble est totalement immobile et se détache clairement sur le ciel parfaitement dégagé de cette froide soirée de fin d'année. Il est 18 h 40 précises.

Pour les témoins, le phénomène se trouve dans la partie supérieure de leur pare-brise qui offre une grande visibilité, un peu à droite du rétroviseur fixé au milieu. L'ovale de lumière semble être à quelque 300 mètres de là et peut-être à une altitude de 300 ou 400 mètres. Chaque source de lumière est en fait un gros point lumineux de couleur blanc-jaune, d'où émane une clarté intense mais qu'on l'on peut cependant soutenir sans cligner des yeux. Chaque point est en apparence au moins deux fois plus gros que l'étoile Polaire. Bien que les contours soient diffus, cela n'a strictement rien de comparable avec le scintillement d'une étoile ni sa dimension. La luminosité de l'ensemble est constante et uniforme. Les neuf ou dix sources lumineuses sont bien séparées les unes des autres et il est possible de distinguer l'obscurité du ciel entre elles *(voir croquis)*. L'envergure de l'ovale ainsi formé est imposante et évaluée à 15 ou 20 cm à bout de bras. Les témoins sont extrêmement

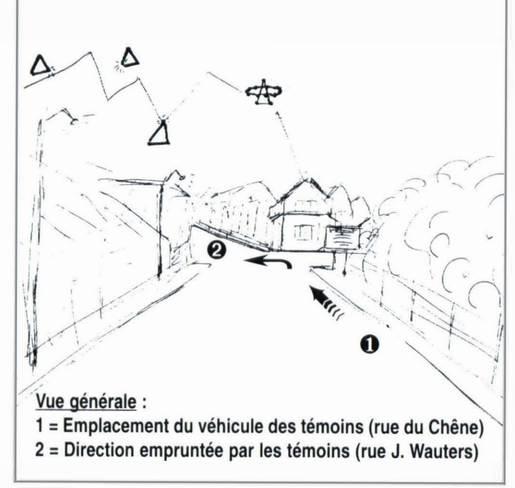


Fig. **10 - 01.09.2001** - Observation de M. & Mme **T.**
Rue du Chêne à ***CHAPELLE-lez-HERLAIMONT***
Dessin original des témoins.

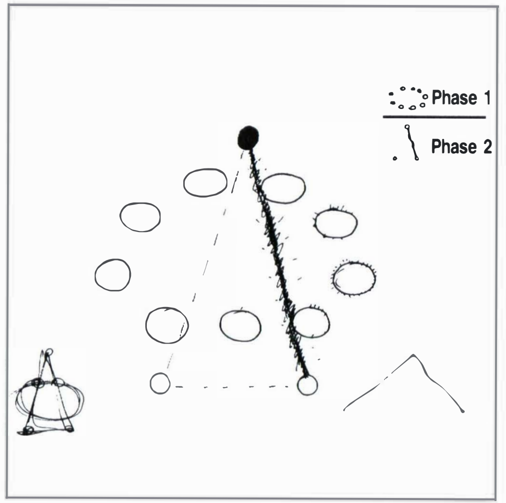


Fig. **11 - 01.09.2001** - Observation de M. & Mme **T.**
Rue du Chêne à ***CHAPELLE-lez-HERLAIMONT***
Dessin original des témoins.

impressionnés et à la fois émerveillés par la beauté du spectacle qu'ils qualifient même de *"thérapeutique"*, tant il semble s'en dégager une sorte d'harmonie qui les a fortement frappés.

M. T. a la présence d'esprit de descendre la vitre de sa portière pour écouter mais constate

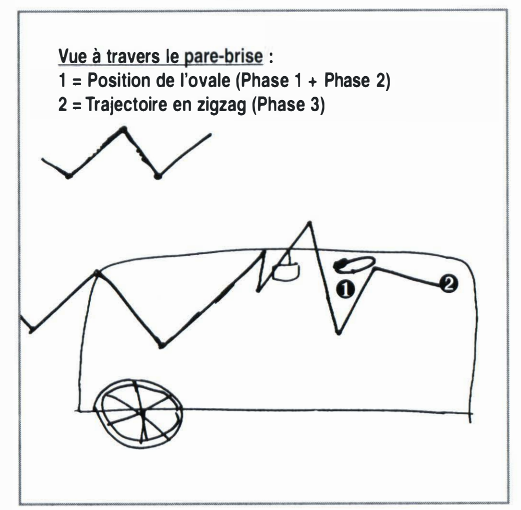


Fig. 12 - **01.09.2001** - Observation de M. & Mme **T.**
Rue du Chêne **à** ***CHAPELLE-lez-HERLAIMONT***
Dessin original des témoins.

avec stupeur qu'aucun bruit particulier n'est audible dans la rue on ne peut plus calme à cette heure-là. Les témoins échangent leurs impressions. Familiers des avions qu'ils empruntent fréquemment, ils conviennent que ce qui se trouve là devant eux doit avoir l'envergure d'un 747 ou d'un DC-10 mais donne nettement le sentiment d'être plus massif. L'éventualité qu'il s'agisse d'un effet de feux d'artifice leur traverse un instant l'esprit, car c'est une chose courante en cette période de réveillons mais l'hypothèse s'avère aussitôt sans fondement. Mme T. observe attentivement et remarque qu'aucun faisceau ni rayon ne semble relier l'apparition lumineuse au sol, ce qui lui fait d'emblée écarter l'idée d'une projection ou de jeux de lasers. D'ailleurs, il n'y a pas de nuage dans le ciel. Ce à quoi ils assistent est bel et bien un phénomène qu'il n'ont jamais vu. Cette première phase de l'observation dure quelque 30 secondes. (Les témoins précisent néanmoins qu'il est possible qu'il ait été là avant leur arrivée sur les lieux.) Soudain, l'ovale lumineux disparaît et - instantanément - est remplacé par trois lumières disposées en un triangle isocèle qui occupe exactement le même emplacement dans le ciel ! Cette configuration semble verticale, bien qu'il soit impossible de déterminer le plan dans lequel elle s'inscrit. Au sommet, une lumière rouge-orange, et dans chaque angle à la base, une lumière jaunâtre, chaude, laiteuse. Les trois sources sont cette fois plus nettement plus petites (environ la moitié) que celles qui constituaient l'ovale, et leur clarté appréciablement moins intense. *"On aurait dit des feux de positions"*, dit M. T. Face à cette brusque métamorphose, les témoins restent sans voix. Il ne subsiste plus aucune trace de la forme ovale vue auparavant. Aucune structure triangulaire supportant les lumières n'est visible mais Mme T. a cependant l'occasion de remarquer qu'une ligne brillante de couleur gris métallisé relie distinctement le feux rouge placé au sommet au blanc situé en bas à droite, donnant l'impression d'être le côté ou l'arête d'un objet solide qui se tient là, immobile, en l'air. Elle en déduit qu'il doit y avoir la même chose de l'autre côté et qu'il s'agit donc bien d'un appareil de forme triangulaire, car elle a assisté, avec son époux, à une conférence de la SOBEPS à l'époque des événements de 1989-91. De nombreux témoins avaient précisément rapportés avoir aperçu non plus uniquement les lumières mais les contours d'une masse en forme de triangle.

M. et Mme T. sont en outre catégoriques pour dire que la taille de l'ensemble triangulaire est supérieure à la hauteur (ou l'épaisseur) de l'ovale lumineux. (Si l'on superposait les deux, le triangle dépasserait en haut et en bas. Mme T. est par ailleurs convaincue qu'il s'agit d'un seul et même objet - une sorte d'appareil *"deux en un"*, comme elle dit – qui leur a montré deux aspects différents.) Cette deuxième phase de l'observation dure à peine trois secondes car l'ensemble se met tout-à-coup en mouvement, en accélérant très rapidement et en s'éloignant vers la gauche. M. T. démarre à son tour dans le but de prendre en chasse l'étrange phénomène. Les témoins arrivent au carrefour, tournent à gauche dans la rue Joseph Wauters et le repèrent à nouveau. L'épouse ne quitte pas des yeux la lumière rouge, plus visible que les deux autres. L'étape la plus

déconcertante de l'observation va maintenant survenir : l'engin – car les témoins sont à présent certains qu'il s'agit bien d'un objet – se met alors à décrire une trajectoire en zigzags irréguliers dans le ciel (peut-être huit ou dix). Tout en s'éloignant ainsi des témoins, l'objet prend aussi de l'altitude en grimpant *"par palier"* lors de chaque brusque virage. *"Les yeux avaient du mal à suivre, tellement c'était rapide..."* assure M. T. Ce déplacement contraint les témoins à se baisser et à lever la tête vers le haut du pare-brise, obligeant ainsi le conducteur à rouler de manière imprudente, voire dangereuse, car d'autres véhicules suivent et viennent en sens inverse.

Quoi que tout se passe alors extrêmement vite, les témoins peuvent cependant réaliser que le déplacement saccadé qu'ils qualifient *"en dent de scie"* se décompose en phases de courtes durées (peut-être de l'ordre d'une fraction de seconde chacune) mais systématiques : un démarrage lent, une accélération progressive fulgurante, un ralentissement soudain, puis une immobilisation toute aussi brève (bien marquée), avant de repartir de plus belle dans une autre direction. Les segments de cette ligne brisée sont rectilignes mais les longueurs sont variables. De surcroît, pendant ce curieux déplacement, l'objet paraît pivoter sur lui-même car les trois feux changent constamment de position de façon aléatoire. Il se trouve maintenant nettement plus à gauche du sens de circulation et Mme T. n'arrive bientôt plus à le voir car elle est fortement gênée par l'éclairage de la voie publique. Son mari s'engage alors dans une rue qui conduit à une aire dégagée d'où l'on peut embrasser une vaste étendue de la région, persuadé qu'il sera possible de poursuivre l'observation, mais l'objet a totalement disparu à ce moment, laissant là les témoins éberlués. La direction générale prise est vers Godarville, soit vers le nord mais en s'élevant haut dans le ciel. Depuis que l'objet s'est mis en mouvement jusqu'à sa disparition, les témoins estiment qu'il s'est écoulé environ 30 secondes en tout. Ce qui porte la durée totale de l'observation à un peu plus d'une minute.

En tenant compte des importants déplacements angulaires dans le champ de leur pare-brise et de la grande distance à laquelle il se trouvait alors par rapport aux témoins, l'objet a parcouru des distances considérables en des temps infimes. Ce qui fait dire aux témoins qu'il s'agit là d'une chose absolument impossible pour des productions de notre technologie. À noter que M. et Mme T. se sont rendus à Paris pour le réveillon du 31 décembre, soit trois jours après leur observation, et qu'ils sont allés à l'aéroport Charles de Gaulle. Songeurs, ils sont restés longtemps à regarder décoller et atterrir des avions. *"Aucun appareil ne serait capable d'accomplir ce que nous avons vu... pas même un prototype secret !"* disent-ils. Ce qu'ils ont observé semblait véritablement *"glisser"* dans l'air, sans aucun effort, comme un ballon qui flotterait avec une aisance inouïe, *"alors que les avions sont tellement pesants et bruyants"* ajoutent-ils.

Rien n'est moins sûr ! Notre enquêteur, P. Ferryn, a pris contact avec le centre CANAC [2] pour vérifier s'il y avait un trafic particulier pouvant se rapporter à l'observation de Chapelle-lez-Herlaimont. À noter que le directeur qu'il a eu au téléphone lui a confirmé que les données ne sont désormais plus conservées que pendant une période de 31 jours. De plus, grâce au directeur de la tour de contrôle de Gosselies, il a été possible d'établir ce qui suit.

Un appareil de type 737 de la compagnie RYAN AIR a décollé de Gosselies le 28 décembre à 17 h 34, heure de la tour de contrôle de Gosselies (c'est-à-dire 18 h 34 pour nous !). Le décollage s'est fait dans l'axe de la piste orientée à 250° (c'est-à-dire +/- sud-ouest). Une fois en l'air, l'avion a aussitôt viré vers la droite, cap 310°, vers Chièvres, pour s'en aller vers la Côte belge et sa destination finale : Londres. Chapelle-lez-Herlaimont est pratiquement sur la trajectoire; M. Ivens ne peut pas confirmer si l'appareil a vraiment survolé le village, car le pilote a pu aussi bien passer à côté, mais il n'est certainement pas passé très loin. À ce moment-là, il devait être alors au minimum à l'altitude de 1500 mètres.

Les témoins disent que les lumières disposées en ovale se trouvaient juste en face d'eux lorsqu'ils

les ont aperçues; P. Ferryn avait relevé les directions sur les lieux de l'observation et M. et Mme T. regardaient alors effectivement vers le sud-est. Si on consulte une carte de la région, on constate que c'est bien de là, en gros, que venait l'avion juste après son décollage ! Comme la distance qui sépare à vol d'oiseau Gosselies de Chapelle doit faire environ 12 km, il est tout à fait possible d'apercevoir depuis Chapelle les feux d'un avion qui vient de décoller de Gosselies. De tels feux peuvent facilement se voir à plus de 25 km. Si le 737 est filé plus ou moins droit sur Chapelle, les témoins ont bel et bien pu avoir le sentiment que les feux dans le ciel étaient effectivement immobiles. Il se pourrait donc que la première phase de l'observation de Chapelle corresponde à la vision des feux du 737 venant de décoller de Gosselies. Bien entendu, dans ce cas, l'absence totale de bruit signalée par les témoins est logique.

Notre enquêteur a demandé quels pouvaient exactement être ces feux : il s'agit des feux de décollage (fixés sur les trains des roues) qui rentrent immédiatement en même temps que les roues une fois l'avion en l'air. Évidemment, ce n'est pas automatique et le pilote peut parfois traîner un peu. Fonctionnent alors les trois feux de navigation (clignotants vert et rouge aux bouts des ailes et blanc à l'arrière), plus l'anti-collision rouge (clignotant également) et éventuellement (en cas de brume) les strobe-lights (flashs), mais rien d'autre.

Selon les témoins, la première phase de l'observation a duré environ 30 secondes. Ceci est compatible au temps de décollage du 737. Et la disparition soudaine de *"l'ovale des lumières"* des témoins peut s'expliquer par la rentrée des trains de roues et l'extinction des feux qu'ils portent mais aussi, peut-être, par le virage à droite de l'appareil pour prendre son cap 310°. Les trois feux disposés en triangle décrits par les témoins (un rouge et deux blancs) ne seraient plus que l'anti-crash rouge et deux autres feux (?). Ils disent que l'objet s'est mis en mouvement vers la gauche (par rapport à leur poste d'observation), ce qui correspond bien au déplacement de l'avion. Il se pourrait même que l'arête de couleur gris-métal vue par Mme T. (qui joignait le feu rouge à un blanc, en bas à droite de son triangle) soit le fuselage de l'avion en train de virer vers la droite (gauche pour le témoin). Pour la suite, il faudrait alors mettre les déplacements saccadés *"en dents de scie"* sur le compte des difficultés à suivre l'objet en voiture, aux aberrations bien connues qui donnent l'impression qu'un avion dont les feux clignotent navigue en zigzag dans le ciel..., et à un certain état d'émotion des témoins. À ce scénario on pourrait évidemment opposer les points suivants :

1. Les témoins sont absolument formels quant à l'heure: ils ferment (tous les jours) leur commerce à 18 h 30 précises (ce que P. Ferryn a pu vérifier). Ils prennent leur voiture et parcourent environ 1 km jusqu'au lieu d'observation (pratiquement au bout de la Rue du Chêne, à l'entrée du centre de Chapelle). Ils affirment qu'il est 18 h 40 lorsqu'ils aperçoivent l'ovale des lumières. D'après M. Ivens, l'avion qui a décollé à 17 h 34 (GMT) de Gosselies - donc 18 h 34 pour nous - a donc bien largement dépassé Chapelle à 18 h 40 !

2. Si les témoins ont vu un 737 décollant de Gosselies, ils n'ont pas pu voir 8 ou 10 feux blancs-jaunes, comme ils le disent, mais tout au plus 3 ou 5. Quant à la suite de l'observation, s'il s'agit des feux de l'avion vus de derrière, ils doivent nécessairement clignoter, alors que les témoins signalent des feux fixes.

Pour encore vérifier l'hypothèse d'une confusion, P. Ferryn s'est posté à Kraainem, exactement là où les avions commencent à descendre pour atterrir à Zaventem. Se plaçant très précisément dans l'axe de leur descente, il a pu assister à l'approche d'une bonne dizaine d'avions. Ce soir-là le ciel était superbement dégagé, la nuit très froide (-5°, conditions proches du 28 décembre) et notre enquêteur peut affirmer que - même au travers du pare-brise de sa voiture, les feux d'un avion (généralement 4 puissants phares blancs + les 2 clignotants vert et rouge) ne ressemblent à rien d'autre qu'à des phares et qu'à aucun moment ce spectacle ne peut évoquer un *"ovale de lumières"*. P. Ferryn n'a donc pas constaté le moindre effet optique pouvant déformer à ce point les feux des avions ou les dédoubler pour les faire ressembler à ce que les témoins ont décrit.

Le dernier cas relaté concerne une observation qui s'est déroulée à Mouscron, dans la soirée du samedi 29 décembre 2001 (enquête de Yves Leterme). Les témoins sont deux frères : MM. M. C. et S. C. Vers 22 h, ils reçoivent un coup de téléphone de leur tante qui, à environ 2 km de là, est en train d'observer des *"phénomènes étranges"* dans le ciel. Sortant aussitôt dehors en compagnie d'autres membres de la famille, ils ne remarquent rien de particulier. Mais quelques minutes plus tard les deux hommes ressortent et là ils pourront observer quelque chose.

Voici une partie du témoignage de M. M.C. : *"Haut dans le ciel, à 40° d'élévation environ, on a aperçu plusieurs phénomènes ou objets volants lumineux qui se déplaçaient. Pour moi, il y en avait cinq ou six qui volaient comme en formation. Ces objets étaient plutôt de forme triangulaire : depuis le sol, c'est surtout l'arrière des triangles que l'on voyait (ils avançaient pointe en avant). Je voyais en fait une série de masses sombres qui tranchaient avec le fond du ciel et, bien sûr, les lumières. Pour ces triangles je me souviens avoir vu quatre lumières : une située au sommet de chacun des trois angles et encore une au centre de la masse sombre. Il y avait du bleu –comme le bleu du gyrophare d'un "combi" de police- du rouge et aussi du blanc. Au centre je me souviens d'un point lumineux et de quelque chose qui semblait tourner par moment. Ces objets se déplaçaient plus vite que des avions de ligne ; ils étaient plus gros que les étoiles. Ils venaient de la France (Tourcoing) et se dirigeaient vers Courtrai (nord-est). [...] J'ai pu filmer le phénomène avec mon caméscope, au zoom, jusqu'à 72 x. Quand les objets ont disparu, mon frère et moi sommes rentrés pour raconter aux autres ce qu'on venait de voir..."*.

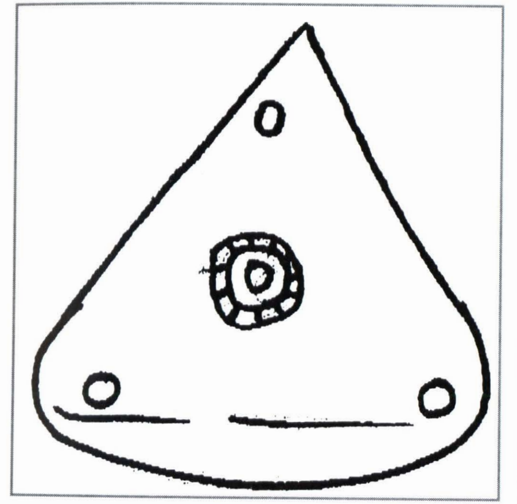


Fig. 13 - **29.12.2001** - Observation de **M.C.** à ***MOUSCRON*** **Dessin original de M.C.**

M. S.C. est encore plus précis dans son témoignage : *"Ce soir-là le ciel était très dégagé, sans nuages et bien étoilé ; je pense qu'il gelait. Nous revenions tous d'une fête d'anniversaire quand, vers 21 h 30, notre tante a appelé pour nous signaler que sa voisine (Mme L.G. [voir observation du 15 décembre 2001]) était en train d'observer des OVNI au Mont-à-Leux. Nous sommes sortis mais n'avons rien vu. Quelques dix minutes plus tard, nous sommes ressortis et là nous avons vu cinq ou six objets de forme triangulaire qui se déplaçaient. Ce sont surtout les deux triangles les plus proches qui ont attiré mon attention. La masse globale n'était pas visible mais cela se détachait néanmoins du fond du ciel. C'était plutôt gris foncé, à l'aspect de "métal mat". Les deux triangles les plus proches semblaient identiques : deux triangles à peu près équilatéraux. À chacun des sommets de ces triangles, je voyais une grosse lumière à la fois rouge et blanche. Au centre, il y*

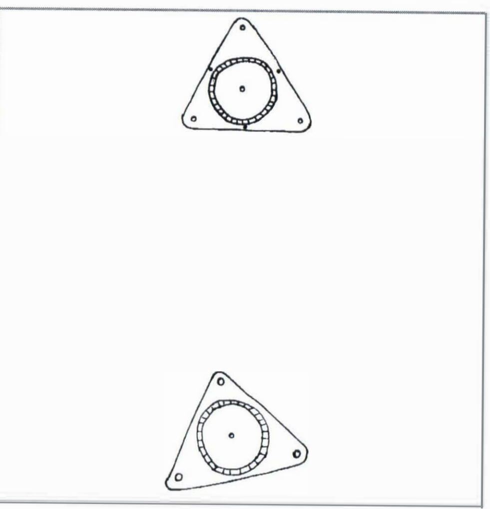


Fig. 14 - **29.12.2001** - Observation de **S.C.** à ***MOUSCRON*** **Dessin original de S.C.**

avait un point lumineux avec une sorte de couronne lumineuse tout autour. Je pense qu'il devait aussi y avoir quelques petites lumières moins fortes le long des côtés.".

Ce témoin ajoute : *"Au total, il y avait cinq objets volants. Ils se dirigeaient vers Courtrai. Les deux triangles les plus proches passèrent non loin de la verticale de la maison, à une vitesse constante. Mais quand ces objets arrivèrent au-dessus de nous, ils ont accéléré très vite et ont disparu rapidement à l'horizon. Au total, j'estime que l'observation a duré entre deux et trois minutes, en précisant que nous avons perdu environ une minute, le temps d'aller chercher un appareil photo et un caméscope et d'effectuer quelques réglages. Ces triangles étaient plus petits que la pleine Lune. Nous sommes alors rentrés retrouver nos frères et cousins qui ne nous ont pas vraiment crus. Nous avons aussitôt fait des dessins, puis nous avons téléphoné à l'Armée qui nous a conseillé d'appeler la police locale de Mouscron. Mais les policiers joints avaient, semble-t-il, d'autres chats à fouetter...".*

Ainsi qu'il a été annoncé dans le *"chapeau"* de cet article, il n'est pas ici question de conclure. Cette *"mini-vague"* est plutôt pauvre en données intéressantes. Les cas sont limités et ils n'ont jamais réuni plus de trois témoins en même temps.

On est ainsi loin de la casuistique enregistrée lors de vague de 1989-91. De plus, les observations n'ont pas toujours été faites dans de bonnes conditions (champ de vision limité, observation au travers de vitrages), ce qui nuit aussi à la qualité des informations recueillies.

Ces témoignages ont néanmoins permis aux enquêteurs et chercheurs de la SOBEPS de tester leur rapidité d'intervention sur le terrain. Les enquêtes ont pu être réalisées assez rapidement après les observations et les interviews des principaux témoins ont été filmées pour nos archives. Cette nouvelle méthodologie d'enquête s'est révélée intéressante et, après évaluation, pourrait être systématiquement proposée à nos enquêteurs.

Notes & Références

[1]. On peut découvrir des informations complémentaires (et photographies du phénomène) sur le site :
http://science.nasa.gov/headlines/y2001/ast03dec_1.htm.

[2]. Il s'agit du *Computer Assisted National Air Traffic Centre* situé à Steennokkerzeel; ce centre ultra-moderne gère l'ensemble du trafic aérien dans l'espace aérien belge.

22 août 2001 OBSERVATIONS À CHAUMONT-GISTOUX

Patrick Ferryn

Responsable des documents photographiques & des videofilms

"Il ne se passe plus jamais rien en Belgique !"... Voilà bien une phrase qu'on a pu s'entendre répéter à maintes reprises, au cours de ces dernières années, depuis la fin de la désormais célèbre "vague belge" d'observations d'ovnis. Reconnaissons-le d'emblée : ce n'est pas faux. Le répondeur téléphonique de la SOBEPS enregistre néanmoins de temps à autre un appel nous rapportant un phénomène qui a paru étrange à des témoins qui ont eu le bon réflexe de nous en informer. Occasionnellement aussi, la Gendarmerie continue à nous transmettre des informations relatives à ce sujet, comme une directive de son état-major l'a prévu, suite à la très officielle collaboration qui s'est instaurée entre cette autorité et notre association. Cependant, aucun événement véritablement significatif ne s'est produit dans notre pays depuis les observations exceptionnellement bien documentées – et très souvent rapprochées - d'il y a une décennie. Les quelques faits rapportés entre-temps n'ont malheureusement jamais généré, au mieux, que des récits souvent similaires à des multitudes d'autres déjà collectés et qui n'apportent, hélas, aucune donnée originale, et au pire que des constats de confusions avec des causes triviales, aisément identifiables au terme d'une rapide vérification. Serait-ce donc aussi la récession dans le domaine ufologique ? Pas sûr...

Début septembre 2001, Madame V.L. laisse un message sur le répondeur téléphonique de la SOBEPS. Elle relate qu'elle a observé et filmé *"d'étranges lumières"* dans le ciel, avec sa famille, des amis et des voisins, depuis son domicile, à Chaumont-Gistoux, village situé à une trentaine de kilomètres au sud-est de Bruxelles. Elle explique que les lumières, au nombre de douze, se mouvaient lentement, se sont regroupées et immobilisées, puis... ont soudainement disparu ! Elle précise qu'elle a aussitôt averti la base militaire de la Force Aérienne Belge de Beauvechain, toute proche, qui déclare n'avoir rien constaté d'anormal. Voilà des faits qui méritaient certes une enquête auprès des témoins. Ceux-ci n'ont pas tous assisté à l'ensemble de l'observation, ce qui peut expliquer des divergences de leurs récits.

L'observation a eu lieu en date du mercredi 22 août 2001, aux alentours de 21h30. C'est V., la fille de Madame V.L., âgée de 15 ans, qui a vu la première. Elle se trouvait à l'extérieur de la maison, en compagnie d'amis, sur un parking situé juste en face, à quelques mètres à peine. Nous sommes dans un paisible environnement résidentiel (dit *"le lotissement du Château d'Eau"*), établi sur une hauteur, un peu en dehors du village de Chaumont-Gistoux. De coquettes maisons individuelles forment ce quartier récemment bâti le long de la route Wavre - Perwez - Éghezée, en bordure de bois et de champs. C'est l'été, il fait beau et doux. Le soir tombe mais le ciel parsemé de quelques cirrus est encore clair à cette heure-là. L'attention de V. est soudain attirée par quatre *"feux"* qui se tiennent apparemment au-dessus du toit de la maison voisine, grosso modo en direction du nord-ouest. Ils sont immobiles et forment un losange irrégulier. Sans aucune certitude, V. estime leur éloignement à 800 ou 1000 mètres. Dans un premier temps, elle croit qu'il s'agit de montgolfières, en raison de la coloration jaunâtre qui lui rappelle la flamme des aérostats. Pourtant, elle remarque bien vite qu'il n'en est rien. Les quatre luminosités attirent le regard; elles ont une forme ronde, bien délimitée, avec semble-t-il *"comme du feu en-dessous"*. Leur taille est nettement plus importante que celle, apparente, des étoiles mais cependant plus petite que celle de la Lune à trois-

quart pleine ce soir-là et qui se trouve plus à gauche dans le ciel. Intriguée, la jeune fille rentre à la maison et avertit son père. Lorsqu'elle ressort, aussitôt après, elle constate que l'ensemble qu'elle avait vu a bougé et se trouve à présent indubitablement plus à gauche par rapport aux repères qu'elle avait précédemment pris, et plus haut. Elle voit alors, entre les grands arbres qui entourent la maison, deux autres luminosités identiques mais plus importantes en taille, car moins éloignées que les quatre autres, qui se déplacent *"comme si elles faisaient la course"*, tout en s'élevant vers l'ouest nord-ouest. Sans produire le moindre bruit, elles se dirigent vers celles qui forment le losange, toujours stationnaire à ce moment, et *"qui semblent attendre"* les deux nouveaux arrivants. Conversant ensuite avec ses amis et des témoins présents, elles ne prêtera plus suffisamment d'attention aux évolutions des étranges *"montgolfières"* pour en témoigner utilement.

Monsieur V.L., son père, arrive à son tour sur le parking et repère immédiatement le phénomène, qui a entamé un mouvement ascendant et se trouve alors déjà fort haut dans le ciel (environ 70° d'élévation). Il compte soigneusement les points lumineux et en dénombre douze au total. Il les décrit comme des *"boules de lumière"*, rondes, d'une clarté intense, semblable à celle d'un phare halogène de couleur blanc-jaune. Il estime qu'elles sont à 8 ou 10.000 mètres d'altitude; c'est du moins sa conviction (*"comme un avion de ligne volant très haut, lorsqu'il n'est plus qu'un petit point brillant"*, dit-il), et se suivent *"en file indienne"*, à équidistance les unes des autres. Elles continuent à monter. Selon lui, cette phase d'observation a duré une trentaine de secondes. Le témoin rebrousse chemin et s'en va chercher son épouse. Un bref instant plus tard, le couple se trouve sur le parking.

Au moment où Madame V.L. aperçoit le phénomène, elle note quatre *"sphères de lumière"*, d'une *"belle"* couleur jaune-blanc (*"c'était très joli à voir"*, ajoute-t-elle), qui montaient lentement en se suivant. Au-dessus de celles-ci, elle en repère trois autres qui sont immobiles. Elle réalise d'emblée qu'il s'agit là d'une chose insolite, tourne les talons et se précipite vers sa maison dans le but de prendre sa caméra vidéo. Pendant ce court laps de temps, Monsieur V.L. remarque un changement dans la configuration des luminosités. Tout d'abord, elles ne sont plus au nombre de douze ; il en reste peut-être cinq ou six et elles continuent à grimper. Les autres ne sont déjà plus visibles. En y regardant mieux, il note que deux d'entre-elles sont à l'arrêt complet. Il se concentre sur ces deux dernières : l'une semble *"en difficulté"* car, dit-il, *"une fumée noire s'échappait sur le côté de l'engin"*. Cela a duré une dizaine de seconde. A l'intérieur de la maison, son épouse met la main sur le caméscope dont la batterie était précisément en charge, ressort, s'arrête, pointe l'appareil vers le phénomène (à ce moment vers l'ouest sud-ouest et très haut sur l'horizon), vise et enclenche l'enregistrement (...effaçant ainsi une séquence de leurs dernières vacances aux États-Unis !). L'ensemble avait déjà fortement bougé et était considérablement plus éloigné encore, se trouvant alors beaucoup plus près de la lune. Une nouvelle *"boule de lumière"* est alors arrivée de la droite, à très vive allure et a rejoint les deux autres, toujours immobiles, s'arrêtant tout net à leur proximité, pendant quelques secondes. C'est cette phase-là que Madame V.L. a filmée.

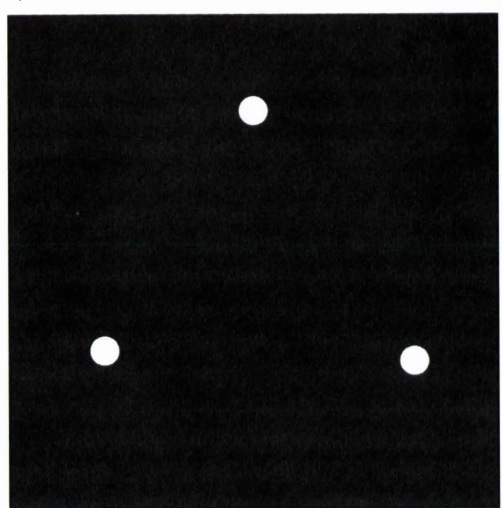


Fig. 1 - film 1 : Mercredi **22.08.2001 - 21.30'** H.
Reproduction graphique de l'observation depuis le lotissement du Château d'Eau à ***CHAUMONT-GISTOUX***

Aussitôt réunies, les trois se sont remises en mouvement et ont poursuivi leur ascension. Les deux premières sont tout à coup filées à la vitesse de l'éclair ! La troisième a semblé traîner quelque peu, puis a disparu de la même manière. Croyant bien faire, Madame V.L. a zoomé au maximum (zoom numérique x 220), dans l'espoir d'apercevoir des détails. Sans stabilisateur, la mise au point automatique a tenté vainement de faire la netteté sur les sujets en mouvement, ce qui signifie que les images sont pratiquement toutes floues. Quelques-unes, de ci, de là, sont cependant nettes. Dans le cadre, seules trois *"boules de lumière"* disposées en triangle, sont visibles; celle que Monsieur V.L. disait *"être en difficulté"* étant au sommet du triangle. La séquence vidéo dure 45 secondes. Pour ce qui est de la durée totale de l'observation, le couple s'accorde à dire qu'il l'estime entre cinq et dix minutes, au maximum.

Il y avait, ce soir-là, sur le parking en face du domicile des témoins, une dizaine de personnes en tout, connaissances et voisins, qui observaient l'étrange ballet aérien. Il n'a hélas pas été possible de tous les retrouver. Parmi ceux-ci, Monsieur S.H., 19 ans, qui a assisté à une partie de l'observation. Il discutait avec ses copains lorsqu'il a vu, au travers des grands pins, venant à peu près du secteur nord, ce qu'il a tout d'abord pris pour des avions. Il en a compté sept, puis a réalisé qu'il devait en fait y en avoir une dizaine. Ils étaient éloignés et très haut dans le ciel. Ils se déplaçaient en formation triangulaire, sans faire aucun bruit. Les sept premiers se sont alors arrêtés, durant 15 à 30 secondes... le temps *"d'attendre les suivants"* (sic). Lorsque ceux-ci les rejoignent, ils s'immobilisent à leur tour. Tandis que Monsieur S.H. échange quelques considérations avec d'autres témoins présents, l'ensemble se remet en mouvement. Quand le jeune homme reprend l'observation, il n'a que le temps de voir disparaître au loin les curieux *"avions"*.

Monsieur C.F., 20 ans, est l'ami de V. Il venait de la raccompagner à son domicile. C'est V. qui a attiré son attention; il voit *"des lumières"* en direction du nord nord-ouest. Trois ou quatre *"boules"* de forme bien nette se suivent l'une derrière l'autre, à égale distance, suivant une trajectoire ascendante. Puis d'autres encore. Elles sont toutes identiques, de couleur *"feu"*, comme le jaune-rouge très pâle que l'on distincte *"à l'endroit le plus clair d'une flamme"*. Leur grandeur apparente est nettement supérieure à celle d'une étoile, mais inférieure à celle de la Lune. Elles avancent lentement, sans faire aucun bruit. Puis l'ensemble s'immobilise. Deux autres sont alors arrivées. À ce moment, les douze *"boules lumineuses"* se sont mises à monter vers le ciel pour finir par disparaître au loin et ne plus être visibles. Il estime la durée totale de l'observation à quinze minutes.

Madame C. D. , une voisine, est également dehors avec son bébé. Apercevant V. et d'autres personnes qui regardent en l'air, elle lève la tête vers le nord nord-ouest et voit une *"boule de feu"*, de couleur orangée; une forte luminosité, non éblouissante cependant, qui s'avance vers elle en prenant de l'altitude. Elle aussi pense d'abord à une montgolfière, mais se rend compte qu'il n'en est rien car ça se déplace bien plus vite et sans produire aucun bruit. Puis en surviennent une deuxième, une troisième, encore deux en même temps, une autre ensuite, etc. Sept au total. Elles suivent une même trajectoire, semblent se rassembler puis converger vers un même lieu, très haut dans le ciel, en direction de l'ouest. Après quelques minutes, le témoin appelle alors son mari. Monsieur B.P. arrive muni de jumelles de grossissement x 8. Il observera pendant environ dix minutes encore, en essayant de distinguer ce que peuvent être ces curieux objets volants. Leur déplacement est à présent très lent. Aux jumelles, il peut nettement remarquer que chacun d'eux comporte une masse sombre au-dessus de la luminosité orangée, située derrière celle-ci, mais indubitablement de taille moindre. L'ensemble fini par disparaître dans le lointain. L'observateur est ingénieur commercial, féru d'aéronautique. Il ne se hasarde pas à tenter une estimation de grandeur ou de distance, car cela lui paraît tout bonnement impossible à déterminer. Seule certitude : c'est une chose qu'il n'a jamais vue.

Vérifications préliminaires :

La Gendarmerie locale n'a enregistré aucun témoignage complémentaire. Quelques coups de

téléphone auprès des clubs locaux qui regroupent des aérostiers (il y en a plusieurs dans la région) confirment qu'il n'y a eu, ce soir-là, qu'une seule sortie de deux montgolfières dans cette partie du territoire. Le vol s'est effectué de 19h25 à 20h15, entre Céroux-Mousty et Houtaing-le-Val, non loin de là il est vrai, mais dans le secteur sud-ouest par rapport à Chaumont-Gistoux. Ceci fut officiellement corroboré par un responsable du Flight Information Center. Réponse similaire obtenue de l'organisme *Belgocontrol* de l'administration de l'aéronautique, qui régit le trafic aérien et fournit des données météorologiques. À noter que les vols de montgolfières doivent obligatoirement leur être signalés, et *a fortiori* les meetings (soit plus de 6 ballons), ainsi que les rencontres d'aéromodélisme. Ces services confirment en outre qu'il n'y a eu aucun trafic aérien particulier dans la zone observée par les témoins, ni aucune information émanant des autorités militaires les avertissant d'exercices ce 22 août. Par la même occasion, nous avons ainsi appris que, lors des sorties dans cette région, les montgolfières volent généralement à une altitude comprise entre 150 et 300 mètres (il est interdit de dépasser les 450 mètres) et ont un diamètre qui atteint fréquemment les 18 mètres.

Un nouveau témoignage opportun :

Une quinzaine de jours après notre première entrevue, Madame V.L. nous téléphona pour nous signaler qu'elle a rencontré, lors d'une réunion de quartier, un ménage habitant l'autre extrémité du lotissement qui a observé le même phénomène, le même jour, au même moment, et dans la même direction. En prime, l'observation a également été enregistrée sur vidéo cassette. Deuxième visite donc, à Chaumont-Gistoux, chez les nouveaux témoins. Il s'agit d'un couple et de ses deux enfants. Monsieur L.B., ingénieur civil de son état, se trouvait sur la terrasse de leur villa, ce 22 août 2001, vers 21h30, lorsqu'il aperçut, au nord nord-ouest et à environ 45° d'élévation, deux *"sphères ou boules"* de couleur jaune-orange, très lumineuses, traverser relativement lentement, de droite à gauche et en s'élevant, le paysage qui s'offre devant lui. Il s'agissait bien de deux objets distincts, aux contours parfaitement délimités, dont la luminosité pouvait se comparer à celle d'un phare de voiture. Ils évoluaient de concert mais toutefois sans que la distance les séparant ne demeure constante. Le témoin ne pouvait juger de leur taille mais avait le sentiment qu'ils étaient *"assez proches"*. À son grand étonnement, aucun bruit particulier ne se fit entendre. Il était flagrant que ce n'étaient nullement des montgolfières, comme le témoin l'avait cru dans les première secondes. (Signalons que ces engins lui sont bien familiers et qu'il avait d'ailleurs effectué un vol en ballon la semaine qui précédait l'observation, ainsi qu'on peut le vérifier en visionnant la cassette vidéo qu'il nous a remise). Deux autres objets identiques apparurent ensuite, provenant du même endroit que les deux premiers, derrières de grands arbres, suivant un déplacement en tous points semblables. Puis un cinquième.

Monsieur L.B. se précipita à l'intérieur pour saisir son appareil photographique, lorsqu'il se ravisa, se souvenant qu'il n'avait plus de pellicule.

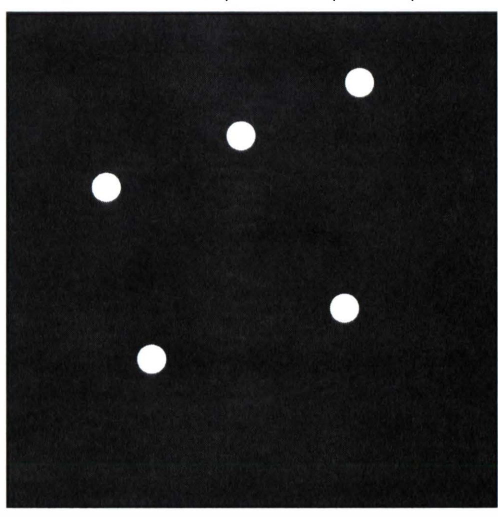


Fig. **1** - film **2** : Mercredi **22.08.2001 - 21.30'** H.
Reproduction graphique de l'observation depuis le lotissement du Château d'Eau à ***CHAUMONT-GISTOUX***

Il alerta son épouse et l'incita à sortir pour voir le phénomène insolite. Comme celle-ci s'occupait de mettre les enfants au lit, elle ne le rejoignit pas immédiatement. Il opta pour la caméra vidéo mais les batteries étaient déchargées. Fort heureusement, Monsieur L.B. put raccorder le système d'alimentation sur le secteur et alla se poster à la fenêtre de la chambre à l'étage, pointant le caméscope vers les cinq objets lumineux qui se tenaient alors à l'ouest. C'est à ce moment que son épouse et les enfants vinrent observer. Entre-temps, les cinq *"boules lumineuses"* s'étaient regroupées mais étaient déjà à une très haute altitude (peut-être 10.000 mètres). Les témoins eurent, eux aussi, cette même sensation qu'elles étaient immobiles dans le ciel, (impression confirmée par la séquence vidéo). Ensemble, il voient un sixième objet lumineux arriver également de la droite, se diriger vers le groupe des cinq et s'y positionner.

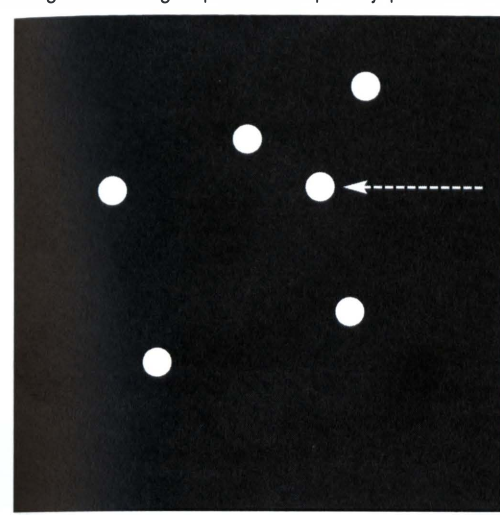


Fig. **2** - film **2** : Mercredi **22.08.2001 - 21.30'** H.

Puis deux autres encore. Avec son caméscope, Monsieur L.B. fait un mouvement panoramique vers la droite et va littéralement chercher dans l'image les *"retardataires"*. Il les suit et l'on voit on ne peut plus clairement qu'ils vont rejoindre le groupe des six qui, comme le disent à leur tour les témoins, *"à l'air d'attendre"*, là haut dans le ciel. Une fois réunies, les huit *"boules lumineuses"* disparaissent au loin. Elles semblent *"s'éteindre "*, en s'éloignant à l'infini, tout en prenant de l'altitude mais... en une fraction de seconde ! De l'avis de Monsieur L.B., la durée totale de l'observation doit être d'environ quatre fois celle de la séquence enregistrée.

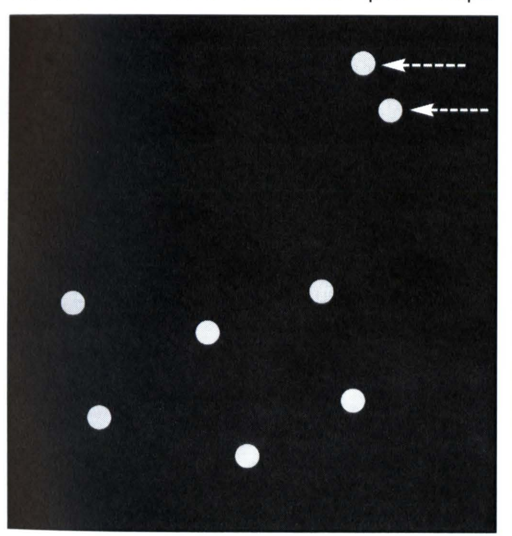


Fig. **3** - film **2** : Mercredi **22.08.2001 - 21.30'** H.

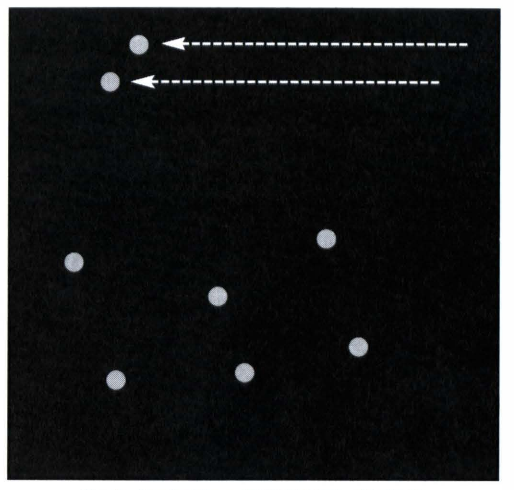


Fig. **4** - film **2** : Mercredi **22.08.2001 - 21.30'** H.

Celle-ci faisant 2 minutes 5 secondes, on peut estimer que le tout dura peut-être quelque huit minutes.

En guise de conclusion :

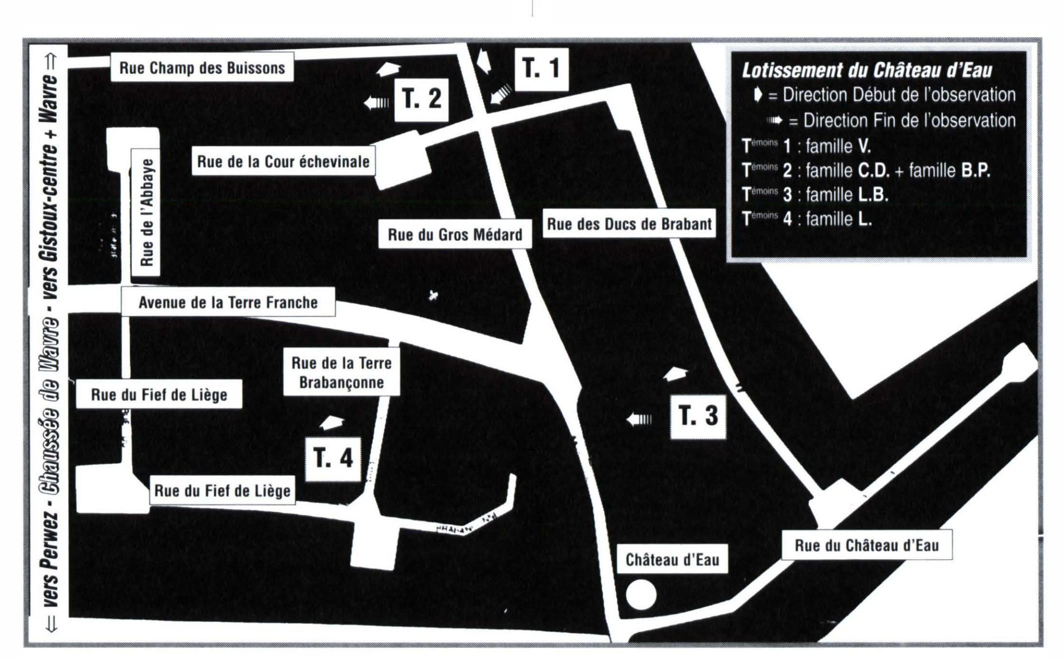
Si l'on peut d'ores et déjà écarter catégoriquement l'hypothèse des montgolfières ou de tout autre engin bien connu, il ne demeure plus guère, en dernier ressort, dans la panoplie des explications triviales, que l'alternative d'un lâcher de ballons munis d'une source lumineuse ou, plus simplement encore, dont l'enveloppe reflète la lumière du soleil couchant. Il se trouve que, renseignements pris auprès du service de climatologie de l'*Institut Royal Météorologique* d'Uccle, le vent était extrêmement faible ce soir du 22 août 2001 dans la région de Beauvechain et ses environs – à peine 7 km/h. Il soufflait exactement du nord nord-est vers le sud sud-est... ce qui est approximative-

ment le sens du déplacement observé des *"boules de lumières"*. C'est également la direction suivie par les deux montgolfières dont on nous avait renseigné le vol, de Céroux-Mousty à Houtaing-le-Val.

Depuis le début de l'enquête, Gérard Grède, qui a mené plusieurs enquêtes dans la région, a mis la main sur deux témoins supplémentaires, Monsieur S.L. et un de ses voisins, habitant le même lotissement à Chaumont-Gistoux : ces derniers ont assisté au phénomène décrit ci-avant, vers 21h30. Ce qu'ils rapportent corrobore globalement ce qui a été dit mais ces témoins n'ont vu pour leur part que *"cinq points lumineux comparables en couleur et en intensité à la planète Vénus"*.

Il est bien difficile de conclure. Si l'on constate des contradictions entre les différents témoignages recueillis, des points communs sont néanmoins à souligner. Parmi eux, certains indices d'étrangetés (variation de vitesse des déplacements, immobilisations et départs soudains) sont incompatibles avec des ballons et la vitesse insignifiante du vent ce soir-là. À moins que - dans l'hypothèse de ballons - des couches d'air différentes, au-dessus de sols différents, ne soient responsables de ces effets. Puisse l'examen comparatif des deux vidéofilms nous apporter quelques informations supplémentaires utiles, car **c'est la première fois que nous mettons la main sur deux enregistrements réalisés lors d'une même observation**.

Notons que des phénomènes semblables (*"boules lumineuses oranges"* se déplaçant en formation) eurent lieu aux États-Unis à de nombreuses reprises. Le cas le plus spectaculaire s'est produit au New Jersey, en date du 15 juillet 2001, et s'est déroulé sous les yeux de centaines de témoins. Un policier de la petite ville de Carteret a réussi à filmer une séquence d'une quinzaine de minutes. Les descriptions recueillies sont similaires à ce qui a été vu à Chaumont-Gistoux mais les *"étranges lumières"* du New Jersey étaient au nombre d'une vingtaine (25 pour certains témoins). La station *ABCNews* a montré une image extraite du vidéo film sur son site internet : elle ressemble à s'y méprendre à que ce que montrent les deux films de Chaumont-Gistoux. Nous avons entrepris des démarches avec des enquêteurs américains pour en savoir davantage et pour tenter d'aboutir à un examen comparatif des trois documents filmés. Nous reviendrons donc ultérieurement, le cas échéant, sur cette affaire.



SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n°000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson, 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n°210-0222255-80 de la Fortis Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI,** de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **12,5 € (500 FB).**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **12,5 € (500 FB).**

— **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Ommiun Littéraire); un « classique » de l'ufologie française, récemment réédité — **10 € (400 FB).**

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?** de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **10 € (400 FB).**

LA SOBEPS EST SUR INTERNET

Voilà longtemps que nous y pensions, mais aujourd'hui nous y sommes !
Pour tous les « internautes », venez visiter notre tout nouveau site à l'adresse :

www.sobeps.org

Il s'agit bien sûr d'un site qui est encore en pleine construction et dont l'évolution, nous l'espérons, se fera le plus rapidement possible. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions.

LE PIN'S DE LA SOBEPS

Une superbe épinglette en cinq couleurs (grand feu, c'est-à-dire la plus haute qualité), grand format (35 mm de large), que vous ne pouvez manquer d'acquérir.

Si vous voulez aider la SOBEPS en vous faisant plaisir, voilà le moyen tout trouvé. Complétez votre propre collection (ou celles de vos enfants et petits-enfants) en réservant dès à présent votre/vos exemplaires.

Son prix : **5 € (200 FB - 40 FF).**
12,5 € (500 FB - 90 FF). pour 3 exemplaires



Ci-contre : le pin's SOBEPS en taille réelle.

Pour recevoir votre commande (livrée sous enveloppe spéciale), veuillez effectuer votre virement/versement à son compte bancaire n° 210-0222255-80 de la SOBEPS, avenue Paul Janson, 74, B-1070 Bruxelles, ou encore au CCP n° 000-0316209-86. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire mais avec les frais à votre charge.

La **SOBEPS** est une association sans but lucratif qui dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue semestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liée à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans le mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, réduction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SECRETARIAT - BIBLIOTHEQUE

Les locaux de la SOBEPS peuvent être accessibles à nos membres, mais uniquement sur rendez-vous le samedi, entre 14 h. et 18 h. Il vous sera alors loisible de consulter sur place l'ensemble de notre documentation (livres et revues).

Pour mieux vous accueillir, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous auprès de notre secrétariat. Pour tout renseignement à caractère administratif, veuillez former le **02/521.74.04** (mais uniquement le samedi entre 14 h. et 18 h.). Vous pouvez également nous contacter par fax au 02/520.73.93.

Nous vous rappelons que le 02/524.28.48 est réservé aux témoignages et que la ligne est sur répondeur automatique 24 h. sur 24 h.

LES DIAPOSITIVES DE LA SOBEPS

Notre collection de diapositives est aujourd'hui épuisée. Nous pouvons néanmoins encore vous proposer quelques séries exceptionnelles qui sont chaque fois accompagnées de commentaires quant à l'origine des documents :

- **trois** séries de 12 diapositives en couleurs : 15 € la pochette de 12 photographies (600 FB - 100 FF), ou 42 € les trois séries (1700 FB - 280 FF)
- **deux** séries de 12 diapositives sur la vague belge de 1989-91 : 18,5 € pour les deux pochettes de 24 documents indissociables (750 FB - 120 FF)